This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 2044 103 171 948

Digitized by Google

HARVARD LAW LIBRARY

Received MAY 3 1924

Digitized by Google

FRANCE

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

AVOCATS D'AUJOURD'HUI

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

AVOCATS

D'AUJOURD'HUI

PAR

L. DE LEYMARIE

Ancien Magistrat

Avocat à la Cour d'Appel de Paris

PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

4, RUE ANTOINE-DUBOIS, 4

1893

Digitized by Google

5/3/24.

Digitized by Google

INTRODUCTION

En écrivant ce livre, nous n'avons pas l'intention de donner une certaine notoriété à quelques-uns de nos confrères à qui la Presse a épargné jusqu'à ce jour sa publicité, pas plus que nous n'avons la prétention d'augmenter la renommée de certains autres.

Notre but est plus simple : rappeler seulement la personne et l'œuvre soit verbale, soit écrite.

Verba volant, scripta manent!

Les avocats écrivent peu; il fut même un temps où il était mal vu au Palais d'y passer pour un *lettré*.

Les paroles s'envolent ; combien de plaidoiries charmantes, de discussions remarquables, de discours éloquents sont tombés dans l'oubli qui a gagné jusqu'au nom même des causes qui les avaient inspirés.

Digitized by Google

Hélas! nous nous souvenons de quelques beaux vers de François Coppée qui nous paraissent répondre merveilleusement au sentiment qui nous guide.

Le poète les a écrits au point de vue des acteurs; qu'ils sont d'une vérité et d'une élévation plus poignantes, si on les applique aux avocats!

L'acteur périt avec le public qui l'aima.
Les plus vieux d'entre vous ont-ils connu Talma?
. . . . . .
Et, comme nos anciens, sommes-nous pas encor
Les gardiens vigilants du noble et cher trésor?
N'avons-nous pas servi cette langue chérie,
Qui mieux qu'un étendard résume la Patrie?
. . . . . .
Aussi, modestement, mais la tête levée,
Nous osons nous tenir devant nos grands patrons.
Hélas! c'est tout entier que nous disparaîtrons[1].

Et l'avocat n'est pas seulement un interprète, mais un créateur; il ne faut point qu'il disparaisse tout entier, et nous serons heureux d'avoir contribué pour une faible part à sauver de l'oubli une

[1] *La Maison de Molière*. François Coppée. (Lemerre, éd.)

Digitized by Google

portion de l'œuvre de quelques-uns de nos confrères.

Nous avons pensé qu'il y aurait un intérêt à réunir dans chaque notice le nom du *Patron* dont l'avocat a recueilli les enseignements, et ceux des *Secrétaires* auxquels, à son tour, il transmet les traditions de l'Ordre, et dont il dirige les débuts en les associant à ses propres travaux.

Les notices ainsi faites ne constatent pas seulement un brillant présent, elles établissent en quelque sorte un trait d'union entre le Passé et l'Avenir. On verra dans ces pages depuis les anciens jusqu'à des jeunes; tous ont conquis, sinon la célébrité, au moins une certaine notoriété par leur talent ou leurs travaux.

Si, dans cette première série, quelques noms ne se trouvent pas que l'on pourrait y chercher, ils sont sans doute réservés pour le prochain volume; — puis, il faut bien le dire (et l'auteur doit l'avouer aussi) — on a quelquefois des illusions sur soi-même ou sur ses amis.

Digitized by Google

Digitized by Google

Me BARBOUX

BARBOUX (HENRI-MARTIN)
NÉ LE 24 SEPTEMBRE 1834 A CHATEAUROUX (INDRE).
AVOCAT LE 27 JANVIER 1859.
PREMIER SECRÉTAIRE DE LA CONFÉRENCE, 1860-61.
PRIX BETHMONT, 1861.
MEMBRE ET SECRÉTAIRE DU CONSEIL DES PRISES, 1870.
MEMBRE DU CONSEIL DE L'ORDRE, 1874.
BÂTONNIER, 1880-82.

De petite taille, maigre, d'un tempérament sec, nerveux, Me Barboux a une certaine manière de regarder d'en bas ses adversaires qui les domine de très haut.

C'est tout à fait le genre de son talent, d'une netteté tranchante, d'une précision toute mathématique.

Les plus vertigineuses questions de chiffres, les plus délicates subtilités de droit, les plus ardues difficultés de la procédure, ne sont pour Me Barboux qu'un jeu.

Il a précisément commencé par une étude approfondie de la procédure qu'il délaissait bientôt cependant pour le barreau.

Après de brillants débuts comme premier secré-

Digitized by Google

taire de la conférence des avocats, sous le bâtonnat de Jules Favre en 1860-61, il obtenait, la même année, le prix Bethmont, décerné pour la première fois à son « Éloge de Bethmont ».

Jusqu'en 1870 Barboux ne fut pas très connu ; pendant la guerre il était nommé secrétaire du Conseil des Prises, à Bordeaux, conseil qui eut malheureusement peu à utiliser les remarquables lumières des jurisconsultes qui le composaient.

Depuis, il s'est fait une grande situation, non dans ces causes bruyantes auxquelles la curiosité malsaine du public a fait de grands succès, mais dans celles d'*affaires* proprement dites, et dans lesquelles se remarquent seuls le vrai savoir et le réel talent.

Nous citerons parmi les plus importantes celle des congréganistes (Pères du Saint-Sacrement) au sujet de l'existence de la personne juridique de la congrégation.

Le Tribunal de la Seine avait, par une singulière erreur juridique, prononcé contre les religieux. Me Barboux, avec une superbe plaidoirie, obtint de la Cour de Paris la réformation de la sentence des premiers juges.

Nous rappellerons aussi les grands procès de Soubeyran contre le Crédit Foncier, et celui de Sarah Bernhardt contre la Comédie-Française, lors de la fugue célèbre de la grande artiste au Havre, après

Digitized by Google

une représentation de *L'Aventurière ;* celui de l'Administration des Beaux-Arts contre la famille de Choiseul au sujet de la propriété de la célèbre loge de l'Opéra-Comique ; enfin, tout récemment, le procès de La Boussinière de Bréon, une curieuse nullité de testament restée dans le souvenir de tous.

Nous ajouterons un signe particulier : Me Barboux est, paraît-il, un dessinateur de goût et de talent.

Enfin, une remarque, c'est que, ancien bâtonnier de l'Ordre, possédant le passé que nous venons d'indiquer, il n'est même pas décoré ! Nous le regrettons pour l'Ordre... de la Légion d'honneur.

De nombreuses sociétés l'ont choisi pour conseil, parmi lesquelles la Compagnie des Agents de change, la Société générale, la Compagnie des Omnibus de Paris, etc. etc.

Au nombre de ses principaux collaborateurs, on peut citer : Me Chaumat, membre distingué de la Société de législation comparée, très occupé en matière civile ; — Séligman, ancien secrétaire de la Conférence, 1881-82, prix Liouville de 1882, collaborateur de diverses revues de droit, du journal *Le Temps*, auteur d'un ouvrage sur les Libéralités aux personnes morales (médaille d'or de l'École de Droit), du « Contrat de transport », des « 28 jours d'un sous-lieutenant de réserve » dont la préface fut écrite par Me Barboux lui-même, d'un éloge du Maître, dans la

Digitized by Google

Revue Bleue à l'occasion de la publication de ses discours et plaidoyers.

Notons encore M. René Simon, que Me Barboux s'est attaché par un lien plus intime; — Busson-Billault, qui soutient dignement son nom ; — Flogny, ancien premier secrétaire de la Conférence 1883-84, prix de thèse 1886, prix Laval de 1883, auteur d'un éloge de Nicolet et sur qui porte une grande part du poids du cabinet de Me Barboux.

AUTEUR DE :

Jurisprudence du Conseil des prises pendant la guerre de 1870. — Discours et plaidoyers. — Discours. — Des règles de l'Ordre. — Des conditions de l'éloquence judiciaire.

Digitized by Google

Me BENOIST

BENOIST (Joseph-Amélie)
Né le 17 avril 1828 a Dijon.
Lauréat de la Faculté de Droit de Dijon (médaille d'or).
Substitut a Corbeil (12 mars 1852);
a Troyes (6 décembre 1854); a Reims (juin 1855);
au Tribunal de la Seine (28 juillet 1860).
Substitut du Procureur général a Paris (14 juin 1864).
Avocat général a Paris (5 juillet 1869).
Directeur des Affaires criminelles et des Graces au Ministère de la Justice (21 mai 1877).
Avocat général a la Cour de Cassation (31 octobre 1877).
Révoqué, janvier 1880.
Avocat le 14 janvier 1880.
Membre du Conseil général de la Côte-d'Or, de 1869 a 1880, de 1886 a 1892.
Chevalier de la Légion d'honneur.

Taille moyenne, la barbe grisonnante, les cheveux coupés courts : Me Benoist pourrait dissimuler une dizaine d'années avec facilité.

C'est un des nombreux magistrats que l'année 1880 a rendus au barreau, et un de ceux qui ont eu le courage, redevenus avocats, d'en reprendre la vie pleine de labeurs.

Après de beaux débuts à Dijon, son pays, comme lauréat de la Faculté de Droit, il devint secré-

Digitized by Google

taire de l'illustre Delangle ; c'est à l'école d'un semblable orateur, d'un tel jurisconsulte, qu'il s'est formé.

Ses aspirations l'ont alors entraîné vers la magistrature ; il en a gravi les échelons, depuis son poste de début, Corbeil, où il avait été nommé, en 1852, comme substitut, jusqu'à celui d'avocat général à la Cour de Cassation où il était parvenu 28 ans plus tard. C'est alors que, jeune encore, et semblant devoir occuper un jour à la Cour suprême une situation plus importante, Me Benoist fut révoqué dans cette année 1880 où furent brisées tant de carrières des plus honorables.

Pendant cette première période de sa vie, Me Benoist a occupé le siège du ministère public, tant en province qu'à Paris, dans un grand nombre d'affaires ; on l'a vu notamment aux assises ou à la cour, dans les affaires Leroy du Bourg, plaidées par Me Carraby ; on se souvient encore de ce drame parisien qui ensanglanta la rue des Écoles, un des premiers de ces crimes appelés aujourd'hui passionnels, auxquels le public se soit intéressé avec cette curiosité singulière qu'il apporte actuellement pour le moindre de ces sortes d'événements ; — dans la grande affaire Naundorf (Louis XVII) ; nous ne citons que celles qui ont eu un immense retentissement.

Depuis son retour à la barre, nous rappellerons les

Digitized by Google

procès Leclerc contre la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest (accident) ; — l'affaire de Chaubry, une curieuse question de responsabilité de propriétaire, au sujet d'un vol commis par le fils de son concierge ; — Damgé, nullité de testament, à Nancy ; — la succession Orth, très intéressante question de nullité de legs à une fabrique, et dans laquelle l'autorisation d'accepter avait été refusée à la fabrique, et donnée au bureau de bienfaisance ; celle des laits purs de Nice ; — de la Compagnie de la Sambre canalisée, etc.

Citons encore une affaire disciplinaire, pour le Président de Dreux, M. V..., poursuivi par M. Dauphin, et que Me Benoist fit renvoyer purement et simplement.

Me Benoist a conservé la parole et le style nets, précis, élégants de l'avocat général, et sa plaidoirie garde parfois une allure de réquisitoire de nature à augmenter encore l'impression produite.

Il a été à deux reprises membre du Conseil général de la Côte-d'Or, pendant 16 à 17 ans ; il s'en est retiré pour faire place à la candidature de son fils, qui vient d'être nommé ; c'est la troisième génération de membres de la famille Benoist qui exerce ces fonctions publiques ; ce fait seul suffirait à faire apprécier leur honorable notoriété.

Digitized by Google

Nous verrons Me Benoist fils, secrétaire de Me Devin.

AUTEUR DE :

Des nullités. — (Couronné par la Faculté de Dijon.)
Discours. — La loi du respect, etc.

Digitized by Google

Me BERTIN

BERTIN (Henri-Louis)
Né le 23 janvier 1834 a Paris.
Avocat a la Cour, le 10 novembre 1860.
Secrétaire de la Conférence, 1862-63.
Membre du Conseil, 1886.

GRAND, de belle prestance, Me Bertin offre des particularités de visage assez singulières; c'est d'abord le contraste d'une figure jeune encore avec des cheveux presque blancs et des favoris noirs; puis une bouche rasée d'un aspect sévère qui est également et heureusement contredit par l'expression souriante et bienveillante des yeux.

Dès le début il s'est distingué à la Conférence des stagiaires, puis il a commencé seul son chemin dans la carrière où il devait se faire une place et se conquérir une situation des plus honorables à tous égards.

Me Bertin s'est consacré au civil; nous l'avons vu dans d'innombrables affaires, depuis plus de 30 ans qu'il exerce; plaidant clairement, *utilement*, ce qui est beaucoup plus rare qu'on ne le pense, enfin exerçant

Digitized by Google

avec toute l'autorité de son talent et de sa droiture.

Nous rappellerons, seulement, les affaires du Crédit Rural, avec le regretté Lenté, du Zodiaque, avec Me Du Buit, etc.

Citons parmi ses secrétaires : d'abord, et à bon droit, Me Poujaud, son fidèle collaborateur de près de quinze années, qui possède également aujourd'hui une situation des meilleures au palais ; puis MM. Raymond, Flach, Viviani, l'ancien et distingué premier secrétaire de la Conférence, 1889-90, etc.

Me Bertin est conseil de diverses sociétés et compagnies, notamment de la Société protectrice de l'Enfance, etc.

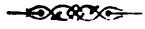

Digitized by Google

Me BÉTOLAUD

BÉTOLAUD (Jacques-Alexandre-Célestin)
Né le 14 janvier 1828 a Limoges (Haute-Vienne).
Avocat le 18 novembre 1848.
Secrétaire de la Conférence, 1852-53.
Membre du Conseil depuis 1864.
Bâtonnier, 1876-78.
Officier de la Légion d'honneur.

GRAND, maigre, sec, brun, avec de petits favoris demeurés noirs, encadrant un visage osseux; les cheveux rares, laissant passer au-dessus de leur couronne un crâne dont le développement dénudé décèle une vaste intelligence : tel est Me Bétolaud.

Ajoutez à cela l'aspect austère d'un puritain, apparence que sa vie ne dément point.

Dans le principe, il ne se destinait pas au barreau et donnait simplement des leçons de droit ; c'est en l'entendant discuter avec une justesse d'expression et de raisonnement remarquables que d'autres eurent pour lui l'ambition de cette carrière à laquelle il ne songeait pas, et qu'il devait si grandement honorer.

Bientôt divers avoués se disputèrent de lui confier leurs causes importantes, puis il devint le collabora-

Digitized by Google

teur de Me Duvergier, le célèbre avocat de Bordeaux, cette patrie de tant d'orateurs.

Duvergier était venu se fixer à Paris, où il avait été rapidement nommé Bâtonnier. Devenant, en 1855, conseiller d'État, puis ministre de la Justice et sénateur, il laissa son cabinet à Bétolaud.

Nous avons entendu et admiré Me Bétolaud dans les plus grandes affaires de cette époque.

La liquidation Rohan-Guéménée dans laquelle se présentaient aussi Dufaure et Allou, et qui nécessita un travail colossal, tant à raison du nombre considérable des parties en cause que des questions soulevées.

La séparation Beauffremont mit encore aux prises Bétolaud et Allou ; ce fut une affaire dont on se rappelle les longues et variées péripéties, et dans laquelle les deux grands maîtres eurent une de leurs plus remarquables luttes.

Ces luttes furent fréquentes et rendues plus intéressantes encore par la différence complète de leurs talents.

En effet, il n'y avait guère que Bétolaud que l'on pût opposer à Allou dans ces grands procès, et nous les retrouvons dans l'affaire du volume *Espagne et Liberté ;* — dans l'affaire Garfounkel et dans la fameuse affaire Santerre, du moins en première instance, car devant la Cour c'est Me Cléry qui succédait à Allou.

Digitized by Google

On se rappelle les détails scabreux de cette dernière, le déguisement en marmiton, la présence d'un personnage auguste, tout un ensemble de faits tenant plutôt du roman, et qui ont inspiré, du reste, un grand romancier.

Citons aussi les affaires Audibert (Cte P.-L.-M.), de Chevreuse-Chaulnes, Sax (instruments de musique), etc.

Qu'il nous soit permis d'ajouter que, pour un tribunal, le fait de voir Bétolaud se présenter dans une affaire est la meilleure des recommandations, tant son intégrité est universellement reconnue.

Ajoutons encore un détail: jamais nous ne l'avons entendu qu'au civil.

Il plaide froidement, nettement ; son procédé est de faire une sorte d'exposé chronologique des faits : par leur discussion successive, l'argumentation en ressort, et peu à peu se forme la conviction.

Me Bétolaud a une seconde passion après le barreau, c'est la chasse; et encore, si nous disons seconde, il n'est pas bien sûr qu'elle n'ait point le premier rang dans son cœur.

De même qu'Ingres attachait plus de prix peut-être à son talent de violoniste qu'à sa peinture, de même Bétolaud, s'il reste froid à la barre, s'anime dès qu'il parle de chasse.

Depuis quelques années, ce grand maître est moins

Digitized by Google

assidu au palais : l'état de sa santé l'y oblige, dit-il ; heureusement que cet état est quelque peu imaginaire, et dans les occasions où on le revoit il est aisé de s'en apercevoir.

Me Bétolaud est conseil de nombreuses administrations et sociétés : la Préfecture de la Seine, Assistance publique, Société générale, agents de change, architectes, commissaires-priseurs des départements, assurances générales (incendie).

Me Bétolaud a eu de nombreux collaborateurs ; plusieurs d'entre eux sont déjà arrivés, il y en a même dans le Conseil de l'Ordre.

Ce sont MM. Mennesson et Droz, dont les biographies figurent dans ce volume ; — Duplan ; — Helbronner, si regretté et prématurément enlevé en plein talent ; — Lesourd, avocat occupé, des mieux posés au palais ; — Toussaint, qui a quitté le barreau ; — Couteau, avocat à Paris ; — Bonnet, devenu président de chambre à la Cour de Riom ; — Aly, qui est, croyons-nous, avocat à Dijon ; — Bonnier-Ortolan, etc.

AUTEUR DE :

Discours. — Le Travail, l'étude du Droit. — Mœurs professionnelles ; Causes morales de la force de l'Ordre.

Digitized by Google

Me BOUCHEZ

BOUCHEZ (CAMILLE-JOSEPH)
NÉ LE 6 JUILLET 1840 A CAMBRAI (NORD).
AVOCAT DU 18 NOVEMBRE 1861 A 1870.
SECRÉTAIRE DE LA CONFÉRENCE, 1863-64.
SUBSTITUT AU TRIBUNAL DE LA SEINE, 1870.
SUBSTITUT DU PROCUREUR GÉNÉRAL, 1879.
AVOCAT GÉNÉRAL, 1880.
PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, A PARIS, 1883.
PROCUREUR GÉNÉRAL A PARIS, 1886.
AVOCAT, LE 2 AVRIL 1889.
DÉMISSIONNAIRE, 1889.
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.
OFFICIER D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

BELLE prestance, les yeux un peu à fleur de tête, le visage encadré de longs favoris bruns, aimable ; homme du monde, dans le meilleur sens du mot, ce transfuge du barreau, où il avait passé ses premières années, nous est revenu depuis deux ans, après une brillante carrière de magistrat.

Après de beaux débuts comme secrétaire de la Conférence des Avocats, secrétaire favori de Me Allou, il entrait dans la magistrature au 4 septembre 1870, comme substitut à Paris.

Digitized by Google

En quelques années, il devenait substitut à la Cour, avocat général et procureur de la République. Dans ce poste, si particulièrement délicat à Paris, il a laissé les meilleurs souvenirs, et peu après devenait procureur général.

C'est alors qu'en 1889 il a refusé d'associer son nom à l'œuvre de la Haute-Cour, et laissa cette tâche au successeur qui ambitionnerait assez son poste pour l'accepter.

Un rapprochement intéressant à faire, c'est qu'en 1881, étant avocat général, chargé de faire le discours de rentrée à la Cour, Me Bouchez avait choisi pour sujet : « De l'indépendance des magistrats ».

Il est remarquable de constater que, huit ans plus tard, il devait montrer qu'il ne se contentait pas d'écrire un fort beau discours sur ce sujet, mais savait à propos en donner un exemple plus beau encore, et plus rare peut-être.

Me Bouchez, tant dans sa première période au barreau que comme magistrat, a donné les preuves d'un réel talent et d'une grande élévation de parole.

On l'a remarqué dans nombre d'affaires : l'affaire de Maubreuil et dans combien d'autres ? Me Bouchez a donné jusqu'à présent la plus grande part de sa vie à la magistrature, il devait néanmoins trouver place dans ce livre. On a souvent reproché à des avocats de se laisser élever rapidement à de hautes dignités ; il n'y

Digitized by Google

a pas de mal à rappeler que celui-ci, devenu magistrat, a brisé une très belle carrière, et, demeuré républicain, a su désobéir à la République, le jour où elle lui a semblé commettre une action illégale.

Parmi les collaborateurs de Me Bouchez, nous remarquons Dupacq, qui a été, pendant plusieurs années, maître clerc d'une importante étude d'avoué de Paris.

AUTEUR DE :

Discours de rentrée à la Cour de Paris (1881). — De l'indépendance des magistrats.

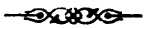

Digitized by Google

Me BOURDILLON

BOURDILLON (Ernest-Auguste-Louis)
Né le 13 février 1850 a Paris.
Avocat le 23 avril 1870.
Deuxième secrétaire de la Conférence 1873-74.

Un grand jeune homme, blond, la figure entièrement rasée, aux traits réguliers, un travailleur doublé d'un mondain.

Bourdillon a débuté brillamment ; à 23 ans, il était deuxième secrétaire de la Conférence.

Il s'est distingué depuis dans beaucoup d'affaires de genre varié ; nous l'avons vu dans l'affaire de Germiny avec Me Allou ; les détails de ce malheureux procès sont trop connus pour qu'il soit utile même de les rappeler ; dans celles du duel Olivier-Feuilhrade, de Civry-Brunswick, de la succession Antonelli avec Me Debacq, etc.

Me Bourdillon a fait à la Conférence des Avocats, en 1874, un discours des plus remarquables : « Le barreau à l'Académie. » Les droits du Barreau à cet honneur, son rôle y sont admirablement étudiés.

AUTEUR DE :

Le Barreau à l'Académie (1874).

Digitized by Google

Me CARRABY

CARRABY (Pierre-Étienne)
Né le 4 mai 1831 a Paris.
Avocat le 28 avril 1851.
Membre du Conseil.

Belle figure que tout Paris connaît, non seulement celui des premières, mais celui qui travaille.

Tout le monde en effet a vu ce profil de médaille romaine dont l'aspect, un peu sombre d'abord, est si vite adouci et transformé par le regard de ses yeux clairs.

Il est impossible de causer un instant avec Me Carraby sans tomber sous le charme sympathique qu'il exerce sur tous ceux qui l'approchent.

Au Palais, il a débuté comme secrétaire de Lachaud, et, de suite, s'est trouvé en rapport avec tout un milieu littéraire et artistique auprès duquel sa parole élégante, facile, distinguée, devait lui donner promptement une belle situation.

Puis Carraby a étendu le cercle de ses affaires et est devenu un des maîtres les plus occupés du Barreau.

Il est impossible seulement d'énumérer les princi-

Digitized by Google

pales affaires de Me Carraby, il faudrait un volume entier rien que pour en donner l'analyse.

Il a plaidé pour les célébrités de tous genres, pour des hommes de lettres comme Monselet, Daudet, Veuillot ; — pour des artistes tels que Clésinger, Offenbach, Pierre Petit, Capoul, Colonne, Faure, Ambroise Thomas, Mmes M. Brohan, Arnould-Plessis ; pour les éditeurs Hetzel, Plon, Hachette, Dentu ; — pour les journaux *Le Gaulois*, *Le Moniteur*, *Paris-Journal*, etc.

La liste des clients venus à son cabinet depuis 30 ans serait un véritable almanach de toutes les notabilités artistiques, littéraires et mondaines.

Enfin, personne peut-être n'a l'esprit plus conciliant, et si, disions-nous, il serait difficile d'énumérer toutes les affaires que Me Carraby a plaidées, il serait tout à fait impossible de compter celles qu'il a arrangées.

On se souvient de l'affaire Leroy du Bourg-Précorbin, véritable dénouement de roman, meurtre de la femme par son mari, fuite de l'amant sur les toits, etc. ; et l'affaire Godefroid, contre Nicolet, où, se présentant comme partie civile, pour la veuve de Courtefois, il obtint condamnation.

Citons aussi l'affaire Aucher, autre roman, un enlèvement d'enfant des plus dramatiques ; — les affaires, du roman de Daudet, Fromont jeune,

Digitized by Google

— Sauvage contre Ambroise Thomas, — le duel Asselin, — Saint-Victor, — Cochin et de Lassus (Congrégations); — celles du *Bulletin des communes*, — Guedeonoff-Fraschini, de l'éditeur Dentu contre les courtiers recéleurs, Stourdza-Gortschakow, etc.

Me Carraby a eu une faible part d'honneurs dans la carrière; il a été membre du Conseil, il est vrai, mais qu'il nous soit permis de trouver que son nom pourrait figurer justement sur la liste des bâtonniers.

Me Carraby est conseil de diverses compagnies et de nombreux journaux et théâtres, Opéra, Comédie-Française et autres.

Parmi les collaborateurs désireux d'acquérir sous un tel maître quelqu'une de ses qualités, nous citerons d'abord Demange, qui doit avoir sa place dans ce volume; — Me Deschars, un des plus anciens et des plus fidèles qui a également place dans cet ouvrage; — Jules Ricard, qui a abandonné le Barreau pour la plume, le récent auteur de « Huguette »; — Dauriat, autre transfuge du Barreau qui s'était distingué comme secrétaire de la Conférence en 1880-81, actuellement rédacteur au journal *Le Matin;* — Henri Mettetal, dont la position n'est plus à faire; — Bilhaud-Durouyet, entré dans le cabinet de Me Oscar Falateuf.

Puis Tézénas, que l'on retrouvera dans ces pages; — Lurcy-Larue; — Villetard de Prunières, qui s'est fait remarquer aux assises; — Farjas, le rédacteur

Digitized by Google

distingué du *Journal des inventions nouvelles*, — et Charton de Meur, officier d'Académie, secrétaire de la Conférence 1889-90, auteur d'un *Dictionnaire juridique* et d'un intéressant ouvrage sur la jurisprudence en matière de courses.

Nous ajouterons qu'en dehors du Palais Me Carraby est un écrivain distingué. Il a écrit une brochure sur la contrainte par corps qui a produit alors un grand effet, et, on peut le dire, a contribué à la faire supprimer.

De plus il a écrit dans divers journaux ; il a signé *Stéphen* dans « Le *Nord* et L'*Estafette* », — *Gérôme* et *Me Guérin* dans « L'*Univers Illustré* ». Enfin nous avons lu de lui une remarquable étude sur Lacordaire signée *Pestel* qui occupait un numéro entier du *Figaro*.

AUTEUR DE :

« La contrainte par corps, » articles judiciaires, etc.

Digitized by Google

Me CARTIER

CARTIER (Ernest)
Né le 13 novembre 1830 a Paris.
Avocat a la Cour le 4 février 1854.
Membre du Conseil, de 1875 a 1879 et depuis 1888.

GRAND, le visage un peu maigre encadré de favoris grisonnants, et empreint d'une expression de grande bienveillance courtoise et digne à la fois, tel est Me Cartier.

Il a été un des secrétaires favoris de Nicolet, ce grand avocat qui nous a été trop tôt enlevé.

Me Cartier a la parole d'une sobre élégance, comme son style dont nous serons assez heureux de pouvoir reproduire quelques phrases.

Nous nous souvenons parmi ses principales causes, au civil, de l'affaire Audouard contre Mme Olympe Audouard, — Le Sénecal contre de Chénier, à propos de l'histoire du maréchal Davout, — Louis Blanc contre de Panaieff; — en police correctionnelle, l'affaire des mines d'or de l'Uruguay; — aux assises, le procès de la revanche, etc.

Il est conseil des Compagnies des chemins de fer de l'État, des wagons-lits, etc.

Digitized by Google

Depuis de longues années ses capacités et son honorabilité ont reçu l'hommage de l'élection au Conseil de l'Ordre.

Me Cartier n'est pas seulement un orateur, mais un écrivain et un lettré délicat ; s'il a publié des études juridiques, telles que *La Réforme projetée du Code de Procédure civile*, « A propos du divorce », on lui doit aussi des œuvres biographiques sur Charles Ballot, Paul Andral, etc.

Nous avons même retrouvé dans l'intéressante étude sur Nicolet, due à la plume de Me Albert Martin, une étude charmante faite par Me Cartier, sur la vie que menait, dans sa villégiature de Villerville, leur illustre patron. C'est évidemment un cœur des plus élevés qui a dicté à un esprit des plus délicats ces lignes que nous citons avec reconnaissance. Elles font autant l'éloge de celui qui les a appréciées et recueillies que de celui qui les a écrites et de celui qui les a inspirées.

« ... Les vacances, Nicolet les passait au bord de la mer, dans une charmante maison de campagne qu'il s'était fait construire à Villerville, non loin de Trouville.

« Là, tout en jouissant des beautés d'une nature incomparable, dont il avait le sentiment profond, il goûtait le plaisir, plus vif à ses yeux, de réunir autour de lui ses amis..... On y voyait de futurs membres de l'Institut comme Félicien David, et, inconscient

Digitized by Google

encore de sa gloire future, promis, sans s'en douter, aux palmes académiques, son plus ancien et son plus cher ami, M. le bâtonnier Rousse.

« Secondé par sa femme, Nicolet pratiquait l'hospitalité avec une simplicité charmante et une bonne grâce exquise. Laissant à tous une entière indépendance, il étudiait les goûts et habitudes de chacun, pour que dans sa maison ses amis pussent en quelque sorte se croire chez eux. On était agréablement surpris, en rentrant dans sa chambre, de trouver à côté des mille raffinements du confort que multipliait une ingénieuse prévoyance, l'auteur favori dont on avait parlé la veille, le poète aimé dont on avait cité les vers.

« Mais, au-dessus de ces qualités d'une intelligence d'élite, quel cœur, quelle sensibilité vraie, quelle affection sincère pour ceux qui l'entouraient ! Pour rendre sensible aux yeux ce penchant de son âme aimante, un artiste de ses amis l'avait représenté, dans un dessin familier, entouré de mains qui se tendaient vers lui, et que les siennes cherchaient à saisir.....

« Heures fortunées, comme toutes les joies de ce monde, trop vite évanouies ! Elles marquent peut-être le point le plus élevé, et comme le zénith de cette brillante carrière. Jeune encore (il avait un peu plus de 40 ans), déjà célèbre, voyant sa réputation

Digitized by Google

s'étendre, et son nom grandir chaque jour, Nicolet offrait à ceux qui l'ont connu à cette époque la parfaite image de l'homme heureux, mais d'un heureux, dont le bonheur, conquis par le travail, ennobli par la générosité du caractère, ne provoquait autour de lui que sympathie et respect. »

Ces lignes se passent de commentaires ; on est heureux, quand on a connu Nicolet, de voir un homme comme lui ainsi apprécié par un homme comme Ernest Cartier.

Rappelons ici le souvenir de son frère qui a laissé une grande réputation comme magistrat.

Parmi ses secrétaires : citons Cruppi, ancien secrétaire de la Conférence 1877-78, Prix Paillet, substitut à Paris, et devenu aujourd'hui l'avocat général bien connu aux assises de la Seine ; — Wattinne, substitut à Chartres ; — Morillot, avocat très distingué, ancien secrétaire de la Conférence 1874-75, conseil de la Compagnie des Huissiers, que nous avons déjà vu dans d'intéressantes affaires, telles que celles des anarchistes Pini et Schouppe, défendus par Labori et Morillot ; une curieuse affaire d'entrée en fraude de tabacs, en quantités considérables, dans laquelle, résultat bizarre, tous les introducteurs furent acquittés ; le seul condamné fut un malheureux garçon de café qui en avait écoulé quelques-uns ; — Mathelin (égouts de Paris) ; — Wartheimer,

Digitized by Google

baron Franchetti. — Lamarre, avocat à Paris. Enfin Raoul Rousset, qui a sa place dans ce livre.

AUTEUR DE :

Études sur la réforme projetée du Code de procédure civile, 1867.
A propos du divorce, 1884.
Notice sur Charles Ballot, 1887.
Notice sur Paul Andral, 1891.

Digitized by Google

Me CHOPPIN D'ARNOUVILLE

CHOPPIN D'ARNOUVILLE (HENRI-AUGUSTIN)

NÉ LE 27 AVRIL 1829 A BORDEAUX.
SUBSTITUT A BAUME-LES-DAMES LE 23 JUIN 1853 ; A VESOUL LE 20 MAI 1854.
PROCUREUR IMPÉRIAL A BAUME-LES-DAMES LE 14 DÉCEMBRE 1858.
SUBSTITUT DU PROCUREUR GÉNÉRAL A LIMOGES, LE 27 NOVEMBRE 1859; AVOCAT GÉNÉRAL LE 14 MARS 1862.
PREMIER AVOCAT GÉNÉRAL A MONTPELLIER LE 27 DÉCEMBRE 1865.
PROCUREUR IMPÉRIAL A LYON LE 7 MARS 1868.
RÉVOQUÉ LE 5 SEPTEMBRE 1870.
AVOCAT A MONTPELLIER, MEMBRE DU CONSEIL, 16 SEPTEMBRE 1870.
AVOCAT GÉNÉRAL A PARIS LE 23 AOUT 1873.
CONSEILLER D'ÉTAT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE LE 28 NOVEMBRE 1877.
AVOCAT GÉNÉRAL A PARIS, LE 20 DÉCEMBRE 1877.
RÉVOQUÉ LE 23 MARS 1879.
AVOCAT A PARIS LE 25 MARS 1879.
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR LE 14 AOUT 1867.
OFFICIER LE 8 NOVEMBRE 1877.
OFFICIER D'ACADÉMIE, COMMANDEUR DE SAINT-GRÉGOIRE-DU-CHRIST-D'ISABELLE-LA-CATHOLIQUE, ETC.

UN véritable parlementaire d'autrefois, que les intolérances de la politique moderne nous ont heureusement ramené.

Me Choppin d'Arnouville avait un lourd héritage, dont le poids eût été difficile à porter pour un autre, et il a su ajouter un de ses plus remarquables anneaux à cette chaîne d'honneur et de talent, qui le relient au chef de sa famille.

Digitized by Google

En effet, depuis René Choppin, sire d'Arnouville, le premier jurisconsulte du XVIe siècle, ses aïeux ont tous été conseillers ou présidents à mortier au Parlement de Paris, avec le titre de premier Président héréditaire de la Cour des Monnaies ; on peut voir à l'Hôtel des Monnaies de Paris la série de leurs profils frappés sur des médailles.

Pour tracer celui de leur descendant, empruntons à « Ignotus », dans le numéro du *Figaro* du 27 mars 1878, ce portrait remarquable à tous égards :

« C'est bien un des représentants de l'ancienne « magistrature qui s'est modernisée sans effacer son « cachet. — De taille moyenne, mince, élégant et « sévère, froid et gracieux, figure maigre, aux traits « accusés. Il parle lentement, son geste est simple, « seule la statue de la loi a moins de gestes que lui. »

Me Choppin d'Arnouville a une grande pureté de parole, un peu froide peut-être, mais cependant où la chaleur se fait parfois sentir ; il semble qu'il se souvienne alors qu'il est l'arrière-neveu de Bossuet ! Ajoutons qu'il a été plusieurs années le secrétaire de Delangle.

Comme magistrat, Choppin d'Arnouville a eu une véritable spécialité des affaires d'assises, il a porté la parole dans les affaires Godefroy (1877), Moyaux, — Billoir, — veuve Gras, etc., — ayant toujours à lutter contre les plus redoutables adversaires que lui

Digitized by Google

opposait le Barreau, Lachaud, Carraby, Demange.

C'est encore sur ses conclusions que la Cour de Paris a rendu son arrêt dans la fameuse affaire des Aciers Bessemer, contrairement au jugement que Me Pouillet avait obtenu du Tribunal de la Seine, et qui eût entraîné la ruine de toute l'industrie métallurgique française ; dans celle des œuvres posthumes d'André Chénier, etc.

Comme avocat, il a également eu de grandes affaires. Nous l'avons vu dans celle des *Dominicains*, au mois de novembre 1880, évoquer, dans une superbe péroraison, les souvenirs de Lacordaire en s'écriant : « C'est bien le moins que ceux qui vous ont donné « une province aient quelques pieds de terre française « pour y mourir en paix. »

Citons encore les affaires Cochin et de Lassus, — Quisard (Union générale), à Lyon ; — Aucher, en 1883 ; — la nullité de mariage d'Aquin, en 1891.

Les principaux collaborateurs de Me Choppin d'Arnouville ont été Emmanuel de Las Cases, qui trouvera certainement sa place dans la deuxième série de ces notices biographiques ; — Fliche, ancien secrétaire de 1881-82, lauréat de la Faculté de Droit de Paris, auteur de divers ouvrages archéologiques ou de droit, collaborateur de la *Gazette des Tribunaux*, et qui s'est déjà fait une situation ; — Louiche-Desfontaines, ancien lauréat de la Faculté de Droit (1880),

Digitized by Google

avocat distingué, ancien chef du Secrétariat du Garde des Sceaux, membre du Comité judiciaire de la Société de protection du Travail des Enfants dans les Manufactures, auteur de l'*Expatriation à Rome*, — de l'*Emigration*, — de l'*Histoire des impôts indirects en France*, etc.

AUTEUR DE :

Discours. — Respect de la tradition (1863). — Progrès moral (1866). — Langage judiciaire (1875).

Digitized by Google

Me CLAUSEL DE COUSSERGUES

CLAUSEL DE COUSSERGUES (CLAUDE-CHARLES-JULES)
NÉ LE 3 DÉCEMBRE 1831.
AVOCAT LE 1er JUILLET 1855.
MEMBRE DU CONSEIL DE L'ORDRE.
ET DEPUIS 1871 CONSEILLER GÉNÉRAL DE L'AVEYRON (PRÉSIDENT, 1880).
DÉPUTÉ DE L'AVEYRON, 1889.

D'UNE physionomie ouverte, grand, taillé en force, Clausel de Coussergues est un vrai montagnard de cette belle et forte race du Centre de la France !

Il est en effet issu d'une très ancienne famille de l'Aveyron.

Après de solides débuts dans la Procédure, il est demeuré plusieurs années principal clerc de l'étude Glandaz, alors la plus importante de Paris.

Depuis il est devenu avocat d'affaires dans toute la force et le meilleur du terme ; il plaide avec une remarquable clarté et une logique serrée ; il recherche, avec raison, plutôt les arguments que l'éloquence proprement dite, souvent inutile et quelquefois dangereuse à la cause.

Clausel de Coussergues a été mêlé à tous les

Digitized by Google

grands procès financiers qui ont été jugés depuis 30 ans, Crédit rural, Union générale, Comptoir d'escompte, etc.

On se rappelle également, parmi ses causes « parisiennes », qu'il a fait condamner le célèbre Hugelmann, l'ancien secrétaire de M. Thiers, auteur des *Tyrtéennes* et autres chants !

Clausel de Coussergues n'avait pas à continuer que les traditions de son grand-père, conseiller à la Cour de cassation ; de son père, magistrat également ; petit-neveu de l'évêque Clausel de Montal, qui a joué un rôle important sous le gouvernement de Juillet, il devait désirer se mêler à la politique de son pays.

Aussi, depuis une vingtaine d'années, est-il Conseiller général de l'Aveyron, et depuis 1880 en est-il chaque fois réélu président.

En 1876 il a manqué d'en être élu sénateur, il avait même obtenu tout d'abord la majorité, et c'est par suite des surprises du scrutin de liste que son département s'est trouvé privé d'un tel représentant.

Mais il fut élu député en 1889.

Notons parmi ses secrétaires : Legey, avocat ; — Emile Straus, déjà connu au Palais, qui aura sa place dans la prochaine série de biographies, que nous avons vu figurer dans nombre d'affaires, telles que Céline Montalaud contre son masseur, qui a amusé

Digitized by Google

tout Paris, — l'acteur Marais contre Koning, directeur du Gymnase, — le banquier Jacques Meyer, — le Théâtre-Libre contre le journaliste Bauer, etc.

Il a également eu comme collaborateurs : son frère, Xavier Clausel de Coussergues, que nous regrettons de voir abandonner un peu le Palais ; — Gastinegni, décédé ; — Delafosse, avocat ; — Lebel, ancien secrétaire de la Conférence 1872-73, qui lui a prêté un concours aussi dévoué qu'utile depuis nombre d'années ; — Salmon, fils du conseiller à la Cour de cassation ; — Gontard, lauréat des Facultés de Grenoble, de Paris, du concours général des Facultés de Droit (prix du Droit français et romain), — de thèse de doctorat, etc.), auteur de divers ouvrages : *De l'effet des conventions matrimoniales sur les droits des créanciers antérieurs au mariage*, de l'*Organisation du Comtat venaissin avant* 1789.

Silvy, avocat de talent, d'origine *académique*, petit-fils de M. de Pongerville ; il a su se faire au Palais une situation qui serait meilleure encore si la politique ne l'avait aussi un peu détourné ; candidat à la députation en 1889, dans le département de la Seine, Guillaume Silvy, n'a échoué que de quelques voix.

Digitized by Google

Me CLÉRY

CLÉRY (Louis-Léon)
Né le 9 aout 1831 a Paris.
Avocat le 11 novembre 1853.
Secrétaire de la Conférence, 1855-56.
Membre du Conseil, 1875-79.
Chevalier de la Légion d'honneur.

S'il n'y avait pas d'esprit en France, il l'aurait inventé! disait Me Cléry, d'Aurélien Scholl dans une de ses plaidoiries ; — on pourrait aussi justement appliquer à l'avocat son jugement sur le spirituel écrivain.

Il suffit d'entrevoir Cléry pour s'en assurer ; il est bien l'incarnation de cette gaieté « franche et toute parisienne » dont il parle lui-même dans ses *Souvenirs du Palais*.

La figure entièrement rasée (comme Napoléon et Pierrot, disait Théodore de Banville), le visage fin, un peu aigu comme sa parole, les cheveux courts, à la *Bressant*, la bouche légèrement sardonique, tel se présente Me Cléry.

A la barre, c'est un des plus terribles adversaires que l'on puisse trouver ; son ironie emporte le morceau, et, pour peu que l'on y prête, il a de ces mots

Digitized by Google

dont on ne se relève pas. — Nous en citerons un exemple; un jour, plaidant comme partie civile, contre un maître chanteur, directeur d'une de ces feuilles qui ne publient que de prétendus « scandales » : — « Le « journal, le....., s'écriait-il, c'est une pince-monsei- « gneur avec laquelle on crochette le coffre-fort des « personnes ; » et il concluait : « c'est-à-dire que « c'est la poule aux œufs d'or que M. X... se pro- « posait d'élever sur son petit fumier ! »

Cléry a débuté sous les auspices de Bethmont, il a été secrétaire de la Conférence des Avocats et membre du Conseil en 1875 ; voilà pour les honneurs professionnels.

Il s'est peu occupé de politique, il s'est borné, lorsqu'en 1870 Me Sénart a été envoyé en mission, comme ministre extraordinaire, près le roi d'Italie, à accepter d'être secrétaire général de cette ambassade, mais sous deux conditions, aussi bizarres que rares pour un secrétaire général ordinaire : c'est qu'on ne lui donnerait ni appointements ni décoration.

Cléry a néanmoins été décoré depuis, mais il ne voulait, croyons-nous, l'être que comme avocat. Les principales affaires de Cléry sont considérables ; on trouve quelques-unes des plus intéressantes dans ce livre disparu presque dès sa naissance, *Souvenirs du Palais*.

Digitized by Google

Me Cléry l'a en effet supprimé aussitôt, et ce qu'il faut qu'on sache bien, c'est que ce sacrifice n'a été fait qu'à la dignité et à l'intérêt du Barreau. Le prétexte, en effet, n'eût été que trop accueilli pour renouveler les attaques dont notre Ordre a été si souvent l'objet : — cet Ordre dont l'un de ses chefs les plus autorisés disait *qu'il est plus facile à attaquer qu'à défendre !*

C'est à ce propos même qu'un de ceux qui s'étaient le plus signalés par ses attaques écrivit à l'auteur après la suppression de son livre : « Ah ! quelle belle occasion vous nous faites perdre ! » — Les plaidoiries contenues en ce volume sont celles qu'avaient fait naître les grandes luttes littéraires au sujet de la *Tour de Nesle ;* — entre Sardou et Mario Uchard, pour *Odette et La Fiammina;* — l'affaire si scabreuse du volume plus scabreux encore de Bonnetain, *Charlot;* — la séparation Santerre où il a succédé à Allou, qui avait plaidé en première instance contre Bétolaud ; — les affaires Roustan-Rochefort, Lemerre-Charpentier (œuvres de Chénier) ; — Got, Comédie-Française (dissolution) ; — Marais-Koning ; — Bloch-Peragallo (Casino de Dieppe) ; — *Contes* de La Fontaine (édition des Fermiers généraux) ; — et celles de Challemel-Lacour, Maurice Joly, Francisque Sarcey, Geoffrin, About (*XIXe Siècle*), etc. etc.

Digitized by Google

Nous avons souvent entendu Me Cléry, se présentant comme partie civile, et il est facile de se rendre compte du merveilleux procureur général qu'il eût été, si la Magistrature, au lieu du Barreau, avait eu l'honneur de le compter dans ses rangs.

De nombreuses sociétés, auteurs et compositeurs dramatiques, les ministères du Commerce, de l'Instruction publique, la Banque de France, la préfecture de la Seine, les premiers théâtres ont tenu à l'avoir pour conseil ; même il est membre du Conseil supérieur des colonies !

Comme collaborateurs nous lui connaissons Félix Herbet, aussi dévoué que distingué, ancien secrétaire de la Conférence de 1875-76, prix Liouville de 1876, auteur de divers ouvrages de droit, d'archéologie, ou purement littéraires, à qui, et c'est le meilleur éloge qui puisse en être fait, Me Cléry a dédié ses *Souvenirs du Palais*.

Citons encore, au hasard, Fernand Worms, depuis secrétaire de Me Rousse et que nous verrons dans le présent volume ; — Allain-Targé, devenu préfet ; — Brizard, Munier-Jolin, qui ont de bonnes situations au Palais ; — Gallichet, qui signe *Galli* dans l'*Événement ;* — Chenu, ancien secrétaire de la Conférence 1880-81, auteur d'un remarquable éloge de Duvergier (Discours de rentrée de 1880) et d'un volume, *Chasse et Procès*, livre pour

Digitized by Google

lequel Me Cléry a écrit une préface avec tout son esprit !

AUTEUR DE :

Souvenirs intimes.
Souvenirs du Palais 1891.

Digitized by Google

Me CLUNET

CLUNET (ÉDOUARD)
NÉ LE 11 AVRIL 1845 A GRENOBLE.
AVOCAT LE 29 DÉCEMBRE 1866.

De taille moyenne, la physionomie franche, ouverte, l'air plus jeune même qu'il ne l'est, Clunet prouve ainsi que le travail sain ne fatigue pas : le *mens sana in corpore sano* des Anciens.

En effet, c'est un travailleur de premier ordre, et, ce travail, venant en aide aux excellents moyens d'une nature heureusement douée, a donné les résultats qui le font remarquer.

Clunet a débuté sous les auspices du grand Senart dont il a été longtemps le secrétaire, et dont il a pris l'exquise urbanité et la dialectique à la fois spirituelle et serrée.

Senart, qui n'a pas été seulement un grand avocat, un de nos plus honorés bâtonniers, avait, on se le rappelle, joué un grand rôle politique : — président de l'Assemblée en 1848, et vice-président de la Chambre en 1877, il a su préserver son jeune et brillant secrétaire de la tentation de la politique, heureusement pour lui et pour le Barreau.

Digitized by Google

Mais de ses études spéciales faites dans l'origine avec Me Senart est venu à Clunet le goût particulier des questions internationales, qui l'a amené à fonder le *Journal de Droit International privé*, dont il serait superflu de faire l'éloge et qui, depuis dix-sept années, rend les services que l'on sait.

Parmi les principales affaires de Me Clunet, nous rappellerons : Philippart, — la succession de la reine Marie-Christine, — celles des métaux et du Comptoir d'escompte,— Stern, — Kœchlin, — *Gil-Blas*, — Fouquier, — Camille Lemonnier, — Raftopoulos, L'hérie, etc.

Il est conseil de diverses administrations, Assistance publique, etc.

On remarquera aussi, dans la nomenclature de ses ouvrages, cette nature spéciale et toute internationale de ses principales études dont beaucoup ont particulièrement servi à nos malheureux compatriotes d'Alsace-Lorraine.

Parmi ses secrétaires signalons : MM. Montéage, ancien substitut au Tribunal de Laval, actuellement avocat à Paris ; — Edouard Aubert ; — Jeanneney, deuxième secrétaire de la Conférence de 1889-90, auteur de *Crédit agricole mobilier* et du discours de rentrée si remarqué sur *L'éloquence judiciaire ;* — Alfred Michel, juge suppléant à Reims, décédé.

Digitized by Google

AUTEUR DE :

Questions de droit relatives à l'Exposition de 1878.
Concordance des résolutions du Congrès de la Propriété artistique. 1879.
Outrage aux bonnes mœurs par la voie de la presse dans les relations internationales.
Du défaut de validité de plusieurs traités diplomatiques. 1880.
Offenses et actes hostiles commis par des particuliers contre un État étranger. 1887.
Questions de droit relatives à l'incident franco-allemand de Pagny (affaire Schnœbélé). 1887.
Etude sur la convention d'Union Internationale pour le protectorat des œuvres littéraires et artistiques. 1887.
Incident du Consulat de France à Florence. 1888.
Abordage du navire français *Ville-de-Victoria* et du cuirassé anglais *Sultan*. 1888.
La question des passeports en Alsace-Lorraine. 1888.
Journal *Le Droit International privé*, 1874-91 (fondateur).

Digitized by Google

Me COMBY

COMBY (Camille-François)
Né le 11 septembre 1850 a Pompadour (Corrèze).
Avocat le 10 novembre 1873.

Grande taille, figure régulière accompagnée de longs favoris noirs, Me Comby a ce qu'on appellerait dans l'armée « une belle attitude ».

A quarante ans il est arrivé, et arrivé seul, sans ce patronage qui a souvent si puissamment aidé quelques-uns de ses confrères.

Il a figuré, et au premier rang, dans les plus grandes affaires contemporaines d'assises ; c'est ainsi qu'on l'a vu dans cette horrible affaire Gamahut ; — il avait plaidé également la fameuse cause aux incidents si variés du célèbre zouave guérisseur Jacob.

Comby a été l'avocat de Prado. On se souvient du mystère étrange qui a enveloppé ce dernier criminel, et dont le voile a seulement été levé pour son défenseur et une autre personne (?) ; — jamais rien n'en a transpiré, et cette cause célèbre méritait à tous égards d'être une des principales de Me Comby. Rappelons

Digitized by Google

aussi les affaires Wilson, Rochefort, du dentiste Duchêne, etc.

C'est un des plus jeunes membres du Barreau se présentant avec un bagage aussi complet de causes importantes ou retentissantes.

Ce n'est pas seulement au criminel que s'est distingué Comby, il plaide aussi fréquemment au civil, et est conseil de diverses sociétés ou chambres syndicales (l'Alimentation, etc.).

Digitized by Google

Me COULON

COULON (Henri-Laurent)
Né le 18 décembre 1855, a Paris.
Avocat le 24 janvier 1876.
Professeur a l'École des Hautes-Études commerciales.
Professeur a l'Institut Philotechnique.

Un jeune et un laborieux, dont le bagage déjà bien lourd est allégrement porté.

Jamais celui qui le rencontre au théâtre ou sur le boulevard ne devinerait dans ce grand jeune homme un avocat déjà éminent et le travailleur dont nous énumérerons plus loin les nombreuses œuvres.

Me Coulon est en effet grand, mince, et, sans l'expression gaie, spirituellement française des yeux, il aurait l'apparence d'un Anglais.

Nous l'avons vu aux assises dans l'affaire Pestel (assassinat de trois marchandes de vin) ; dans celle des cochers assassins (Exposition de 1878) ; dans celle de la rue Ramey, « un mari qui jette sa femme par la fenêtre » ; dans celle de Ferlin dit « l'Homme aux cinquante-quatre enfants » (assassinat, inceste, infanticide et viol) !

Digitized by Google

Puis les affaires si parisiennes de Jane May, l'artiste du Gymnase ; — celle du comédien Guitry contre le Conservatoire, qui a entraîné la modification du libellé des engagements signés par les élèves ; — celle de Georges Laguerre, poursuivi devant la Cour, toutes chambres réunies, pour une réunion au Cirque Fernando ; — l'incendie de l'Opéra-Comique ; — Crédit mobilier Portugais, la Panclastite-Turpin, Cournon, à Aix, etc.

En somme, de grosses affaires de tous genres.

D'ailleurs, si dans ses ouvrages on voit une tendance à spécialiser l'étude du divorce, l'auteur révèle les aptitudes très générales de l'Avocat.

La meilleure biographie à écrire de Me Coulon serait simplement la liste des affaires qu'il a plaidées et des ouvrages qu'il a écrits.

Il est ou a été conseil de l'Opéra-Comique, du Syndicat professionnel des artistes, de diverses sociétés et compagnies d'assurances.

Parmi ses collaborateurs remarquons : Bertron, secrétaire de la Conférence 1888-89 ; — Réty, attaché au ministère de la Marine ; — Pacton, procureur de la République à Brioude ; — enfin Bourgeois et Georges Houard, son collaborateur pour le *Code pratique des assurances maritimes*.

Digitized by Google

AUTEUR DE :

Jurisprudence de la Cour de cassation sur la loi électorale de 1874.
Jurisprudence de la Cour de cassation sur la loi relative à l'ivresse.
Étude pratique et projet de loi sur le Jury en matière correctionnelle (avec Albert Faivre).
Manuel formulaire du divorce et de la séparation de corps (loi de 1884-86).
Jurisprudence du divorce.
Commentaire de la loi sur les marchés à terme.
Condition des enfants naturels reconnus dans la succession de leurs père et mère.
Code pratique des assurances maritimes (avec Georges Houard)
Des agents diplomatiques.
Législation nouvelle des faillites.
Le divorce et la séparation de corps (5 vol.).
Le divorce et l'adultère.

Digitized by Google

Me CRESSON

CRESSON (Guillaume-Ernest)
Né le 6 novembre 1824 a Calais.
Avocat le 9 novembre 1846.
Secrétaire de la Conférence, 1848-49.
Prix Chapon-Dabit (1849 unique).
Préfet de Police, 1870-71.
Bâtonnier, 1890-91.
Chevalier de la Légion d'honneur.

Quand on voit passer Me Cresson, la main dans la poche, le bras maintenant sa serviette un peu écartée, légèrement incliné, comme chargé d'un poids et suivant des pensées absorbantes, on craint de l'aborder. — Mais il vous voit, l'œil se détend, devient gracieux, bon, et l'on sent de suite que la main qui vient presser la vôtre est loyale comme l'homme aimable, l'excellent avocat, le bon citoyen qui vous la tend.

Nous disons l'homme aimable, c'est qu'il est impossible de causer un moment avec lui sans en remporter cette impression, il met bien en pratique cette phrase de son discours du Bâtonnat où, faisant un portrait de l'*Avocat*, il nous dit : « Par les paroles et par les

Digitized by Google

« manières, sa politesse et son tact obtiennent que « tous soient contents de lui. »

Avocat excellent, il avait débuté dans une maison de banque ; mais bientôt, emporté par la vocation, il entre au Barreau en 1846, et se fait de suite remarquer dans quelques affaires criminelles.

Il combat les insurgés de 48, mais reprend aussitôt sa robe pour les défendre vaincus.

Nous citerons, dans ses principales affaires, celle de Jeufosse contre Berryer, et des assassins du général Bréa en 1848.

Après la condamnation de ceux-ci, il chercha vainement à obtenir leur grâce, et le jeune avocat reçut alors de Victor Hugo des éloges et encouragements ; — 22 ans plus tard, le grand poète devait renouer ses relations avec le Préfet de police pour lui demander la liberté de Louise Michel ! — Rapprochement singulier. Rappelons également l'affaire Chenavard, — Sauvage (destitution d'agent de change), — Transcontinental, Memphis El Paso, — chemin de fer Victor Emmanuel, — Huîtrières du Morbihan, — Adam contre Juliette Lamber.

Me Cresson avait déjà, tout jeune, mérité une distinction exceptionnelle du Conseil de l'Ordre dont il devait un jour être le Bâtonnier. Un bienfaiteur de l'Ordre des Avocats avait fait de sa bibliothèque un legs qui devait être remis au jeune avocat que dési-

Digitized by Google

gnerait le Conseil. — Cresson fut considéré comme le plus digne, et cette bibliothèque est devenue le noyau de celle du bâtonnier.

Nous avons dit aussi que Me Cresson est un bon citoyen, — il l'a prouvé aux heures sombres, car celui-là, au contraire de tant d'autres, n'a pas profité de la politique, mais lui a beaucoup donné.

C'est en 1870, pendant le siège de Paris, au lendemain de l'émeute du 31 octobre 1870, qu'on a pensé à lui, — il n'était pas de la curée du 4 septembre, mais on savait trouver l'homme du devoir quand la République en aurait besoin.

Le poste était délicat et plus que dangereux : le patriote ne pouvait refuser.

Il faudrait refaire l'histoire de la fin du siège de Paris, pour dire tout ce qu'a fait le préfet de police d'alors :

Mesures de protection pour le Gouvernement, soins matériels des monuments et objets d'arts, luttes de tous les jours. — Enfin, lors de la reddition de la ville, plusieurs conférences restées célèbres avec M. de Bismarck à Versailles, au sujet du ravitaillement, et dont le récit, publié dans la *Revue des Deux Mondes*, est une page d'histoire des plus intéressantes.

Puis, le flot de l'émeute montant, n'étant plus soutenu par le Gouvernement qui tremblait sur sa base,

Digitized by Google

il donna sa démission malgré les supplications réitérées de Jules Favre et du général Trochu.

Me Cresson n'a eu qu'en 1874 la croix de la Légion d'honneur ; il l'avait trop méritée pour la recevoir plus tôt.

Rentré au Palais, membre du Conseil dévoué, il guide volontiers les jeunes dans la carrière, donne les meilleurs conseils pour l'exercice de la profession ; on voit qu'il se souvient d'avoir été secrétaire de Liouville.

Ajoutons que Cresson a accompli sous son bâtonnat une remarquable réorganisation de la Bibliothèque des Avocats.

AUTEUR DE :

Discours : sur l'Hôpital.
— du Bâtonnat. 1890.
Les premiers jours de l'Armistice en 1871.
Notices biographiques sur Busson-Billault, etc.
De la profession d'avocat (2 vol.).

Digitized by Google

Me DA (*)

DA (BENOIST)
NÉ LE 10 MAI 1813 A CHAMBLY (OISE).
AVOCAT LE 6 AVRIL 1839.
SECRÉTAIRE DE LA CONFÉRENCE, 1840-41.
MEMBRE DU CONSEIL, 1881-84.

UN des plus anciens et des plus respectables à tous égards. Grande figure, un peu pâle, aux favoris courts et blancs.

Me Da, dans le cours de sa longue carrière, n'a point plaidé de ces affaires qui font *du bruit*, à raison soit des personnalités en cause, soit des scandales qu'elles remuent ; mais les affaires courantes, celles qui sont vraiment utiles et indispensables aux transactions et à la vie de tous les jours.

Voilà déjà deux ans qu'il a célébré sa *cinquantaine* dans le Barreau !

Vie honorable, carrière au début de laquelle nous trouvons une distinction, la nomination de secrétaire de la Conférence, et plus tard celle de membre du Conseil de l'Ordre.

(*) Nous avons eu le regret d'apprendre que Me Da est décédé à Montmorency le 22 octobre 1891.

Digitized by Google

Quand on parle de Me Da, il est impossible de ne pas parler de son fils, jeune avocat fort distingué.

En effet, *Henri Da*, né à Paris en 1853, a été deux fois lauréat à la Faculté de Droit en 1874 et 1877 ; — avocat depuis le 22 août 1874, il a été nommé plusieurs fois lauréat de la Faculté de Droit, premier secrétaire de la Conférence pour 1880-81, — juste 40 ans après son père, — rapprochement intéressant !

Il est auteur de divers opuscules : — *Éloge de Delangle ; — Du contrat de compte courant*, etc., et conseil du Comptoir d'escompte et diverses autres sociétés.

Digitized by Google

Me DANET

DANET (Louis-Charles-Albert)
Né le 7 aout 1846, a Privas (Ardèche).
Avocat le 7 novembre 1868.
Secrétaire de la Conférence, 1873-74.
Membre du Conseil, 1890.

De petite taille, l'air franc, décidé, avec la moustache et les cheveux ras commençant à grisonner, rien d'un avocat, au contraire l'apparence toute militaire d'un chef de bataillon de chasseurs à pied.

Danet a débuté on ne peut plus brillamment, et continue de même, ce qui est plus beau !

Secrétaire de la Conférence en 1873-74, il s'est ensuite formé aux affaires sous la direction d'Oscar de Vallée.

Il a beaucoup plaidé devant les conseils de guerre ; il nous suffira de rappeler les affaires du Commandant Sabiani, directeur de la prison militaire de Paris ; — Philippot, jeune Saint-Cyrien ; — le maréchal des logis de gendarmerie Cabis ; — enfin, tout récemment, celle du Major Breton.

Le ministère de la Guerre, mis ainsi à même de l'apprécier, l'a choisi comme conseil.

Digitized by Google

Aux assises, nous le trouvons dans les plus retentissantes causes de l'époque ; il faut évoquer les noms des affaires : Gilles et Abadie (il plaidait pour Abadie) ; Marchandon ; Fenayrou, où il fit acquitter son client, Lucien Fenayrou. — Il a été aussi extrêmement remarqué dans l'affaire Eyraud, où il a soutenu, avec une grande élévation de langue et de pensée, la cause si intéressante des parties civiles, les jeunes filles de l'huissier Gouffé.

Citons encore sa plaidoirie dans l'affaire de Jonquières et Fouroux, à Toulon, pour Mme Audibert et dans celle de la bande de Neuilly.

Danet s'est donc trouvé jouer un rôle dans la plupart des principales affaires de ce temps.

Son talent est d'un caractère net, précis, comme sa personne, avec une note particulière de franchise et de bonne foi qui s'impose à ses auditeurs.

Il est aujourd'hui membre du Conseil de l'Ordre, et l'un des plus jeunes ! Nous pouvons pronostiquer que c'est un bâtonnier de l'avenir.

Nous remarquons parmi ses secrétaires : d'abord de Bruneau de Saint-Auban, déjà connu au Palais, ancien secrétaire de la Conférence 1884-85, auteur de plusieurs ouvrages, et collaborateur de divers recueils de droit.

Puis Me Leredu, ancien secrétaire de la Conférence 1887-88, et Me Mill.

Digitized by Google

Me DAVRILLÉ DES ESSARDS

DAVRILLÉ DES ESSARDS (HENRI-FERDINAND)
NÉ LE 5 JUILLET 1850 A PARIS.
AVOCAT LE 7 AVRIL 1873.
DÉCORÉ DE LA MÉDAILLE MILITAIRE (1870).
CONSEILLER MUNICIPAL DE PARIS, 1890.

Un peu fort, le teint coloré, la barbe taillée en pointe, l'œil vif et spirituel, Davrillé des Essards porte gaiement le poids de sa double existence d'avocat et de conseiller municipal, sans que l'une nuise en rien à l'autre.

Tout jeune engagé volontaire au 119e de ligne en 1870, il a pris à tous les combats livrés autour de Paris une part qui lui a valu la médaille militaire.

Il a débuté brillamment devant les conseils de guerre après la Commune ainsi qu'aux assises.

Au civil, nous l'avons vu plaider d'importants procès ; on se souvient, entre autres, de l'affaire Duverdy-Zola, qu'il eut l'honneur de plaider contre Me Rousse, — de celle du Diacre Michel à la Cour de Poitiers, — de l'interdiction de Biré.

Davrillé des Essarts a également défendu José Garcia dans le procès Prado ; il a plaidé dans l'affaire de l'incendie de l'Opéra-Comique.

Digitized by Google

C'est aussi lui qui fit annuler, dans des conditions particulièrement intéressantes, et rapportées par la Presse d'alors, devant la Cour de Limoges, un jugement rendu deux fois dans la même affaire, par le Tribunal de Brives, contre un maire.

Enfin nous l'avons vu plaider pour Yvette Guilbert, la célèbre chanteuse-diseuse, contre son Directeur, dans cette affaire qui fit tant de bruit, et pour laquelle les lenteurs ordinaires et proverbiales de la Justice furent épargnées à sa cliente!

Davrillé a été, en 1882, un des fondateurs, avec Raoul Duval, de la *Revue Sociale*, pour traiter les questions d'économie politique et sociale ; il a été rédacteur judiciaire pendant quinze ans environ, jusqu'au jour où ses fonctions publiques lui ont enlevé le peu de loisirs que lui laissait le Palais.

Nommé conseiller municipal de Paris au mois de mai 1890, il y traite spécialement les questions ouvrières et d'hygiène; il a présenté plusieurs projets de chemin de fer métropolitain et fait de nombreuses conférences sur la mutualité, l'assurance, la réforme de l'impôt, etc.

Ajoutons qu'il est président de nombreuses sociétés de secours mutuels, notamment celle du XVIe arrondissement, des anciens sous-officiers et autres.

C'est, on le voit, une existence des plus et des mieux occupées.

Digitized by Google

Me DEBACQ

DEBACQ (Claude-Louis-Gabriel)
Né le 2 janvier 1844 a Orléans (Loiret).
Avocat le 8 novembre 1862.
Secrétaire de la Conférence, 1866-67.
Lauréat de la Faculté de Droit.
Médaille d'or, Concours de Doctorat, 1865.

Forte encolure, la barbe portée entière, la bouche seule dégagée, l'apparence d'un marin.

Après des débuts brillants comme lauréat de l'Ecole de Droit, où il a obtenu la médaille d'or des concours de doctorat, Me Debacq a été secrétaire de la Conférence en 1866-67.

Depuis il est devenu peu à peu un des avocats les plus occupés du Palais. Il plaide presque exclusivement au civil, et beaucoup d'affaires financières ou de contrefaçon.

Parmi ses affaires ayant eu du retentissement, on se rappellera celles des diamants de la reine d'Espagne, — des vendeurs de titres de l'Immobilière, — de l'Entrepôt de Bercy, — Crédit Foncier suisse, — du Crédit viager, — coalition des huiles, — de

Digitized by Google

la Société générale de commerce, du Comptoir d'escompte et des Métaux.

Citons aussi celles des chemins de fer Espagnols, Saragosse-Pampelune et Nord de l'Espagne, — Séville-Xérès et Andalous, ainsi que l'affaire de Belleval contre Goblet.

Il emploie ses rares loisirs à écrire soit des études juridiques ou historiques, soit dans des revues de Droit.

Notons, parmi ses secrétaires, MM. Vireecque, Baillot et Jauffret.

AUTEUR DE :

L'éloquence au XIXe siècle.
De l'action du Ministère public en matière civile.
Libéraux et démagogues au moyen âge.
Articles dans : Revue critique.
Recueil de Dalloz.

Digitized by Google

Me DE BIGAULT DU GRANRUT

DE BIGAULT DU GRANRUT (Louis)
Né le 27 novembre 1843 à Sainte-Ménehould (Marne).
Avocat le 11 novembre 1865.
Membre du Conseil, 1892.

BLOND, visage un peu pâle, accompagné d'une barbe blonde qui laisse la bouche rasée, toute dégagée pour la parole, et un peu sarcastique.

De Bigault du Granrut a été secrétaire de Busson-Billault, qui, on s'en souvient, ne fut pas seulement vice-président du Corps législatif, et ministre président du Conseil d'État en 1870, mais aussi un avocat remarquable de ce temps; il était à son cabinet en même temps que Maillard, premier président de Montpellier, et Flandin, le remarquable président de la huitième Chambre.

Il s'est distingué dans beaucoup d'importantes affaires, et notamment l'Union générale ; — Hortense Schneider contre Bionne; — liquidation judiciaire de la Société des métaux; — il avait également plaidé pour plusieurs groupes d'actionnaires du Crédit général français, contre le baron d'Erlanger

Digitized by Google

et Berthier frères. Il a été nommé membre du Conseil de l'Ordre en 1892, distinction dont il était digne à tous égards.

Notons parmi ses collaborateurs : Derche ; — Chambeau, avoué à Fontainebleau ; — Pidancet, gendre de M. Paisant, l'éminent président de Versailles ; — Ricaud, secrétaire de la Conférence 1890-91, lauréat des Facultés des Lettres de Dijon, de Droit de Paris, auteur d'une étude sur Warren Hastings.

Digitized by Google

Me DE CAGNY

DE CAGNY (JULES)
NÉ LE 10 AOUT 1833 A PARIS.
AVOCAT A LA COUR LE 11 NOVEMBRE 1854.
MEMBRE DU CONSEIL, 1884-88.

UN visage encore jeune, encadré de très courts favoris qui commencent à s'argenter !

Me de Cagny est la courtoisie, l'amabilité mêmes, d'une bienveillance extrême pour les jeunes ; il suffit d'en parler aux stagiaires qui l'ont eu pour rapporteur ou président de colonne !

Mais cependant, si le sourire est gracieux, l'œil sait parfois être bien railleur !

Me de Cagny n'a été le secrétaire de personne. Il s'est fait lui-même sa situation très honorable, à tous égards.

Il a été guidé par son père, ancien avoué près le Tribunal de la Seine, qui avait ensuite occupé lui-même dans le Barreau une place importante, mais qui le dirigeait de préférence vers son ancienne étude De Cagny y entra en effet, y resta longtemps maître clerc ; c'est là qu'il acquit sa grande expérience de la

Digitized by Google

pratique des affaires, mais ses goûts devaient le ramener à la Barre.

Il y revint, et en peu d'années se fit une excellente situation, sans être le conseil attitré d'aucune grande administration, sans avoir jamais plaidé de ces affaires à grand retentissement. Il se contente non seulement de bien plaider, mais encore de bien diriger les affaires de ses clients, ce qui est plus rare qu'on ne le croit.

L'estime de ses confrères l'a appelé et maintenu au Conseil de l'Ordre jusqu'au jour où, pour en faciliter l'accès à un autre, il s'en est volontairement retiré.

Me de Cagny est de plus premier suppléant de la Justice de paix du Ier arrondissement depuis 1865, il occupe donc depuis 27 ans ces fonctions dans lesquelles il a succédé à son père qui les avait occupées lui-même pendant 45 ans, et à son grand-père, qui en avait été investi dès leur institution. Combien de titulaires successifs et divers, le grand-père, le père et le fils ont-ils suppléés !

Près de cent ans consécutifs de suppléance en trois générations ! C'est un rapprochement qu'il nous a paru intéressant de faire. Quelle preuve de dévouement et d'honorabilité !

Parmi ses collaborateurs, nous trouvons : Challamel, plusieurs fois lauréat de la Faculté de Droit de Paris, prix Rossi, 1880, secrétaire de la Conférence

Digitized by Google

1878-79, auteur d'études sur les cédules hypothécaires ; — sur le régime de la ville de Brême ; — sur l'hypothèque judiciaire ; — secrétaire de la Société de législation comparée, etc. ; — Félix Roussel, secrétaire de la Conférence 1884-85 ; — Dupuich, plusieurs fois lauréat de la Faculté de Droit, secrétaire de la Conférence 1887-88.

Digitized by Google

Me DECORI

DECORI (Félix-Alfred-Barthélemy)
Né le 1er mars 1860 a Paris.
Avocat le 2 avril 1883.
Secrétaire de la Conférence, 1886-87.

Decori est de taille moyenne, blond, visage genre Charles IX, c'est un des plus jeunes parmi ceux à qui leur notoriété assigne néanmoins une place dans ces pages ; de plus il possède un grand talent de parole, qualité beaucoup plus rare qu'on ne pourrait le croire chez les avocats.

Combien d'avocats, en effet, plaident admirablement, qui ne sont ni orateurs ni écrivains.

Pour Decori, *arrivé* à un âge où d'ordinaire on est encore presque à chercher sa voie, il parle et écrit d'une manière remarquable.

Il suffit de lire quelqu'une de ses plaidoiries, par exemple celle pour Eyraud, l'assassin du malheureux huissier Gouffé, pour s'en convaincre.

Le succès dans cette affaire n'a pas répondu à l'effort, mais ce n'est pas sur le résultat qu'il faut juger la plaidoirie.

Et quelle réflexion à la fin de celle de Decori !

Digitized by Google

« Il y a quelques semaines, le jury de Versailles « accordait des circonstances atténuantes à un parri- « cide ? Qu'a donc fait de plus Eyraud ? Rien de plus « horrible. Mais *son crime a fait du bruit !* Car sachez- « le bien, si sa tête tombe, ce ne sera pas dans les « détails du procès que vous trouverez les motifs de « votre sévérité, ce sera dans le scandale énorme que « cette affaire a causé ! »

C'est effroyablement juste, et tous les jours au Palais il se présente des condamnations ou des acquittements aussi scandaleux, car ils sont dus à la passion du public ! — Il est certain que l'assassin du genre Eyraud doit souhaiter que son crime ne fasse pas trop de ce bruit nuisible aux circonstances atténuantes, et que l'assassin du genre Chambige doit souhaiter au contraire une large publicité qui amènera des polémiques, et l'assurera d'une atténuation, sinon de l'impunité ; ils peuvent ainsi tous deux avoir l'espoir de s'en tirer à meilleur compte.

Nous rappellerons, comme *résultats*, les acquittements du pompier André (incendie de l'Opéra-Comique), de Laminette (assassinat de Puteaux) ; notons également les affaires Léoni (conseil de guerre) ; — Métayer (Evreux) ; — Hoyos (Beauvais) ; — Sellier (affaire Allorto, etc.) ; — Laure, la sage-femme, dans l'affaire Fouroux ; — Deville, dans celle de Courbevoie, et Delbeuf-Bouly de Lesdain ! Enfin,

Digitized by Google

plus récemment, la bande de Neuilly ; — le notaire Guyard (faux testament de la Boussinière), — et l'acquittement de Mme Raymond, dans l'affaire de la rue du Rocher.

Il est difficile de parler de Decori, sans dire au moins quelques mots de son père.

Me Decori, père, un des *anciens* les plus honorables du Barreau, qu'il abandonne un peu à présent, y a été inscrit depuis 40 ans !

Il ne s'est pas contenté de plaider de nombreuses et intéressantes affaires civiles et criminelles.

Quelques-unes d'entre elles ont tranché des questions nouvelles d'une grande importance ; l'affaire Clémaron (Cour de Riom) a présenté pour la première fois la curieuse question de savoir si une femme sourde-muette et aveugle pourrait valablement signer quittance.

L'affaire V... a pour la première fois offert la situation de deux Français s'étant naturalisés suisses pour divorcer.

Nous sommes heureux de réunir encore, dans une même notice, un père et un fils aussi distingués, preuve vivante que les traditions de l'Ordre se perpétuent dans les familles de ses membres.

Digitized by Google

Me DE JOUY

DE JOUY (ANATOLE-JULES)
NÉ LE 7 MARS 1815, A GENNEVILLIERS (SEINE).
AVOCAT LE 7 NOVEMBRE 1836.
SUBSTITUT AU TRIBUNAL DE LA SEINE, 1848.
AVOCAT LE 13 FÉVRIER 1849.
MEMBRE DU CONSEIL, 1888-91.

Si l'on s'en rapportait à la brutalité d'une date, on croirait que Me de Jouy a réellement 77 ans, mais, quand on le voit, on est tenté d'en retirer 10, et, quand on l'entend plaider ou causer, d'en ôter 10 autres !

C'est une des figures les plus connues du Palais : avec ses favoris blancs, son expression sardonique, et surtout ses yeux saillants, abrités par d'énormes verres.

Me de Jouy est en effet d'une myopie invraisemblable ; il lui doit peut-être de voir les affaires de si près que rien ne lui échappe. Il plaide depuis 55 ans, sans autre interruption qu'un court passage au Parquet de la Seine, comme substitut en 1848.

De Jouy s'est peu adonné aux assises ; — outre les affaires civiles ordinaires et de nombreuses affaires

Digitized by Google

administratives, il s'est principalement voué aux affaires d'accidents.

Conseil des compagnies d'assurances, l'Urbaine et la Seine, contre les accidents, Me de Jouy est la providence des cochers et de tout ce qui, conduisant un cheval, espère écraser à peu près gratuitement ses semblables ; le nombre de ceux qu'il a fait renvoyer plus ou moins indemnes à la suite d'écrasements variés est immense. Il est également conseil des communes de Courbevoie, Asnières, Colombes, Gennevilliers et Enghien.

Parmi ses affaires, nous citerons, tout récemment, celle des *faux accidents*, si curieuse ; on se souvient qu'une bande s'était formée, composée de cochers, de comparses jouant le rôle de témoins et même d'agents, qui, après avoir supposé un accident, s'entendaient de manière à partager le montant des dommages-intérêts ou des transactions ; le dernier acte de cette comédie toute parisienne s'est joué en police correctionnelle.

Me de Jouy a eu de nombreux secrétaires pendant ses longues années d'exercice.

Nous rappelons parmi les plus distingués : Batbédat, secrétaire de la Conférence en 1857-58, substitut à Mayenne, puis à Laval et à Angers, procureur impérial à Laval, et avocat général à Angers de 1871 à 1880, et décédé la même année ; — Chaubardat,

Digitized by Google

avocat en province ; — Varambon, secrétaire de la Conférence 1857-58, puis avocat à Lyon, procureur général à Besançon, député du Rhône de 1876 à 83, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Justice, conseiller à la Cour de cassation, décédé en 1885 ;

Régis Coste, secrétaire de la Conférence 1872-73, avocat à Paris, très occupé et à juste titre ;

Guillemant et Poulain, avocats à Paris ; — Manet, membre du Conseil municipal de la Seine, frère du peintre, décédé ;

Gillet devenu juge au tribunal de Chinon ; — Guillot, actuellement son dévoué collaborateur.

Enfin, nous le citons le dernier, bien qu'à tous égards, un des premiers, Gambetta ; en effet le grand tribun a quelque temps, à ses débuts, été sous les auspices de Me de Jouy avant de travailler avec Crémieux.

Digitized by Google

Me DELIGAND

DELIGAND (GEORGES)
NÉ LE 5 JUILLET 1846 A SENS (YONNE).
AVOCAT LE 23 JANVIER 1867.

GRAND, brun, plutôt l'apparence d'un créole que d'un Bourguignon.

Deligand a été secrétaire de Templier, encore un de nos maîtres trop tôt enlevé au Barreau.

Il a plaidé avec succès et talent de nombreuses affaires parmi lesquelles nous citerons celles de la comtesse Clary contre Bretonneau-Clary, le sculpteur Roucher, qui avait obtenu la médaille d'or au Salon de 1891, etc.

D'une famille aux attaches absolument judiciaires, ce que nous sommes toujours heureux de saluer !

Son père, avocat des plus distingués, au Barreau de Sens, ancien maire de cette ville, conseiller général de l'Yonne, etc. ; — son beau-frère, M. Guillot, le juge d'instruction dont le nom est au-dessus de tout commentaire.

Deligand est avocat de diverses sociétés d'assu-

Digitized by Google

rances, de l'Association générale des médecins de France, etc.

Il a pour secrétaire un jeune avocat, Me Charles Lambert.

AUTEUR DE :

Les assurances contre l'incendie.

Digitized by Google

Me DEMANGE

DEMANGE (CHARLES-GABRIEL-EDGAR)
NÉ LE 22 AVRIL 1841 A VERSAILLES (SEINE-ET-OISE).
AVOCAT LE 8 NOVEMBRE 1862.
SECRÉTAIRE DE LA CONFÉRENCE, 1864-65.
PRIX LIOUVILLE, 1865.
MEMBRE DU CONSEIL, 1889.
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE LÉGALE.

De grande taille, il semble fait pour porter la robe dont les plis drapent bien son torse puissant, qui, par sa robustesse montagnarde, révèle son origine vosgienne. Le visage coloré, la bouche bien dégagée par les favoris brun clair, écartés, — les yeux un peu saillants, achèvent de donner un caractère *en dehors* à celui qui peut être aujourd'hui considéré comme le successeur du grand Lachaud.

En effet, Demange, qui plaide peu au civil, paraît, comme son illustre devancier, s'être réservé pour la lutte plus ardente et plus passionnée qui se livre aux Assises ou à la Police correctionnelle.

Il a commencé très brillamment une carrière que la suite devait montrer plus brillante encore.

Secrétaire de la Conférence en 1864-65, il obte-

Digitized by Google

nait le Prix Liouville en 1865 et il est depuis 1889 membre du Conseil de l'Ordre.

Demange a débuté comme secrétaire de E. Leroux, puis de Me Carraby ; mais, emporté par son tempérament, il devait abandonner la carrière purement civile pour les causes criminelles qui devaient donner plus d'essor a son talent plein d'une chaleur qui va quelquefois jusqu'à une violence toute faite de conviction ou d'indignation.

Demange est heureusement doué ; la voix puissante, l'ampleur du geste, il a ces dons naturels si difficiles à remplacer.

Comment énumérer seulement les grandes affaires de Demange, il faudrait prendre les plus importantes, les plus difficiles, les plus célèbres causes du temps présent, et en former une liste, sûr d'y voir figurer son nom.

Il avait, dans le principe, été adjoint à Me Leroux, avocat du prince Pierre Bonaparte (meurtre de Victor Noir), devant la Haute Cour, et de suite s'était élevé hors de pair.

On se souvient de l'affaire Moyaux, assassin de sa propre fille ; de l'affaire Lebiez et Barré, où Demange défendit l'étudiant Lebiez.

Puis les affaires Fenayrou, le crime du Pecq ! — La récente affaire de Doré, Berland, etc., les assassins de Courbevoie, etc... qui sont dans le souvenir de tous !

Digitized by Google

Notons encore les affaires du Dr Garrigues, — Gaudry (veuve Gras), — du capitaine Voyez, Challenton, — Du Mayniel, — Prieur de La Combe (incendie), — Guyenheim (Nancy); nous allions oublier l'affaire Pranzini !

Enfin, l'an dernier, l'affaire du testament La Boussinière, si bizarrement autographié ! et l'affaire Deacon, à Nice.

Parmi ses collaborateurs citons Me Angeli, avocat distingué, qui s'est créé déjà une situation personnelle excellente et s'est fait remarquer dans nombre d'affaires (Morin, Clovis Hugues, etc.) ;

Me Lailler, secrétaire de la Conférence, 1884-85.

Digitized by Google

Mes DEROSTE

DEROSTE (Eugène-Albert-Marie)
Né le 1er avril 1850 a Paris.
Avocat le 20 aout 1872.

DEROSTE (Albert-Jules-Léon)
Né le 19 septembre 1855 a Alger.
Avocat le 1er février 1881.

Un contraste remarquable que les deux frères : l'aîné, blond, calme, un peu froid ; l'autre brun, vif, très en dehors !

Eugène Deroste a été secrétaire de Jules Favre, le grand Bâtonnier, homme politique peut-être contestable, mais à coup sûr un des plus grands orateurs de notre pays.

Me Deroste nous permettra de rappeler ici un souvenir de son ancien patron...

Nous assistions, au Corps législatif, sous l'Empire, à la séance dans laquelle Me Jules Favre vint au nom des héritiers du malheureux Lesurques (aff. du *Courrier de Lyon*), solliciter la réhabilitation de sa mémoire, et nous n'avons jamais peut-être entendu

Digitized by Google

de plus merveilleux discours que cette sorte de plaidoirie posthume pour un homme dont l'exécution n'avait été qu'un nouveau crime !

Deroste joint à une réelle élégance de parole l'argumentation serrée qui convient aux affaires civiles et spécialement aux affaires de sociétés financières et autres.

Nous avons remarqué, parmi les plus importantes, celles du chemin de fer de Fourvières, à Lyon, — de la Société nationale des mines, — du Zodiaque, — de la Chauvrière, — de la Banque de prêts à l'Industrie, etc.

Il est conseil de plusieurs sociétés financières ou Compagnies d'assurances.

Jules Deroste a débuté lui-même, sans *patronat*, et s'est fait ainsi une excellente situation. Il a plaidé dans d'importantes affaires d'expropriation (ouverture de l'avenue Ledru-Rollin, l'avenue Parmentier, l'avenue de la République, la Bourse du commerce, etc.), dans les affaires du Zodiaque, du Cinquantenaire des Chemins de fer, etc.

Le père d'Eugène et Jules Deroste, qui a laissé au Palais autant de souvenirs que de regrets, après

Digitized by Google

avoir été président à Alger, juge au Tribunal de la Seine, est décédé conseiller à la Cour de Paris, en 1884, ayant eu le bonheur de voir ses deux fils suivre ses traces honorables dans la grande famille judiciaire.

Digitized by Google

Me DE SAL

DE SAL (Léonard-Honoré-Léonce)
Né le 30 septembre 1833 a Salon-la-Tour (Corrèze).
Avocat le 17 mars 1855.
Secrétaire de la Conférence, 1858-59.
Conseiller général de la Corrèze, 1877.
Sénateur de la Corrèze, 1886.
Vice-président de l'Association corrézienne.

De grande taille, robuste, le regard pétillant comme l'esprit qu'il mêle aux anecdotes qu'il aime à raconter et conte fort bien ; le visage allongé par de grands favoris grisonnants et dont, lorsqu'il cause, il tortille les pointes : voilà Me de Sal au physique !

D'autre part, homme aimable et très obligeant ; — comme avocat, il nous suffira de passer en revue quelques-unes de ses principales affaires, pour faire apprécier mieux que par des mots sa grande valeur.

De Sal a été secrétaire de Lachaud, dont il a pendant plusieurs années dirigé le cabinet, qui lui était d'ailleurs complètement confié pendant l'été.

Ils étaient, du reste, cousins germains, ce qui a fait dire à Me Henri Robert, dans une intéressante étude

Digitized by Google

sur Lachaud : « Par sa mère, Lachaud appartenait à « la plus ancienne bourgeoisie de Paris, à la famille « de Sal, dont un représentant occupe aujourd'hui « une place considérable au Palais et au Sénat. »

Me De Sal a plaidé, après la Commune, devant tous les conseils de guerre de Paris et des environs ; il a été extrêmement apprécié à tous égards par tous les officiers composant ces conseils.

A un moment, il y eut plus de 400 affaires ; elles lui avaient été envoyées par son ami Gambetta dans des conditions assez intéressantes.

Voici la lettre du grand tribun, curieux autographe :

« Mon cher ami,

« Je te serai bien reconnaissant si tu voulais te « charger d'une série de demandes et affaires rela- « tives aux détenus de la Commune. J'ai un dossier « assez volumineux que je te remettrai, tu en garde- « ras ce que tu voudras et tu en distribueras le « reste.

« Bien à toi.

L. GAMBETTA. »

« Me de Sal, 1, rue Gozlin. »

Cet envoi était un *rendu*, car la première affaire politique de Gambetta, un procès de société secrète

Digitized by Google

où il défendait Buette, lui avait été donnée par Me de Sal.

En effet de Sal avait été un des premiers amis que Gambetta ait eus à son arrivée à Paris; il l'avait mis en rapport avec Lachaud, pour qui Gambetta avait conçu une profonde admiration, qui devait lui inspirer une étude qui restera un chef-d'œuvre.

Nous citerons, dans les principales affaires de de Sal, l'affaire Collignon, qui a fait grand bruit; ce Collignon était un ancien frère de la Doctrine chrétienne, qui avait précipité dans la Seine une enfant de dix ans, belle-fille de sa sœur, ancienne religieuse elle-même !

La défense de Paschal Grousset, membre de la Commune, à qui il put éviter une condamnation sur les crimes de droit commun, et qui fut seulement condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Ernest Picard et Ranc avaient désigné Me de Sal pour cette affaire, et M. Hébrard, sénateur, directeur du *Temps*, parent de Grousset, avait prié l'avocat, qui devait un jour être son collègue, de s'en charger.

De Villemessant qui s'intéressait vivement à son ancien rédacteur, Paschal Grousset, avait fait également des démarches.

Notons encore l'affaire de l'explosion de la rue Béranger, l'affaire de Monasterio (1883), dans laquelle

Digitized by Google

la 9e Chambre, après trois jours de débats s'est déclarée incompétente, et qui s'est terminée par un arrêt de non-lieu rendu par la Chambre des mises en accusation sur un mémoire de Me de Sal. C'est à la suite de ce procès que la femme Challenton fut tuée par son mari, qui avait été poussé à bout par les appréciations de certains journaux, ainsi qu'il l'a fait déclarer par son défenseur Me Demange.

Puis l'affaire de Simon, qui tira deux coups de revolver sur l'avoué Thorel en 1884, et fut acquitté. — On se souvient, rapprochement singulier, que le prédécesseur de Thorel, Me Lucy Benoist, avait été aussi, quelques mois avant, l'objet d'une tentative de meurtre de la part d'un ancien agent d'affaires. De Soulze, un inventeur, qui, croyant avoir à se plaindre de M. Périné, l'expert bien connu, l'avait frappé de plusieurs coups de poignard ; de Pillon de Thury, ancien protonotaire apostolique, fondateur et directeur de la Société de la Pantographie voltaïque et du journal (?) *Le Rosier de Marie*, condamné pour escroquerie en 1884.

Citons enfin l'affaire du malheureux Turpin, le remarquable inventeur d'explosifs, qui paya bien cher une simple indiscrétion sans grandes conséquences. Il paraît avoir été une victime de la raison d'État dans une affaire sur laquelle le ministère de la guerre a empêché de faire la lumière.

Digitized by Google

Au Sénat, Me de Sal a joué un rôle également important; nous avons vu, lors de la Haute Cour, au délibéré du 14 août 1889, l'avocat plus encore que le sénateur prendre la parole pour soutenir que la Haute Cour était incompétente pour statuer sur la question des détournements qu'aurait commis le général Boulanger alors qu'il était ministre, que la Chambre devait demander des poursuites pour concussion, et qu'alors seulement le Sénat pouvait juger. En effet, la connexité même des détournements ne pouvait changer l'attribution de juridiction strictement limitée par la loi du 16 juillet 1875.

Me de Sal, tout en acceptant l'accusation sur les autres points, était de ceux qui n'admettent pas que la passion politique puisse faire commettre des illégalités. L'incident fut très violent et, on s'en souvient, obligea même à suspendre la séance.

Nous l'avons également trouvé défendant l'article 463, contre M. Bérenger qui, comme correctif de la loi, tendait à le faire abolir en cas de récidive ; c'est ainsi que l'on verra toujours Me de Sal, fidèle à son serment d'avocat, défendre à la Chambre Haute les saines questions de droit et de justice.

De Sal est conseil de diverses sociétés, — Association des anciens élèves de l'École des Arts et Métiers, etc. etc.

Digitized by Google

Me DESCHARS

DESCHARS (ALFRED-BERNARD-RENÉ)
NÉ LE 14 JANVIER 1846 A PARIS.
AVOCAT LE 29 AOUT 1868.

EST-CE Me Deschars qui ressemble à Clunet, ou Me Clunet qui ressemble à Deschars ? Toujours est-il qu'il y a une analogie ; heureusement qu'ils sont assez connus déjà l'un et l'autre, pour qu'on les distingue.

Deschars a été secrétaire de Me Carraby, et l'un des plus dévoués ; ainsi, devenu lui-même un avocat recherché, il continue à être le compagnon fidèle de son ancien patron, et chaque jour on les voit ensemble descendre les hauteurs du boulevard Haussmann, pour prendre le chemin de l'audience, et cela avec tant de régularité que l'on pourrait dire l'heure en les voyant passer.

C'est une habitude de vingt ans ; l'amitié au Barreau n'est donc pas un vain mot.

Pendant la guerre, officier d'ordonnance du malheureux général Lecomte, lors de la Commune,

Digitized by Google

Deschars, pris par les insurgés, n'a dû qu'à son courage et à sa bonne étoile de n'être pas fusillé.

Il a plaidé avec esprit des affaires de littérature et de théâtre pour MM. Cantin, Bertrand, — ainsi que pour l'Eden-Théâtre, le Châtelet, les Bouffes-Parisiens, la maison Erard !

Deschars est conseil de plusieurs grandes sociétés, telles que le Laurium, etc.

Il apporte, dans ces sortes de procès, un esprit juste et une connaissance approfondie des questions se rattachant à la constitution et au fonctionnement des sociétés financières.

Me Deschars suit sa voie sans se préoccuper de l'effet à produire, mais seulement du résultat à obtenir dans l'intérêt de ses clients; il recherche même le silence avec autant de soin que d'autres pourraient désirer le bruit.

Digitized by Google

Me DESJARDIN

DESJARDIN (Florimond)
Né le 14 mars 1848 a Moncornet (Aisne).
Avocat le 23 février 1874.
Secrétaire de la Conférence, 1875-76.

Le type un peu napoléonien de François Coppée, de Victorien Sardou; le même teint brun, aux yeux clairs, les cheveux seuls diffèrent, ils sont taillés courts.

Bien Parisien, il n'y a pour l'apprécier qu'à lire le résumé de ses principales affaires. — Tous les genres, tous les mondes, mais toujours la note artistique ou littéraire qui domine.

Les questions de contrefaçon ou de concurrence déloyale s'y ajoutent.

C'est ainsi que l'on rappellera la lutte des Deux *John Arthur*, les célèbres agents de locations anglais, et la lutte non moins fameuse des chocolatiers Marquis.

Nous citerons aussi l'affaire du peintre belge van Beers, contre l'expert Sédelmeyer ; ajoutons de nom-

Digitized by Google

breuses affaires de théâtre, soit pour, soit contre les artistes.

Les bottes de Mlle Ugalde ; — les affaires du Dr Quienet, de la duchesse de Beauffremont; — Rattazzi; — Deprez contre Drumont; — des Téléphones; — de la Vaseline; — des phares de l'Empire Turc; — des faïences de Nevers; — des Entrepreneurs des Bouffes, etc.

Desjardin avait débuté brillamment comme secrétaire de la Conférence des avocats; puis, secrétaire de Rousse, il a pris de ce maître une grande correction de langue.

Il a aujourd'hui comme collaborateurs MM. Deschamps et Chaslus, jeunes avocats d'avenir.

AUTEUR DE :

Procès des Jésuites et l'Université de Paris devant le Parlement, au XVIe siècle.
De la folle enchère.

Digitized by Google

Me DEVIN

DEVIN (Charles-Léon)
Né le 5 novembre 1843 a Paris.
Avocat le 8 novembre 1863.
Secrétaire de la Conférence, 1867-68.
Prix Liouville 1868.
Membre du Conseil depuis 1884.

Grand, blond, un visage clair, un peu coloré, avec des favoris coupés très courts ; sa toque cache une calvitie précoce ; tel est Me Devin au physique.

Son talent est précis, net, d'une grande clarté, aussi s'est-il créé une vraie spécialité d'affaires financières.

Devin a du reste été à bonne école à ce point de vue, car, secrétaire de Nicolet, il a débuté au Barreau en préparant les grandes affaires de ce maître trop tôt disparu.

Nous n'avons jamais vu Me Devin au criminel proprement dit, il s'est voué aux affaires civiles, et seules certaines affaires financières ont pu l'entraîner sur le terrain pénal.

Digitized by Google

Nous trouvons le nom de Me Devin dans tous les grands débats financiers de ces dernières années : Union générale, Réassurances générales, Comptoir d'escompte, Panama, les Guanos Dreyfus, Compagnie transatlantique, Crédit viager, Transcontinental, Memphis, el Paso, — Huîtrières du Morbihan, — Testament Tiercelin.

De nombreuses administrations et sociétés financières ou industrielles, telles que Compagnie du Soleil, Agents de change, Chambre des notaires, Société des naufragés, Sous-comptoirs des Entrepreneurs, etc., ont tenu à l'avoir comme conseil.

Parmi ses collaborateurs, citons Henri Bonnet, secrétaire de la Conférence 1879-80, dont la position n'est plus à faire, conseil de diverses sociétés (Compagnie du Nord, Transatlantique, etc.); — Louis Bourdon, secrétaire de la Conférence en 1882-83, avocat des plus distingués qui s'est également créé au Palais une situation personnelle excellente ; — Normand, secrétaire de la Conférence 1886-87, avocat de beaucoup d'avenir ; — Delom de Mézerac, secrétaire de la Conférence 1885-86, plusieurs fois lauréat de la Faculté de Droit de Paris, qui lui a décerné cinq prix et la médaille d'or du doctorat.

Ajoutons MM. Moizard, avocat à Paris, et Ernest Benoist, déjà occupé, que l'on a vu notamment dans

Digitized by Google

l'affaire du duel de Morès, pour l'un des témoins, conseiller général de la Côte-d'Or et fils de M. J. Benoist, ancien avocat général à Paris, actuellement avocat à la Cour, et dont la notice se trouve dans ce volume.

Digitized by Google

Me DOUMERC

DOUMERC (Armand-Louis-Alexandre)
Né le 8 mai 1846 a Paris.
Avocat le 8 novembre 1868.
(Substitut a Digne, 1869 ; a Mantes, 1870).

De taille moyenne, robuste, une tête puissante, le visage coloré légèrement et accompagné de cheveux et favoris blonds, l'œil clair, tel est Me Doumerc au physique.

Après un court passage dans la magistrature qui ne donnait pas à son activité remarquable un champ suffisant, il est entré dans le Barreau et, très jeune, s'y est fait une situation considérable.

Outre son talent de parole, de plus servi par un organe excellent, Me Doumerc se distingue encore dans sa plaidoirie par une méthode remarquable de clarté, ce qui est beaucoup plus rare au Barreau qu'on ne pense.

Il a aussi un *à-propos* extraordinaire en cas d'interruption de l'adversaire et est particulièrement à redouter dans la réplique.

Me Doumerc possède un grand *tact de l'audience*,

Digitized by Google

au point de vue de l'impression produite sur les magistrats et des faits sur lesquels il faut insister... ou glisser ; enfin il a un mérite qui n'est pas commun, celui de plaider pour *son client* et non pour *lui-même*, et de savoir au besoin sacrifier une plaidoirie.

Il serait trop long, pour une semblable notice, de signaler les affaires importantes ou intéressantes plaidées par Me Doumerc.

Rappelons seulement les suivantes :

Parmi les procès financiers, le Crédit général français pour Berthier frères, avec Me Lenté, où s'est vu confirmé par la jurisprudence le privilège des agents de change ; — les Réassurances générales, Compagnies Havre, Paris, Lyon, etc.

Parmi les affaires littéraires ou artistiques :

Celles de l'ancien Théâtre italien (Escudier) ; — de l'Hippodrome ; — du Jardin de Paris et du Moulin-Rouge ; — des Nouveautés (Brasseur) et des Folies-Dramatiques ; — de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique, dans lesquelles il a fait établir la jurisprudence dans la matière si importante de la perception des droits.

Rappelons aussi les procès d'Adelina Patti, de Daubray ; Camille Clermont (fanfan Benoiton !) ; — le restaurateur Brébant ; — Taillade, celui de Bruant (chanson de la chaussée de Clignancourt) ; — ceux de Paulus, pour les chansons célèbres *En revenant*

Digitized by Google

de la Revue, le Père la Victoire, et autres dont les contrefaçons ont été poursuivies devant un grand nombre de cours et de tribunaux français sur les plaidoiries de Me Doumerc.

Enfin l'affaire Moro, le journaliste qui, ayant interwiervié des jurés dans le procès *Eyraud*, fut poursuivi pour outrages à ces magistrats temporaires, — et l'affaire Turpin (la Mélinite), dans laquelle il a prié, on s'en souvient, le sénateur de Sal de s'adjoindre à lui devant la Cour. — Citons, en dernier lieu, et toute récente, l'affaire du « Billard national » devant la Cour d'Aix, établissant un intéressant point de jurisprudence en matière de jeu d'adresse.

Me Doumerc est conseil de nombreuses sociétés, parmi lesquelles : l'Association littéraire artistique internationale, — la Société française de sauvetage, — la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de musique, — la Société de géographie commerciale de Paris, — la Société de prévoyance de la Préfecture de police, etc.

Citons, parmi ses collaborateurs anciens et actuels: de Corny, travailleur de talent, qui a collaboré à la jurisprudence générale des assurances terrestres, au Manuel général des assurances d'Agnel, — à la Revue du notariat et de l'enregistrement ; — de Leymarie, ancien magistrat (de 1872 à 1878), conseil de plusieurs sociétés (de géographie commerciale de Paris, d'édi-

Digitized by Google

tions scientifiques, etc., et auteur de divers ouvrages (l'Enseignement au Conservatoire, — Délais judiciaires, etc.).

Ajoutons Edouard Peltier, dont la position se dessine au Palais ; — Louis Couché, avocat de talent, membre distingué de la Presse judiciaire, qui aura dans un temps rapproché une excellente situation ; — Henry Huard, actuellement sous-préfet de Soissons ; — enfin MM. Wolf et Hattu, jeunes avocats d'avenir ; ce dernier est fils de Me Hattu, ancien bâtonnier et l'un des premiers avocats de Douai.

Digitized by Google

Me DROZ

DROZ (ALFRED)
NÉ LE 5 MAI 1846 A MEAUX.
AVOCAT LE 5 DÉCEMBRE 1868.
LICENCIÉ ÈS LETTRES, 1866.
LAURÉAT DE LA FACULTÉ DE DROIT, 1868.
PRIX DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES, 1877.
MÉDAILLE MILITAIRE, 1870.
PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE MOLÉ, 1875.

TRÈS grand, mince, les épaules un peu hautes, obligé de se tenir un peu penché en avant pour serrer la main de ses confrères trop petits pour lui, — d'une grande vivacité de geste et de parole : tel est Me Droz. On voit sur sa robe le ruban de la médaille militaire, obtenue en 1870 à la bataille de Montretout.

Il a brillamment débuté et, fait plus rare, a *continué*.

On se souvient encore, dans notre vieux collège Louis-le-Grand, de ses succès au grand Concours.

Il avait été même reçu premier au Concours de la licence ès lettres ; mais il quitta la Faculté des Lettres pour celle de Droit, dont il devait également devenir lauréat.

Digitized by Google

Au Palais, Droz, après avoir été dans une étude d'avoué maître clerc, a commencé comme secrétaire de Me Bétolaud ; il est resté attaché au cabinet du grand avocat pendant cinq ans environ.

Mais l'étude des questions plus ardues de Droit n'avait pas déraciné en lui son amour pour les Lettres, et un mémoire de Me Droz sur l'histoire des idées sur l'éducation en France depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours obtenait une récompense de l'Académie des sciences morales et politiques.

Parmi les affaires principales où Me Droz s'est distingué, signalons divers procès pour des journaux de Paris, poursuivis par le Gouvernement du 16 mai ; puis l'affaire de la Banque de Lyon, en 1882, pour le malheureux Savary, ancien député de la Manche ; les affaires du Crédit de France, Crédit viager, Société des métaux, Progrès national, etc.

Depuis 1881, il fait partie du Conseil général de Seine-et-Marne, dont il est secrétaire.

AUTEUR DE :

Traité des assurances maritimes (2 vol.).

Digitized by Google

Me DU BUIT

DU BUIT (Charles-Henri)
Né le 1er juillet 1837 a Mulhouse (Haut-Rhin.)
Avocat le 27 novembre 1858.
Membre du Conseil de l'Ordre depuis 1877.
Président de la Société de Législation comparée.
Batonnier, 1891-92-93.

Grand, mince, le teint brun, avec son visage encadré de favoris très courts, Me Du Buit a l'aspect un peu sévère du magistrat plutôt que de l'avocat.

Du reste, il est lui-même le premier juge (et peut-être le plus scrupuleux) de ses propres affaires.

Me Du Buit a plaidé les plus considérables causes de l'époque ; il faudrait, peut-être, évoquer le souvenir du regretté Lenté, si prématurément enlevé au Barreau, pour trouver un avocat ayant joué un rôle plus important dans d'aussi grosses affaires.

C'est ainsi que nous avons vu Me Du Buit plaider pour M. Bontoux dans l'affaire de l'Union générale, défendre M. Laveissière dans celle des Métaux, dans celles des Guanos du Pérou, de Bari, et dans combien d'autres encore.

Digitized by Google

Nous avons admiré cette parole si nette qui débrouille les difficultés les plus ardues de ces si délicates affaires de finance.

En effet, Me Du Buit, avec une précision presque mathématique, décompose les plus complexes questions de chiffres.

Me Du Buit a débuté au Palais comme secrétaire de Marie, le grand Marie, comme on l'a appelé si justement, l'illustre bâtonnier de 1840, président de l'Assemblée nationale en 1848.

Me Du Buit devait suivre brillamment les traces de son ancien patron et s'asseoir dans son fauteuil de bâtonnier.

Parmi les administrations et sociétés qui lui ont demandé ses conseils, notons la Préfecture de police, la Ville de Paris, l'Octroi, le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (président du Comité), la Nationale, le Gresham, etc. etc

Nous remarquons parmi ses secrétaires : Canot, secrétaire de la Conférence 1875-76, devenu substitut à Montauban, puis à Lyon (1889) ; — Léon Deroy, deuxième secrétaire de la Conférence 1881-82, auteur de : *Le procès de Fouquet, et rapport sur les Conférences de Droit;* — Poincaré, le remarquable et remarqué député de la Meuse, qui aura sa place dans la suite de cet ouvrage; — Henri Lyon, secrétaire de la Conférence 1880-81, un de ses plus habiles collaborateurs

Digitized by Google

déjà très bien posé au Palais ; — Muzard, collaborateur du *Journal des Tribunaux de Commerce*, auteur du *Répertoire de Jurisprudence commerciale*, et qui, depuis quelques mois à la tête de la rédaction du *Droit*, vient d'être enlevé par la mort au Barreau et à ses amis.

Digitized by Google

Me DUVERDY

DUVERDY (Denis-Charles)
Né le 19 juin 1829 à Paris.
Avocat le 16 aout 1851.
Secrétaire de la Conférence, 1852 53.
Membre du Conseil, 1886.
Directeur de la *Gazette des Tribunaux*
Chevalier de la Légion d'honneur.

Une des figures les plus connues et les plus honorées du Palais, où il est depuis plus de quarante ans.

Duverdy a débuté, comme secrétaire de la Conférence des avocats, sous le bâtonnat de Berryer, la même année que Kaempfen, devenu directeur des Beaux-Arts (premier secrétaire !), que les Bâtonniers Bétolaud et Durier, que Delsol, sénateur de l'Aveyron, — Delasalle, un avocat de grand talent que la mort a trop tôt ravi à ses amis et à l'avenir qui l'attendait (un de ses fils est un de nos plus jeunes et sympathiques avoués de 1re instance) ; — que les conseillers de Laubadère (Bordeaux), de Laborie (Paris), le président Manuel, le sénateur Clamageran, etc. Nous avons été frappé de cette pléiade d'hommes remarquables, parmi lesquels s'était distingué Me Duverdy.

Digitized by Google

Il a succédé à son beau-père, Paillard de Villeneuve, comme directeur de la *Gazette des Tribunaux* et a publié dans ce journal de nombreux et importants travaux.

Il a plaidé, dans sa longue carrière, un grand nombre d'affaires, et du plus haut intérêt, parmi lesquels nous rappellerons divers procès pour Alexandre Dumas père; — la célèbre affaire du fils naturel du prince de Polignac aux assises, en 1882; — celle de l'accident de Clichy, pour la Compagnie de l'Ouest, etc.

Duverdy a fait divers ouvrages et traités de Droit dont on trouvera la liste plus loin, notamment un grand traité sur les transports par terre et sur une question bien à l'ordre du jour actuellement, les dangers des irrigations par les eaux d'égout.

Ajoutons qu'il a été longtemps maire de Maisons-Laffitte et a soutenu pendant plusieurs années une lutte acharnée contre MM. Alphand et Durand-Claye, au sujet de la question de déversement des eaux d'égout de Paris dans la plaine d'Achères. M. Alphand avait fini par triompher; mais aujourd'hui la réaction s'opère, le grand ingénieur a disparu et on n'est pas loin de donner raison à Me Duverdy.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, la Compagnie d'assurances la *Confiance*, la Rente foncière, etc., l'ont choisi pour conseil; il est aussi avocat du Syndicat de la Presse, dont il est ancien président et qu'il a coopéré à fonder.

Digitized by Google

Me Duverdy a eu pour secrétaires : Georges Petit, avocat d'avenir, dirions-nous, s'il n'était déjà parmi les *arrivés ;* — André Mauré ; — Lavollée, qui s'est créé une honorable et excellente situation, grâce à un talent très personnel et estimé de tous au Palais ; — André Buffet, ancien secrétaire de la Conférence de 1884-85, fils du sénateur bien connu ; — Gauthier ; — Simonin, secrétaire de la Conférence 1890-91, collaborateur de divers recueils de jurisprudence, etc. ; — enfin Maurice Duverdy, second fils du Maître, qui vient depuis quelques années apporter à son père l'aide de son jeune talent.

Depuis cette année, Me Duverdy a renoncé à la part active qu'il prenait à la rédaction du *Droit ;* c'est notre distingué confrère Bonneville de Marsangy qui le remplace dans ses délicates et laborieuses fonctions de rédacteur en chef.

AUTEUR DE :

Traité des prises maritimes (collabor.).
Dangers et inefficacités des irrigations par les eaux d'égout.
Traité pratique et juridique de l'application des tarifs des chemins de fer.
Traité du contrat de transport par terre en général, et spécialement par chemins de fer.
Dissertation sur la contrainte par corps.
Observations sur l'abrogation des articles 1733 et 1734 du Code civil

Digitized by Google

Me Oscar FALATEUF

FALATEUF (Jean-Oscar)
Né le 8 avril 1832 à Paris.
Avocat le 31 octobre 1855.
Membre du Conseil 1872-75
Et depuis 1877.
Bâtonnier, 1882-84.

Un Parisien par excellence et un boulevardier, en même temps qu'un homme de grand talent et un travailleur remarquable : mais, chose singulière, autant que rare, ce Parisien est né à Paris, et ce boulevardier habite le boulevard des Italiens.

Tout Paris connaît Me Falateuf : grand, mince, original de figure et de silhouette, avec son regard qui n'arrive point à abriter derrière le lorgnon sa vivacité malicieuse.

Ce fut un des plus aimables et spirituels bâtonniers que l'Ordre ait possédés.

Me Falateuf a la science des oppositions au suprême degré, et dans sa plaidoirie l'esprit et le sourire viennent tempérer le sentiment et l'émotion. C'est un des caractères principaux de son remarquable talent.

Digitized by Google

Ajoutons qu'il ne se contente pas d'être spirituel ou touchant, mais qu'il sait être d'une précision redoutable et qu'à la grande correction de la forme il joint une extrême élévation dans la conception.

Les Assises l'ont peu attiré, comme la plupart des esprits fins et délicats.

C'est ainsi que nous l'avons admiré dans ces grandes affaires mondaines, artistiques ou financières dans les plus importantes séparations de corps ; — l'Union générale, les Congrégations ; on se le rappelle aussi dans l'affaire des Blouses Blanches (Haute Cour de Blois), dans celle de Beauvan-Craon, du journal le *Triboulet*, de l'abbé Roussel, de Paul Deroulède contre Mayer de la *Lanterne*, de Trédern, de l'incendie de l'Opéra-Comique, du testament Tiercelin, l'affaire de Croze à Grenoble, le testament Héron, à Rennes, vrai roman de Balzac ; et toujours on trouve en lui, joint aux qualités exceptionnelles qui le distinguent, ce tact remarquable dans les causes les plus délicates.

Enfin Me Falateuf est au-dessus de l'éloge que nous pourrions faire de lui.

Depuis vingt ans membre du Conseil, Falateuf a été élu bâtonnier en 1882.

Parmi ses collaborateurs nous trouvons au premier rang Me Ferré, qui devrait avoir sa place dans cet ouvrage.

Digitized by Google

Ferré, après de longues années de travail avec Me Falateuf, pendant lesquelles il lui a rendu de réels services, s'est fait une situation excellente; de plus, doué d'un réel talent de parole, il a refusé, il y a quelques années, les propositions du Procureur général, qui désirait le voir entrer dans la Magistrature pour laquelle il eût été une recrue précieuse.

Ajoutons : Me Jullemier, qui figure dans ce livre, — Nast, devenu un des plus sympathiques et des plus capables avoués à la Cour de Paris ; — Louis de Royer, fils de l'ancien président de la Cour des Comptes, secrétaire de la Conférence de 1877-78 ; — Barbier Saint-Hilaire ; — Georges Lecomte, bien connu au Palais ; — Mir, qui a abandonné le Barreau pour la Politique, député du Tarn, etc. ; — enfin Bilhaud-Durouyet, d'un réel talent et d'un dévouement à toute épreuve, secrétaire de la Conférence de 1881-82, qui s'est fait remarquer dans nombre d'affaires, Crédit général Français, de Molen (Dijon) ; — Bilhaud-Durouyet avait aussi quelque temps travaillé dans le cabinet de Me Carraby.

AUTEUR DE :

Discours. — Le jeune Barreau et la politique.
Nécessités des règles disciplinaires.

Digitized by Google

Me Octave FALATEUF

FALATEUF (Pierre-Achille-Octave)
Né le 27 février 1828 à Paris.
Avocat le 17 août 1850.

Lorsqu'on voit passer Me Octave Falateuf dans une salle du Palais, cette sévère figure entièrement rasée, aux lignes césariennes, vous donne l'illusion d'un de ces grands Romains des temps passés drapé dans sa toge.

Malgré cette apparence de dignité austère, Me Falateuf est un homme très aimable et bienveillant.

Il a une charge difficile à porter pour un autre que pour lui, celle du grand et si justifié renom de son frère le Bâtonnier; mais il en soutient le poids avec affection et honneur.

Me Octave Falateuf a fait les plus sérieux débuts dans la procédure, et ce n'est qu'après avoir été plusieurs années maître clerc d'une importante étude d'avoué qu'il a abordé la Barre.

Parmi les affaires qu'il a plaidées, nous nous souvenons du grand procès financier du Zodiaque, du Crédit général français, de l'affaire de Molen, qui fit

Digitized by Google

tant de bruit (coups de revolver) à Dijon il y a quelques années ; — de l'assassinat dramatique du garde de M. d'Aubigny, à Moulins, etc.

Me Octave Falateuf apporte dans ses affaires un esprit élevé et une grande science du Droit, à laquelle ses confrères eux-mêmes sont souvent heureux de recourir, sachant que sa bienveillante obligeance leur donnera toujours un conseil utile et précieux.

Enfin Me Octave Falateuf a été quelquefois secondé dans certaines affaires par son gendre, Bilhaud-Durouyet, que nous avons vu secrétaire très distingué du bâtonnier Falateuf.

Digitized by Google

Me FROMAGEOT

FROMAGEOT (Paul-Hector)
Né le 13 aout 1837 a Paris.
Avocat le 20 novembre 1858.
Secrétaire de la Conférence, 1861 62.
Membre du Conseil, 1888.

GRAND, mince, blond, ayant la coupe traditionnelle de barbe des avocats d'il y a quelques années, alors que la moustache était prohibée, Me Fromageot paraît beaucoup plus jeune que ne le prétend son acte de naissance.

Il est distingué et correct de personne et de talent. Ancien secrétaire de la Conférence des Avocats de 161-62, la même année que Pouillet, Léon Renault, le juge d'instruction Guillot, Georges Dubois, Camescasse, etc. On voit parmi quels contemporains il avait su conquérir une des meilleures places.

Après ces débuts, il s'est fait au Palais une situation des plus honorables qui l'a conduit, en 1888, au Conseil de l'Ordre dont il fait partie depuis cette époque.

Me Fromageot, parmi ses affaires les plus importantes, a plaidé dans celle des Métaux, comme par-

Digitized by Google

tie civile, — du Crédit mobilier, — des Charentes; — on le voit, beaucoup d'affaires de sociétés financières ; — il a également plaidé de nombreuses affaires de contrefaçon et plus spécialement celles concernant la fabrication du sucre, en province.

Sans préjudice des affaires courantes et variées qui affluent dans le cabinet d'un avocat occupé.

Fromageot a été secrétaire de Nicolet, dans ce cabinet où il se trouvait avec Cartier, Albert Martin, et autres esprits distingués, qui sont réunis aujourd'hui ensemble au Conseil, d'où, malheureusement, leur ancien patron s'est vu trop vite enlevé. Nous citerons parmi les anciens collaborateurs de Me Fromageot MM. Paul Kinon, Canoville, Viraut, qui font leur chemin au Palais; parmi les nouveaux venus, MM. Bonnard et Evette.

Nous ajouterons que Me Fromageot a un fils qui se prépare, croyons-nous, à entrer dans le cabinet de Me Albert Martin.

Digitized by Google

Me HUARD

HUARD (Adrien-Henri)
Né le 1er décembre 1831 a Paris.
Avocat le 27 aout 1853.
Secrétaire de la Conférence, 1854-55.
Membre du Conseil, 1880-86.
Président de la Société des Inventeurs et Artistes industriels.
Secrétaire général des Congrès de la Propriéte artistique, 1878 et 1889.
Professeur de Droit industriel et commercial au Collège Chaptal, 1869-89.
Chevalier de la Légion d'honneur.
Officier d'Académie.

Figure sympathique, le visage dont la coloration serait un peu terne est animé par des yeux clairs d'une grande vivacité d'expression.

De toute la personne s'exhale une impression de franchise, d'honnêteté et de courtoisie.

Me Huard joint à cela beaucoup de talent, c'est de plus un travailleur.

Pour le talent il suffit de l'avoir entendu, dans quelqu'un des nombreux procès de contrefaçon qu'il plaide, et il s'est trouvé mêlé à presque tous ceux de quelque importance qui naissent chaque année des progrès des sciences et de l'industrie.

Digitized by Google

C'est ainsi que nous l'avons vu dans la grande affaire du Creusot contre Bessemer au sujet de la transformation de la fonte de fer en acier et dans celle des aciéries Martin.

On se rappelle l'avoir entendu plaider pour de nombreux électriciens, Gaulard, Jablochkoff, Fontaine, Graham-Bell, etc. ; pour Gougy, l'inventeur des pompes à bière, qui a obtenu plus de cent jugements ou arrêts contre les contrefacteurs.

Les questions de sciences industrielles les plus variées ont donc été étudiées par lui, tant dans ses plaidoiries que dans ses ouvrages, et c'est ainsi qu'on le voit successivement dans les industries métallurgiques, chimique pure et électricienne.

Les matières littéraires et artistiques ont fait aussi pour Me Huard l'objet d'une étude approfondie; nous rappellerons, entre autres causes littéraires, celles de l'éditeur Dentu, des *Propos de table de M. de Bismark*, celle de Durand-Ruel, l'expert bien connu dans le procès du tableau de David représentant la *Mort de Marat ;* — enfin celle de MM. Jaluzot et Eiffel au sujet des reproductions de la fameuse tour ! — Enfin les affaires Balin (papiers peints), — Daguin et Solway (fabrication de la soude), — Loch-Labye et la Société des Téléphones, — Callebaut-Bariquand (machines à coudre), — ministère des Télégraphes contre Mimaud, — la Raffinerie parisienne, — Gougy

Digitized by Google

(pompes à bière), — photographies Liebert, Appert.

Ces deux spécialistes ont du reste déterminé, d'une part, l'Association des inventeurs et artistes industriels, fondée par le baron Taylor, à le choisir pour président pendant quinze années.

D'autre part, il a été nommé secrétaire général des Congrès de la propriété artistique pendant les Expositions de 1878 et 1889.

Pour se rendre compte des travaux laissant une trace plus matérielle, il n'y a qu'à parcourir la liste des ouvrages et répertoires dont il nous a enrichis et qui ne sont pas seulement utiles, mais indispensables à tous ceux qui veulent étudier une question e contrefaçon ou de propriété intellectuelle.

Me Huard est avocat des sociétés des Artistes français, Auteurs et compositeurs dramatiques et Gens de lettres, du ministère des Postes et Télégraphes, de l'octroi de Paris, des Associations des peintres et sculpteurs et des membres de l'Enseignement, — de la Comédie-Française, etc.

Me Huard avait commencé sous le patronage de Desboudets, qui a été pendant vingt-cinq ans membre du Conseil de l'Ordre, un des avocats les plus estimés et les plus occupés de son temps (1838-62).

Puis il a travaillé avec son beau-père, Étienne Blanc, auteur du remarquable traité *De la contrefaçon*,

Digitized by Google

ami et collaborateur de Dufaure, père d'un magistrat distingué du Tribunal de la Seine.

Les excellents préceptes que Me Huard avait recueillis de ces maîtres, il les a transmis à de nombreux secrétaires, parmi lesquels :

Félix Grélot, aujourd'hui préfet du Cantal ;

Alfred Husson, rédacteur au *Droit;*

Michel Pelletier, qui a sa place dans cet ouvrage ;

Prache, membre du Conseil municipal et du Conseil général de la Seine;

Edouard Mack, demeuré son collaborateur dans le dernier répertoire de législation et de propriété littéraire et artistique ;

Chardon, Étienne Bricou, Couder, Nourrisson, secrétaire de la Conférence 1883-84.

Enfin citons-le, bien qu'il ne soit pas secrétaire de son père, Me Huard fils, un « jeune » qui promet et tient déjà, car on lui doit une très remarquable thèse de doctorat sur les *Contrats entre les auteurs et les éditeurs*, qui peut être consultée avec autant d'intérêt que d'utilité.

Nous sommes toujours heureux de constater combien dans certaines familles du Barreau les traditions se perpétuent.

Me Huard sera le digne *continuator personæ* de son père.

Digitized by Google

AUTEUR DE :

Répertoire de législation et de jurisprudence en matière de brevets d'invention.

Répertoire de législation, de doctrine et de jurisprudence en matière de marques de fabriques, etc.

Étude comparative des législations française et étrangères en matière de propriété industrielle, littéraire et artistique.

Dialogue des morts sur la propriété littéraire (avec Beaume).

Les Expositions universelles, abus et réformes.

Répertoire de législation et de jurisprudence en matière de propriété littéraire et artistique (avec Mack).

Digitized by Google

Me JOSSEAU

JOSSEAU (François-Jean-Baptiste)
Né le 21 janvier 1817 a Mortcerf (Seine-et-Marne).
Avocat le 26 mai 1838.
Secrétaire de la Conférence, 1840-41.
Député de Seine-et-Marne, 1857-1863-69.
Chevalier de la Légion d'honneur (1852) ; officier, 1864.
Commandeur (1869).
Officier d'Instruction publique, décoré de plusieurs ordres étrangers (Suède, Hanovre, etc.).

De taille moyenne, les traits un peu forts, empreints d'une grande expression de bonhomie à la fois fine et bienveillante, Me Josseau a le visage rasé des membres du Barreau de l'ancienne école.

Sa carrière, déjà longue, peut se diviser en trois périodes :

De brillants débuts comme avocat et jurisconsulte ; — sa vie politique ; — son retour au Barreau après 1870.

En effet Me Josseau fut deuxième secrétaire de la Conférence en 1840-41 ; il demeura quelques années au Barreau, tout en s'occupant de questions agricoles et financières.

Ses rapports au Congrès central d'agriculture

Digitized by Google

en 1847 le firent désigner par le ministre du Commerce, M. Dumas, pour préparer l'exposé des motifs de la loi sur le Crédit foncier, puis il fut nommé commissaire du Gouvernement pour en soutenir la discussion. A la suite des événements de 1871, il rédigea le décret constitutif de cet important établissement ; il peut ainsi être considéré comme l'ayant créé juridiquement.

Nommé député de Seine-et-Marne en 1857, il fut réélu en 1863, ainsi qu'aux élections générales de 1869.

Au sein de l'Assemblée législative, le député n'oubliait pas ses premières études auxquelles il devait revenir plus tard, et les commissions du budget, des lois sur les sociétés, conseils de prud'hommes, la mise en liberté provisoire, la contrainte par corps, la revision du Code de procédure civile, etc., l'ont eu pour secrétaire ou rapporteur.

En 1870, Me Josseau a joué un rôle politique plus important ; il a contribué à fonder le *centre droit ;* peu après il était élu secrétaire de la Chambre des députés ; il siégeait en cette qualité au 4 septembre, lors de la mémorable séance qui eut lieu dans la salle à manger du Président après l'envahissement de la salle des séances.

On se souvient que c'est là que fut adoptée la proposition de M. Thiers pour nommer une commission

Digitized by Google

gouvernementale et réserver à la France, après la guerre, le choix de son gouvernement.

Nous devons toutefois mentionner que, le 6 septembre, il fut un des signataires de la protestation, décidée à la réunion de l'Hôtel Johnston, contre l'attentat dont le Corps législatif avait été l'objet, et publiée le lendemain par le journal *le Français*.

Josseau a été conseil du ministère de l'Agriculture; en cette qualité, il a fait condamner à la prison ou à des restitutions importantes des fournisseurs de denrées alimentaires pour l'approvisionnement ou le ravitaillement de Paris lors de la Guerre ; pour juger de l'importance de ces affaires, il nous suffira de mentionner que la dernière s'est terminée par une restitution de 765,000 francs opérée par une maison anglaise !

Il est conseil de nombreuses sociétés ou municipalités, telles que : Compagnie des Eaux, — Ville de Marseille, — Société du Marché aux chevaux, — du Quartier-Neuf du Luxembourg, etc.

Nous avons déjà constaté la part importante qu'il a prise à la création du Crédit Foncier ; cet établissement l'a pour premier de ses conseils depuis son origine.

Les questions agricoles ont aussi beaucoup préoccupé Me Josseau; c'est ainsi qu'il est Président (et fondateur) du Comice agricole de Coulommiers, vice-

Digitized by Google

Président de la Société des Agriculteurs de France, et Président de la Société nationale d'Agriculture.

Depuis quarante ans, il n'a cessé de faire de la propagande pour arriver à faire comprendre l'utilité du Crédit agricole et à l'organiser d'une manière pratique.

Parmi les anciens secrétaires de Me Josseau, nous rappellerons tout d'abord Me Floquet, qui a été trop absorbé par la vie politique pour trouver place dans ce volume; — nous noterons seulement dans sa carrière ce qui concerne le Barreau : Floquet a été inscrit du 28 avril 1851 au 7 février 1882 ; il avait été secrétaire remarqué de la Conférence en 1853-54, sous le bâtonnat de Berryer ; — il devait être un jour membre de l'Assemblée nationale (1871); puis, après avoir occupé les plus importantes fonctions gouvernementales, être à plusieurs reprises nommé Président de la Chambre des députés, dont il dirige les débats d'une manière remarquable.

Lorsqu'on entend un de ces discours que prononce le Président de la Chambre au sujet du décès d'un collègue, par exemple, et qui sont de purs chefs-d'œuvre, il nous permettra de regretter son départ du Barreau, où il se fût assurément créé une des premières places parmi les diseurs et les écrivains, plus rares chaque jour.

Ajoutons: MM. Manuel, président de Chambre à

Digitized by Google

la Cour de Paris ; — Thiroux, entré dans les Ordres, décédé tragiquement en mer ; — Davrillé des Essarts, qui figure dans ce livre ; — de la Vèze, ancien magistrat, avocat à Saumur ; — Dandonneau, ancien magistrat à la Cour de Bastia, décédé ; — Dupray, ancien magistrat ; — Dupré-Latour, avocat ; — Desmarest, avocat à Lyon ; — Muray, ancien président à Loudun, etc.

Enfin Me Paul Josseau, son fils, qui est conseil du Crédit Foncier, de la ville de Neuilly-sur-Seine, des grands magasins du Bon Marché, et qui a déjà su se faire une position personnelle des meilleures.

Nous nous souvenons avoir vu Me Paul Josseau dans d'importantes affaires, notamment une des plus curieuses dont tous les journaux de juin 1883 ont rendu compte et dans laquelle il a, par une excellente plaidoirie, eu raison d'un redoutable adversaire, Me Cléry. Il s'agissait d'une prétendue nullité de mariage, dans laquelle le mari, M. G. B., après quatorze ans d'existence commune, la naissance d'un enfant, a essayé de faire annuler son mariage avec sa femme, ancienne sœur de Saint-Vincent-de-Paul ! On voit les curieuses questions soulevées, et on comprend pour quelles raisons nous n'entrons point dans plus de détails.

Me Josseau fils reprendra la tradition de la famille et soutiendra dignement la réputation du nom.

Digitized by Google

Me JOURDAN

JOURDAN (Pierre-Félix-Alphée)
Né le 18 mai 1828 a Paris.
Avocat le 23 novembre 1850.
Premier Secrétaire de la Conférence, 1854-55.
Membre du Conseil, 1889.
Rédacteur du Journal *Le Droit*.
Président du Bureau d'Assistance judiciaire près la Cour de Paris.
Chevalier de la Légion d'honneur.

De taille moyenne, un peu fort, le visage rond entièrement rasé comme nos anciens parlementaires, Me Jourdan joint à un caractère fin et original une correction toute bienveillante.

Il a été secrétaire de Chaix d'Est-Ange, le grand bâtonnier de 1842.

Jourdan avait eu de très brillants débuts ; nommé secrétaire de la Conférence des Avocats en 1854, sous le bâtonnat de Bethmont, la même année que Jules Ferry, que la politique devait enlever au Barreau ; — Adrien Huard, notre si honoré confrère ; — Charles Sevestre, l'éminent conseiller à la Cour de cassation, il avait obtenu le premier rang !

Après de longues années d'une vie bien remplie

Digitized by Google

par les soins exclusifs de ses affaires, Me Jourdan a été nommé membre du Conseil dont il est trésorier.

Il a employé ses rares loisirs à des études juridiques dans le journal *le Droit*, dont il est depuis longtemps un des rédacteurs les plus appréciés. Investi des délicates parfois, mais toujours charitables, fonctions de Président du Bureau d'assistance judiciaire près la Cour, il fait beaucoup de bien aux pauvres contribuables, à qui il procure un soulagement ou une espérance.

Il a été justement créé, il y a peu de temps, chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

Me JULLEMIER

JULLEMIER (Lucien-Auguste)
Né le 3 mars 1847 a Sens (Yonne).
Avocat le 7 novembre 1868.

GRAND, mince, le visage encadré de petits favoris bruns, Me Jullemier est d'une extrême vivacité de mouvements et de gestes, de parole et d'esprit.

Nous l'avons vu briller à ses débuts dans nombre d'affaires théâtrales, boulevardières, etc. ; aujourd'hui, dans la maturité de son talent, les affaires financières l'attirent davantage. Citons parmi les principales, l'acquittement du Chinois Athènes, accusé de détournement de mineure, — Irelande, qui, on s'en souvient, fut accusé de trigamie et, fait singulier, plus heureux que Don Juan, fut énergiquement soutenu dans sa défense par ses trois femmes.

L'Emprunt ottoman de 1873, — le Cercle des Parlements, — la Société la *Continentale*, — Syndicat du Crédit général français.

Puis les Métaux, le Comptoir d'Escompte, etc.

Digitized by Google

Jullemier a débuté sous les auspices du regretté Saglier, puis du bâtonnier Oscar Falateuf.

Il est conseil de divers journaux, de la Société Paul Dupont et de nombreuses sociétés financières et minières.

Enfin il a publié un certain nombre d'ouvrages de droit, notamment sur la chasse.

Notons comme secrétaires de Me Jullemier : MM Reullier, ancien secrétaire de la Conférence, 1888-89, et Levasseur.

AUTEUR DE :

Des procès de chasse.
Des locations de chasse.
Le gage.

Digitized by Google

Me LABORI

LABORI (Fernand-Gustave-Gaston)

Né le 18 avril 1860 a Reims.
Avocat le 11 novembre 1884.
Lauréat de la Faculté de Droit, 1881 et 1883.
Secrétaire de la Conférence, 1887-88.
Rédacteur en chef de *La Gazette du Palais*.

Très grand, blond, la barbe en pointe, ce qu'on appelle au régiment une *belle attitude;* nature très sympathique, ce qui est excellent à la Barre, — même quand on a beaucoup de talent.

Labori a commencé par faire ce que, malheureusement, trop peu de jeunes gens font en France, ses études terminées, il a voyagé plusieurs années en Angleterre et en Allemagne pour se familiariser avec la langue des deux pays.

Puis il a fait au Barreau les brillants débuts que l'on sait ; deuxième secrétaire de la Conférence du stage en 1887-88, il y a prononcé un discours très remarqué sur le fameux procès du *Collier!*

En même temps il entrait à la *Gazette du Palais*, dont il devait être rédacteur en chef, et à laquelle il

Digitized by Google

a largement contribué à donner l'impulsion qu'a reçue ce journal depuis quelques années.

Nous avons vu Me Labori dans d'importantes et intéressantes causes, — notamment celles de l'anarchiste Duval, qui, on s'en souvient, avait mis le feu à l'hôtel de Mme Madeleine Lemaire ; — l'assassinat Chevallereau ; — Compayré, l'ancien député, affaire de Numa Gilly ; — la *Plume* contre le Sar Joséphin Péladan ; on se rappelle l'incident assez curieux de cette affaire dans laquelle, se présentait le prince Ourousof, du Barreau de Moscou ! — Rappelons aussi l'affaire de l'anarchiste Pini ; — de Chirac, directeur du *Théâtre réaliste*, prévenu d'avoir représenté sur la scène qu'il dirigeait, dans la pièce le *Gueux*, une scène de possession dans tous ses détails, etc.

Labori a apporté dans ces affaires, plus que délicates soit au point de vue moral, soit au point de vue politique, un grand talent de parole et de discussion et, nous sommes heureux d'avoir à le constater, une remarquable mesure, ce qui est rare dans ces sortes de procès.

Il a fondé, avec quelques confrères et collaborateurs, le *Répertoire encyclopédique du Droit français*, Dictionnaire de Droit en dix volumes qui est parvenu actuellement à environ la moitié de sa publication et a pleinement réussi.

Digitized by Google

Dans ce grand travail, son principal collaborateur, est Schaffhauser, jurisconsulte très distingué, à qui ses confrères doivent pardonner de délaisser la Barre pour se consacrer à des travaux juridiques d'une si haute utilité pour tous.

Me Alfred Duparc apporte aussi au *Répertoire* une excellente part de collaboration.

Citons enfin, comme secrétaire de Me Labori, Ernest Lemesle, qui le seconde autant pour son cabinet que pour le *Répertoire* ou la *Gazette*.

AUTEUR DE :

Discours. — Le procès du Collier.
Répertoire de jurisprudence (avec MM. Schaffauser et Duparc).

Digitized by Google

Me LACOIN

LACOIN (Marie-Annibal-Bernard-Félix)
Né le 18 mai 1839 a Paris.
Avocat a la Cour le 24 novembre 1860.
Secrétaire de la Conférence, 1862-63.
Membre du Conseil, 1891.

Me Lacoin porte la barbe entière, dans laquelle on voit apparaître quelques fils d'argent; il cache derrière son lorgnon un œil observateur et passe sans s'inquiéter des uns et des autres, ne s'occupant que de ses affaires.

Il a commencé au Palais comme secrétaire de la Conférence, l'année de la grande lutte de Decrais, aujourd'hui ambassadeur à Vienne, d'Albert Martin et de Gambetta pour le prix Paillet.

Me Lacoin devait, cette même année, faire, avec Albert Martin et Me Corne, un très intéressant rapport sur les Conférences de Droit.

Depuis, Me Lacoin a plaidé de nombreuses affaires de sociétés notamment, financières et commerciales; nous nous souvenons l'avoir entendu avec un grand

Digitized by Google

intérêt dans les affaires concernant l'isthme de Panama, etc.

Ses confrères ont été heureux de lui rendre un hommage mérité en le portant au Conseil de l'Ordre.

Me Lacoin a pour secrétaires de jeunes avocats, Mes Dalleret et Bouchon, qui se sont déjà formés à cette excellente école.

AUTEUR DE :

Rapport sur les conférences de Droit, 1863 (avec MM. A. Martin et Corne).

Digitized by Google

Me LALLE

LALLE (Marie-François-Henri)
Né le 1er novembre 1844 a Clermont-en-Argonne (Meuse).
Avocat le 2 aout 1872.
Membre du Conseil de l'Ordre, 1891.

Grand, mince, la barbe dégageant une bouche d'expression extrêmement mobile, l'œil dénotant la vivacité nerveuse de sa personne ; tel est Me Lalle.

Il n'a été le secrétaire d'aucune sommité ; après de sérieux débuts comme maître clerc d'avoué pendant plusieurs années, il s'est fait seul, par son travail et son talent, l'excellente situation qu'il a au point de vue des affaires, et sa très honorable position vis-à-vis de ses confrères.

Il a été nommé membre du Conseil en 1891.

Me Lalle ne recherche ni les causes bruyantes ni celles *à sensation !*

Il a plaidé un grand nombre d'affaires de sociétés, soit pour les syndics et liquidateurs, soit pour les actionnaires ; il se distingue véritablement par la précision élégante qu'il apporte à ce genre.

Digitized by Google

Nous nous souvenons de l'avoir vu notamment dans celles de la Banque Nationale, de la Banque de prêts, de la Grande Compagnie, de la Réparation, du Progrès National, des Ardoisières de Normandie, et autres.

Il est conseil de diverses sociétés, Banque de l'Entreprise, etc.

Me Lalle a comme secrétaires : Me Poignard, lauréat de la Faculté de Droit de Paris, secrétaire de la Conférence 1888-89, — et Me Pugliési-Conti.

Digitized by Google

Me LEBRASSEUR

LEBRASSEUR (ALBERT-ÉDOUARD)
NÉ LE 28 MARS 1836 A PARIS.
AVOCAT LE 10 JUILLET 1858.
MEMBRE DU CONSEIL, 1887-91.

Me LEBRASSEUR est petit, mince, nerveux, en ce sens qu'il a non pas des nerfs, mais du nerf.

La plaidoirie le grandit, car il a une de ces articulations larges et bien posées, qui triomphent même de l'acoustique de la première chambre du Tribunal !

C'est un Parisien pur sang, d'esprit et d'intelligence, et même de naissance.

Nous avons eu le plaisir (et c'est le mot) d'entendre Me Lebrasseur dans bien des affaires, soit curieuses, soit considérables : entre autres, presque à ses débuts, la coalition des ouvriers Typographes, vers 1862, où il plaida à côté de Berryer ; — l'emprunt du Honduras ; — la caisse commerciale de Nevers ; — le manifeste du prince Napoléon ; — la catastrophe de Chancelade ; — la nullité de mariage San Antonio ; — Lesueur contre Périvier du *Figaro* (affaire du.....

Digitized by Google

vase nocturne !) ; — le *Matin* contre Prado ; — le Gouvernement Tunisien contre le Général Ben-Ayad, qui a si longtemps occupé la première Chambre, etc., et un grand nombre d'affaires artistiques, littéraires, ou théâtrales, etc.

Lebrasseur est ou a été avocat des ministères des Travaux publics et du Commerce, du Gouvernement Tunisien, de l'Ambassade d'Espagne, de l'Opéra-Comique et de diverses sociétés.

Il a, pendant plusieurs années, été membre du Conseil de l'Ordre.

Parmi ses collaborateurs, citons : Georges Barbier, ancien secrétaire de la Conférence 1881-82, auteur du Code expliqué de la Presse, rédacteur de la *Revue des Lois nouvelles ;* — MM. Groslard et Paillot de Montabert.

Digitized by Google

Me LE SENNE

LE SENNE (CHARLES-ÉTIENNE)
NÉ LE 21 AVRIL 1848 A PARIS.
AVOCAT LE 27 FÉVRIER 1875.
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES.
DÉPUTÉ DE LA SEINE, 1889.
MÉDAILLE MILITAIRE (BLESSÉ, 1870).
OFFICIER D'ACADÉMIE, 1880.

De taille moyenne, vif, cachant le pétillement d'un regard spirituel derrière les verres de son lorgnon, Me Le Senne — bien que devenu un de nos parlementaires, — n'a pas modifié l'apparence de son visage : il a conservé la coupe classique des favoris de l'avocat encadrant une bouche moqueuse et bien dégagée.

Il porte sur sa robe le ruban jaune de la médaille militaire, récompense d'une blessure courageusement reçue au combat d'Epinay en 1870.

Le Senne s'est rapidement, et seul, fait jour à travers la foule. Il est intéressant de voir comment ce tempérament vif, remuant, arrive à se contenir, et comme en plaidant il élargit de suite le débat par l'autorité *posée* de sa parole.

Digitized by Google

On se souvient, parmi ses affaires, de celle de l'éditeur bien connu Tresse contre Villiers de l'Ile Adam ; — ce dernier prétendant que, dans le célèbre drame de *Périnet-Le-Clerc*, il était porté atteinte à l'honneur d'un de ses aïeux (!), et demandant la suppression de la brochure. Ce procès était plus original encore que ceux qui se font à chaque instant aujourd'hui autour des pièces de théâtre, pour la prise de quelque nom ! Le Senne gagna l'affaire.

Autre affaire bien intéressante contre Pouillet et Cléry — « excusez du peu ! » — celle de son confrère Me Duquet contre Dick de Lonlay, au sujet de la publication de l'ouvrage *Français et Allemands*, dans lequel il se trouvait une trop grande quantité d'*emprunts*.

Citons encore le Musée de Naples (1875), Mâtillon (incendies de 1871), — Mermeix (assises), — d'Autichamp, à Niort.

Me Le Senne s'est particulièrement occupé des questions relatives à la propriété littéraire, artistique et industrielle ou concernant le théâtre.

Il n'a nullement délaissé le Palais pour la Chambre, et mène de front ces deux existences, qui suffiraient chacune à un homme moins actif.

Le Senne est entré au Palais-Bourbon, sous les auspices du Comité national, en 1889; mais les préoccupations de sa profession le suivent dans l'enceinte parlementaire. Ainsi nous trouvons parmi diverses pro-

Digitized by Google

positions de lois faites par lui : la création d'un Conseil de Prud'hommes pour les différends entre artistes et directeurs de théâtres. C'est dans le même ordre d'idées qu'il a organisé en 1890 « la Chambre syndicale des artistes dramatiques, lyriques et musiciens », qui compte aujourd'hui plus de deux mille adhérents.

Me Le Senne est conseil des sociétés des gens de lettres, des artistes dramatiques, des inventeurs, de l'enseignement, des artistes peintres; il l'est également des Chambres syndicales, des artistes dramatiques, des éditeurs de musique, etc.

Nous remarquerons, comme secrétaire de Me Le Senne, un jeune avocat d'avenir, Me Marcel Tranchant.

AUTEUR DE :

Code du théâtre.
Commentaire de la loi du 29 juillet 1881 sur la Presse.
Traité des œuvres posthumes.

Digitized by Google

Me LIMBOURG

LIMBOURG (Henri-François)
Né le 7 mai 1834 a Nancy.
Avocat a la Cour de Metz du 28 décembre 1854 a 1870.
Membre du Conseil du Barreau de Metz, de 1866 a 1870.
Préfet de l'Hérault, avril 1871.
Préfet du Rhone, aout 1872.
Préfet de Seine-et-Oise, décembre 1873.
Préfet de la Seine-Inférieure, de mars 1876 au 16 mai 1877.
Avocat a la Cour de Paris, du 20 mai au 25 décembre 1877.
Préfet de la Seine-Inférieure, décembre 1877. — Démissionnaire, septembre 1880.
Avocat le 20 novembre 1880.
Officier de la Légion d'honneur, etc.

Me Limbourg est grand, très distingué de manières et d'allure, il a l'œil bleu du Lorrain, et la barbe blonde à peine grisonnante, portée entière, mais assez courte.

On peut diviser sa vie en trois parties, nous pourrions même dire en quatre, si la quatrième n'avait été pour ainsi dire parallèle aux autres.

Avocat à Metz avant la guerre, — préfet jusqu'en 1880 (sauf pendant le gouvernement du 16 mai) — avocat à Paris, depuis ; — enfin, à côté de ses occupations professionnelles, de ses fonctions adminis-

Digitized by Google

tratives, toute la part de son existence dévouée aux Princes d'Orléans.

Pendant la première période, Limbourg a de suite pris un des premiers rangs à Metz, il y a plaidé des affaires considérables, et notamment : la revendication (admise par la Cour) des forêts de l'ancien duché de Guise par le duc d'Aumale, procès très curieux, particulièrement au point de vue des chartes anciennes sur lesquelles il dut être jugé ; — puis avec Me Grévy, l'ancien Président (chargé de la réplique), le grand procès des actionnaires contre les administrateurs du Comptoir d'Escompte de Colmar ; — après un renvoi de cassation, Mes Grévy et Limbourg firent réformer les décisions premières, malgré les efforts de leurs adversaires, Allou, alors bâtonnier, Dufaure et Desmarets. Ce procès qui date de 1867, avait laissé de grands souvenirs à Metz, par son importance, sa durée et les grands noms appelés à y prendre part. Me Limbourg allait être nommé bâtonnier, 1870 est arrivé, il n'a plus eu qu'à émigrer.

Ernest Picard l'appela en 1871 dans l'Administration ; il y débutait comme préfet de l'Hérault, mais pour être appelé rapidement à des postes plus importants, comme préfet de Lyon, puis de Versailles et enfin de Rouen ; il devait après une courte interruption, lors du 16 mai, donner sa démission en cette qualité.

Digitized by Google

Depuis 1880, Me Limbourg est donc revenu au Barreau, et a choisi celui de Paris.

Nous rappellerons, parmi ses principales affaires, depuis lors : la défense du lieutenant-colonel Chatel, accusé d'un crime odieux autant qu'invraisemblable, devant les assises de la Gironde; Me Limbourg, après sept ou huit jours d'audience pendant lesquels il est arrivé à démontrer les contradictions de l'instruction et l'inanité de la poursuite, a obtenu l'acquittement de l'honorable officier.

Citons aussi l'affaire du liquidateur de l'Assurance financière, contre les anciens administrateurs dont Me Limbourg soutint la demande (accueillie par le Tribunal, puis par la Cour), en 1890 et 1892; — il plaida, *seul*, contre Barboux, Léon Renault, Trarieux, Bérenger, Bétolaud, Magnier, Waldeck-Rousseau, — j'en passe, on ne peut ajouter et des meilleurs, ce serait difficile peut-être! On se souvient que l'affaire occupa dix-sept audiences du Tribunal et quatorze de la Cour.

Nous ajouterons : un des caractères distinctifs de la personnalité de Me Limbourg, c'est son dévouement à la famille d'Orléans, et en particulier au duc d'Aumale. Nous sommes heureux de rapporter ici un épisode peu connu et intéressant, qui, en prouvant ces relations, ne sort pas absolument de notre cadre, puisque Me Limbourg est conseil du duc d'Aumale et

Digitized by Google

qu'il se rattache, d'autre part, à un événement considérable, la donation de Chantilly.

On sait le don princier fait à l'Institut de France par l'illustre membre de l'Académie française, mais ce qu'on sait peu, c'est dans quelles conditions ce don a été fait.

Le duc d'Aumale avait dans l'origine légué *par testament* (3 juin 1884) à l'Institut le domaine de Chantilly, avec toutes les richesses artistiques *qui s'y trouveraient à son décès*. En 1886, informé de son expulsion prochaine et n'en attendant que la notification, désirant emporter en exil les principaux tableaux de Chantilly, il était préoccupé de la pensée que ce déplacement pouvait être considéré comme une révocation tacite du legs fait à la France, et qu'il entendait maintenir intégralement. Il fit appeler au Nouvion Me Limbourg, son conseil, et ce dernier achevait la rédaction d'un codicille assurant l'exécution complète des volontés du Prince, le 14 juillet 1886, quand on annonça le directeur de la sûreté générale, venant notifier le décret d'exil signé de M. Grévy.

Lorsque, après réception de la notification du décret, Me Limbourg revint auprès du Prince, celui-ci avait copié et signé, daté du jour même où on lui enjoignait de quitter la France, l'acte qui devait conserver à notre pays, en quelque lieu qu'elles fussent transportées au jour du décès du donateur, les richesses

Digitized by Google

incomparables des galeries de Chantilly. Quel rapprochement intéressant et touchant que celui de ces deux faits à la même date !

Ce codicille est visé, et la date en est constatée dans l'acte même de donation.

En effet, depuis, et pour aplanir des difficultés de détail, le duc d'Aumale, comme on l'a vu, a fait transformer en donation, la libéralité primitivement testamentaire. L'acte authentique est du 25 octobre 1886, il a été passé « en présence de Me Henri Limbourg, *conseil désigné* par M. le duc d'Aumale » ; signé de Limbourg, avocat, et de MM. Bocher, sénateur ; Denormandie, sénateur, ancien gouverneur de la Banque de France, et Edmond Rousse, ancien bâtonnier, tous trois au nom de M. le duc d'Aumale. — Ajoutons que le décret d'autorisation pour l'Institut est encore signé de J. Grévy.

Il nous a paru intéressant de signaler cet incident et cette pièce à laquelle ont concouru les deux éminents membres du Barreau, nous pourrions même dire ces trois éminents avocats, Me Grévy pouvant être considéré comme faisant encore à ce moment partie du Barreau.

Digitized by Google

Me LIOUVILLE

LIOUVILLE (ALBERT)
NÉ LE 8 MAI 1835 A PARIS.
AVOCAT A LA COUR LE 21 NOVEMBRE 1857.
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PERSONNEL AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (1871).
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS.
RÉDACTEUR EN CHEF DU *Droit* (10 ANS).
MEMBRE DU CONSEIL DE L'ORDRE DEPUIS 1891.

Un profil un peu bourbonien, dégagé par les favoris rejetés en arrière, le regard droit, comme le caractère.

Me Liouville appartient à la grande famille judiciaire. Son père, le grand bâtonnier de 1856-58, mort en 1860, le célèbre avocat que les anciens ont connu, auteur d'ouvrages remarquables sur le Barreau, au point de vue professionnel, et que Me Pouillet a si bien dépeint dans l'étude qu'il en a faite; — son grand' père, Me Deschamps, l'ancien avoué à la Cour, type de la probité et du savoir; — son oncle, Joseph Liouville, le grand mathématicien, membre de l'Institut;

Digitized by Google

— puis son frère, le Dr Henry Liouville, professeur à la Faculté de médecine, député de la Meuse ; et enfin son fils, Félix Liouville, dont nous parlerons plus loin.

Me Liouville a commencé par être maître clerc d'avoué pendant plusieurs années, puis secrétaire de son père, jusqu'à la mort de celui-ci, et ensuite secrétaire de Me Senart, l'ancien bâtonnier, président de l'Assemblée nationale de 1848, dont nous avons déjà parlé dans ces pages.

C'est sous ses auspices et avec ses encouragements que Me Liouville a réellement débuté. Me Senart l'aimait et le traitait comme un fils.

En 1870, Liouville s'est engagé volontairement dans le corps franc d'artillerie du Plateau d'Avron, puis, adjoint par le Gouvernement de la Défense nationale à la mission de Jules Simon à Bordeaux, est devenu Directeur général du personnel et du cabinet au ministère de l'Intérieur, avec Emmanuel Arago ; il a refusé alors sa nomination de sous-secrétaire d'État, signée par M. Thiers, pour rentrer au Palais.

Entre temps, il a été vice-Président du Conseil municipal de la Seine, rapporteur du budget, — et rédacteur en chef du *Droit* pendant dix ans.

Citons parmi ses principales affaires : — le Transcontinental, Memphis-Pacifique ; — la défense à demande en nullité de mariage de Mme Sarah Bernhardt-

Digitized by Google

Damala : il gagna le procès de la célèbre artiste, — l'affaire des Eaux de Vichy pour la propriété de la marque de l'Etat, etc. etc.

Liouville est conseil de l'Association littéraire artistique internationale, — de l'enregistrement des domaines et du timbre, — des ministères du Commerce, des Finances et de l'Intérieur, — de la ville de Paris et de la Préfecture de la Seine, — de la Compagnie générale des voitures, etc.

Parmi ses collaborateurs, nous remarquons Leroux, premier secrétaire de la Conférence 1875-76, secrétaire général du Rhône ; — Dussaud, secrétaire de la Conférence de 1876-77, ancien secrétaire du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et chef du Cabinet du garde des sceaux (1880-81), chevalier de la Légion d'honneur, etc. ; — Flamand, secrétaire de la Conférence 1878-79, substitut à Versailles (1880), puis rédacteur en chef de la Loi ; — Bureau, Thévenet, Vincent, avocats ; — enfin son fils, Félix Liouville.

Me Liouville fils, ou plutôt *petit-fils*, car nous sommes heureux d'avoir à saluer dans cette même famille les trois termes qui composent ce livre, le passé, le présent et l'avenir, cet aïeul, qui a pour secrétaire son fils, qui, lui-même, a le sien à son tour, en même qualité ; rien n'est à la fois plus honorable et plus touchant.

Digitized by Google

Félix Liouville a été secrétaire de la Conférence en 1888-89, il a remporté le prix Bethmont de 1889, et commence à soutenir plus qu'honorablement le nom des Liouville.

Digitized by Google

Me Albert MARTIN

MARTIN (Albert-Émile-Philibert)
Né le 20 novembre 1835 a Nevers (Nièvre).
Avocat le 29 janvier 1859.
Deuxième Secrétaire de la Conférence, 1862-63.
Prix Paillet, 1863.
Membre du Conseil, 1883-87.
Commissaire du gouvernement près les Conseils de guerre, pendant le siège de Paris.
Officier d'Académie.

Me Albert Martin est grand, d'une figure régulière, avec de longs favoris bruns, le visage d'une expression douce et fine à la fois. Son attitude réservée et un peu froide en impose dès l'abord, mais ensuite appelle peut-être d'autant plus la sympathie et la confiance.

Il a commencé brillamment au Barreau comme deuxième secrétaire de la Conférence, 1862-63, il a partagé le prix Paillet de 1863 avec MM. Decrais, premier secrétaire de l'année, actuellement ambassadeur à Vienne, et Bloch, le distingué Président de Chambre à la Cour de Paris. Le troisième secrétaire de cette année féconde était Gambetta ; rappelons à ce sujet un souvenir du concours pour ce prix Paillet : lorsque

Digitized by Google

Me Decrais eut terminé un fort élégant discours sur les Maisons de jeu, dans lequel il avait comparé ces établissements aux lieux où les Sirènes attiraient les compagnons d'Ulysse ; comme l'Assemblée était encore sous le charme de cette parole si jeune, si mélodieuse même, car Decrais était remarquablement doué, Gambetta se leva, et de son organe de bronze : « On vous a parlé de Sirènes, Messieurs — dit-il, — la Sirène..... la voilà ! » — et il montrait son adversaire. On juge des applaudissements !

Me Albert Martin a été le secrétaire de Nicolet, et à bon droit certainement un des préférés ; il a fait sur l'illustre et si regretté maître une étude où il a mis toutes ses qualités de fin lettré, et toute l'affection conservée à l'ami perdu.

Nous en détachons ce portrait remarquablement décrit : « Nicolet se distinguait par la pureté et l'élé-
« gance de la forme, l'élévation et l'ardeur généreuse
« des sentiments. Homme d'affaires consommé, il
« étonnait par la variété et la souplesse de son talent.
« Les causes les plus ardues ne le rebutaient pas ;
« dans toutes, il savait faire la lumière et donner de
« l'intérêt aux sujets qui en offrent le moins. »

Pendant la guerre, Me Albert Martin a été choisi comme commissaire du Gouvernement près les Conseils de Guerre, il a pris une part importante à leur organisation et à leur fonctionnement.

Digitized by Google

Il a, pendant plusieurs années, été membre du Conseil de l'Ordre, où il reviendra, qu'il nous soit permis de l'espérer.

Me Albert Martin, depuis trente ans, a plaidé de nombreuses affaires mettant en jeu de très gros intérêts, soit au point de vue pécuniaire, soit au point de vue moral : questions de contrefaçons, d'assurances maritimes, questions d'état, ou séparations de corps, etc.

Citons, parmi les principales, les machines à glace, moteurs à gaz, freins électriques, tubes pneumatiques, de la maison Mignon et Rouart ; — le grand procès de chasse du comte d'Osmond ; — la liquidation de Rougemont ; — les affaires de l'adoption de Nercy, à Rennes ; — de Cibeins, à Paris et à Orléans, intéressante question d'état ; — celles de Guiroy contre la Société du Guano, à Saint-Nazaire, à Nantes et à Paris ; — de la Société des Artistes français contre l'Assistance publique pour le droit des pauvres ; — enfin, la série des affaires de la liquidation de la Société des Métaux.

Ajoutons un grand nombre de procès pour la Foncière maritime de Paris, les Courtiers de marchandises et les Commissaires-priseurs, dont Me Albert Martin est conseil.

Il est également avocat de la Société centrale des architectes, des Institutions des jeunes aveugles et

Digitized by Google

des sourds-muets, de la Société des Artistes français, etc.

Le talent de Me Albert Martin est fin, il joint à une élégance réelle de la forme la plus absolue précision dans les détails, et une grande netteté d'argumentation.

De nombreux secrétaires ont recherché son utile et sympathique *Patronat.*

Nous citerons parmi eux : Jules Fabre, secrétaire de la Conférence 1873-74, adjoint au maire du Xe arrondissement, auteur de : « La prescription de l'action de responsabilité dirigée contre les architectes » ; — « des Courtiers ; » — rédacteur du *Journal des conservateurs des hypothèques;* qui possède depuis longtemps déjà une excellente situation au Palais, et figurera dans un prochain volume ; — Feldmann, deuxième secrétaire de la Conférence (1878-79), lauréat de la Faculté de Droit, auteur du discours « Une séance au Parlement anglais en 1791 ! » — André Tardieu, secrétaire de la Conférence (1883-84), qui a obtenu le prix Paillet (1884), licencié ès lettres ; — Albert Foucault, secrétaire de la Conférence (1884-85) ; — Brenier de Montmorand, premier secrétaire de la Conférence (1885-86), prix Laval (1885), auteur de l'éloge de Senart.

Notons encore MM. Dupont, Paul Baillière, Joseph de Valence et Pierre Cherest, qui ont depuis cherché et trouvé leur voie hors du Palais.

Digitized by Google

Enfin, Joseph Caillot, secrétaire de la Conférence (1891-92) ; — Edouard Crouvès, qui est en passe d'obtenir cette distinction l'an prochain, qui sont ses actuels et dévoués collaborateurs.

Ajoutons qu'au moment où paraîtra ce livre le cabinet de Me Albert Martin sera complété par l'entrée du jeune Henri Fromageot, fils du distingué membre du Conseil, qui le confie à son ancien collègue du cabinet de Nicolet.

AUTEUR DE :

Rapport sur les Conférences de Droit (1863), avec MM. Lacoin et Corne.
La Juridiction civile en France, 1789-1810.
ules Nicolet.

Digitized by Google

Me MARTINI

MARTINI (CHARLES-GUILLAUME)
NÉ LE 29 MAI 1829 A PARIS.
AVOCAT A LA COUR, LE 13 MARS 1852.
MEMBRE DU CONSEIL, 1872-76.
ET DEPUIS 1882.
BATONNIER, 1885-87.
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

De grande taille, ce qu'on appelle familièrement un peu *fort*, le visage légèrement coloré, encadré de courts favoris blancs, un nez extrêmement petit, voilà Me Martini.

Il a été secrétaire de Benoit-Champi, devenu le Président bien connu.

Sans jamais plaider de ces affaires à tapage, dont la presse aime à s'emparer, et desquelles l'opinion publique s'émeut, Me Martini s'est fait une considérable et des plus honorables situations.

Il a plaidé beaucoup et de grandes affaires financières, dans lesquelles il a apporté son expérience consommée et son talent si clair et si net que l'on apprécie tant dans les questions *de chiffres*.

Me Martini est conseil de grands établissements

Digitized by Google

publics ou privés, tels que le Mont de Piété, le chemin de fer du Nord, les Tramways-Nord, etc.

Il a été membre du Conseil de l'Ordre de 1872-76, et depuis 1882 n'a cessé d'être réélu. Aux élections de 1885 il a même été nommé bâtonnier.

Il est chevalier de la Légion d'honneur.

Citons parmi ses secrétaires : Henri Thieblin, qui figure dans cet ouvrage; — Hamel, dont la notice sera dans notre prochain volume, avocat des plus distingués, qui lui a apporté une collaboration des plus utiles en échange d'un enseignement précieux; — puis, Boivin-Champeaux, ancien conseiller de préfecture, ancien avocat à Alençon, où il a été lui-même bâtonnier, avant de devenir secrétaire du bâtonnier Martini; — enfin Cazeaux, ancien secrétaire de la Conférence 1873-74), ayant obtenu le prix Bethmont, en 1874, qui, avocat de talent, après avoir passé plusieurs années au palais, de 1867 à 1878, a été nommé substitut à Lons-le-Saunier, le 29 juin 1878. Deux ans plus tard, il a cru devoir donner sa démission (17 juillet 1880) et est revenu au Palais; — la Cour de Besançon peut regretter Me Cazeaux.

Enfin, mentionnons, bien qu'il ne soit pas secrétaire de son père, Me Martini fils, jeune avocat que nous verrons dans le cabinet de Me Waldeck-Rousseau.

Ajoutons, à la dernière heure, que Me Martini va

Digitized by Google

jouer un rôle important dans la grande affaire de Panama, où il plaide pour H. Cottu ; notons, à ce propos, que Me Barboux est chargé des intérêts de MM. Ferdinand et Charles de Lesseps, le Bâtonnier Du Buit de ceux de M. Fontanes, et Waldeck-Rousseau, d'Eiffel.

AUTEUR DE :

Discours : La Confraternité, nécessité sociale de l'Ordre. Les projets de suppression de l'Ordre des Avocats.

Digitized by Google

Me MENNESSON

MENNESSON (Aimé-Joseph-Gaston)
Né le 21 janvier 1847 a Craonne (Aisne).
Avocat le 9 novembre 1867.
Deuxième secrétaire de la Conférence, 1874-75.
Lauréat, 1er prix de Droit français.
2e prix de Droit romain, 1867.
Médaille d'or, Doctorat, 1870.
Membre du Conseil, février 1891.

Un des jeunes du Conseil de l'Ordre; au visage arrondi entièrement rasé, un peu coloré.

Après s'être exercé dans les conférences où il a obtenu de grands succès, qui continuaient ceux de l'École, il est devenu secrétaire de Me Bétolaud; là, dans le cabinet du remarquable bâtonnier il a développé ses qualités et acquis l'expérience des affaires.

On l'a vu au Palais dans les procès : de Samama contre Ben Aïad, du Zodiaque; — de Cibeins (une intéressante transmission de titre!); — la célèbre aquarelle contestée de Neuville; — crédit général Français; — Meisels; — des Métaux; etc.

Depuis un an, l'estime de ses confrères l'a appelé au Conseil de l'Ordre, honneur mérité à tous égards.

Digitized by Google

Mennesson est conseil de plusieurs sociétés, des Commissaires-Priseurs, de la Société des anciens élèves des Écoles des arts et manufactures, etc.

Citons comme secrétaires, Moisson, ancien maître clerc d'avoué, qui seconde avec dévouement et distinction Me Mennesson depuis plusieurs années, déjà, et Nail-Demelette, également ancien maître clerc d'avoué.

AUTEUR DE :

Discours : Éloge de Royer-Collard.

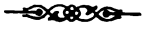

Digitized by Google

Me MOYSEN

MOYSEN (PAUL)
NÉ LE 4 AOUT 1840 A PARIS.
AVOCAT LE 25 AVRIL 1868.
OFFICIER D'ACADÉMIE.

MINCE, favoris et cheveux blonds, l'air fin et scrutateur, tel est Me Moysen, qui ne paraît pas à beaucoup près l'âge que lui assigne son acte de naissance.

Il a été secrétaire de Me Dupuich, avocat très estimé, décédé juge au Tribunal de la Seine et dont le petit-fils, Paul Dupuich, plusieurs fois lauréat de la Faculté de Paris, a été secrétaire de la Conférence de 1887-88.

Me Moysen a peu plaidé aux assises, il s'est réservé pour les affaires civiles, et particulièrement adonné aux procès commerciaux.

Notons, dans ses principales causes, les grands procès de force majeure, après la guerre de 1870, pour les grains, huiles, etc. ; — des négociants Samuel Way et autres.

Me Moysen ne s'est pas contenté d'avoir une

Digitized by Google

grande expérience des questions commerciales, préoccupé de certaines difficultés spéciales à la juridiction consulaire, au point de vue de l'audience dont les règles sont peu connues, il a fait un petit ouvrage, intitulé : « Les avocats au Tribunal de commerce de la Seine. »

Cette brochure est de la plus grande utilité, on peut dire qu'elle ouvrira les portes du Tribunal de commerce à beaucoup de confrères inquiets de se hasarder dans un chemin inconnu, désormais frayé. Me Moysen partagera, à ce point de vue, la reconnaissance du Barreau pour Me Cresson, qui a obtenu depuis peu l'affichage des affaires commerciales à la porte de l'audience et à la Bibliothèque des avocats.

Parmi les secrétaires de Me Moysen, nous rappellerons : Roy, avoué, à Châlons-sur-Marne ; — de Chastenet, chef du contentieux de l'Exposition universelle de 1889 ; — Dayras, substitut, à Montluçon ; — Hugon de Scœux, secrétaire de la Conférence, 1887 ; — enfin Bertrou, secrétaire de la Conférence de 1888-89, avocat de valeur, devenu le gendre de Me Moysen.

AUTEUR DE :

Les avocats au Tribunal de commerce de la Seine.

Digitized by Google

Me Michel PELLETIER

PELLETIER (Henri-Michel)
Né le 24 janvier 1852 a Paris.
Avocat le 28 juillet 1876.
Secrétaire de la Conférence, 1877-78.
Chevalier de la Légion d'honneur.
Officier d'Académie.
Commandeur du Nicham.
Professeur de Législation a l'École centrale des Arts et Manufactures.

Un grand jeune homme, à la silhouette élégante, portant la barbe en pointe à la Henri III, un mondain et travailleur à la fois.

Michel Pelletier a été secrétaire de Me Adrien Huard, et, sous ce patronage excellent, a pris le goût d'études analogues à celles de l'éminent avocat en matière soit de contrefaçon, soit de propriété intellectuelle.

C'est ainsi qu'on lui doit notamment un Traité de *la Procédure en matière de contrefaçons*, en collaboration avec Me Defert, avocat à la Cour de Cassation et au Conseil d'Etat, maire du VIe arrondissement de Paris.

De plus, Me Pelletier a été délégué par le Gou-

Digitized by Google

vernement français à la dernière Conférence de Rome pour arrêter les bases d'une convention internationale sur la Propriété industrielle, littéraire et artistique ; il s'est acquitté de cette mission dans des conditions qui lui ont valu d'être décoré.

Pelletier est conseil de plusieurs sociétés, telles que celle des Gens de Lettres, etc., et de diverses administrations, ministère du Commerce, etc., des établissements Cail, du Syndicat des constructeurs en fer, etc. etc.

Parmi ses principales affaires, nous remarquons celle de Souffrain, l'ancien agent de police (enlèvement de l'enfant de M. Lemarquand, publiciste) ; — celles des freins Lemoine, — des appareils à glace, — des fleurs artificielles Ballin, — des générateurs Collet, et, tout dernièrement, celle de la Mélinite (Turpin), dans laquelle il défendait Triponé.

Comme secrétaires de Me Pelletier, citons M. Lagrésille et M. Levylier, qui s'est déjà distingué fréquemment, notamment dans l'affaire Ancel (coup de revolver !).

AUTEUR DE :

Procédure en matière de contrefaçon (avec Defert).
Répertoire de Législation et Jurisprudence en matière de brevets d'invention (avec Huard).
Manuel de la Propriété industrielle (avec Nicolas).
Traité du Droit industriel.

Digitized by Google

Me PLOYER

PLOYER (Joseph-Edmond)
Né le 16 juillet 1841 a Paris.
Avocat a la Cour le 6 février 1864.
Membre du Conseil, 1885.
Et renommé en 1892.

Me Ployer est grand, il a le visage un peu pâle, encadré d'une barbe blonde taillée en pointe.

Très distingué d'esprit et de talent, il a déjà fait partie du Conseil de l'Ordre, et vient d'y être appelé de nouveau.

On se souvient, entre autres affaires de Me Ployer, de celles du Zodiaque, l'important procès financier dont nous avons déjà souvent parlé dans ces pages ; — de Balny d'Avricourt, qui fit tant de bruit devant les assises de l'Oise, du Testament Thiercelin, — de Forain, le dessinateur du *Courrier Français*, etc.

Il est conseil de plusieurs sociétés et établissements, tels que la Compagnie d'Assurances l'*Union*, — la raffinerie Say, — la Compagnie du gaz de Marseille et autres.

Digitized by Google

Citons comme secrétaire de Me Ployer, Signorino, ancien secrétaire de la Conférence 1882-83, qui s'est aussi déjà distingué dans nombre d'affaires : Wilson, — l'Opéra-Comique, — le Vampire de Saint-Ouen, — Coignet, le pharmacien de la place Péreire, — Lacroix et Mellerio, etc., et dont nous parlerons davantage dans un prochain volume.

Digitized by Google

Me PORÉE

PORÉE (FÉLIX-HENRI)
NÉ LE 23 AVRIL 1846 A PARIS.
AVOCAT LE 12 NOVEMBRE 1866.
ANCIEN ADJOINT AU MAIRE (VIIe ARRONDISSEMENT).
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.
OFFICIER D'INSTRUCTION PUBLIQUE.
MÉDAILLE DE SAUVETAGE DE Ire CLASSE.

Me PORÉE a de bonne heure acquis une expérience toute particulière de ces affaires qui découlent des grands travaux opérés pour le compte de l'État.

En effet il est conseil du ministère des Travaux publics, et en cette qualité le nombre des procès où il a dû soutenir les intérêts de l'État est considérable. Il est également conseil du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, des Chemins de fer de l'Ouest, de l'Est, de la Compagnie des Bateaux parisiens, etc.

Citons, parmi ses nombreuses affaires, les plus importantes : l'expropriation pour la Bibliothèque nationale, celles relatives aux Chemins de fer construits par l'État, le Canal de Tancarville, etc.

Digitized by Google

On lui doit aussi de grands travaux de Jurisprudence, un Traité des Manufactures et Ateliers dangereux, insalubres et incommodes, fait en collaboration avec M. Levache, et qui est de la plus grande utilité, tant pour l'Administration que pour le public.

Me Porée a exercé des fonctions municipales en qualité d'adjoint au maire du VIIe arrondissement, il y a quelques années, et y a laissé les meilleurs souvenirs ; il en a également emporté un, la médaille de sauvetage qu'il a obtenue pour sa conduite pendant l'épidémie cholérique de 1884.

Notons, parmi ses collaborateurs, Révoil, secrétaire de la Conférence 1880-81, chef de cabinet du sous-secrétaire d'État aux Colonies ; — Ducroquet ; — Escudier, qui sera dans la deuxième série de ces notices biographiques, et qui s'est déjà distingué par un talent très personnel et remarqué ; nous l'avons vu dans de grandes affaires, celle du marquis de Morès, avec Demange ; — celle de la succession de Brunswick contre la ville de Genève, avec Waldeck-Rousseau ; on se souvient de cette romanesque affaire et de la revendication faite par la famille de Civry, à raison de la légitimité de la comtesse de Civry, fille du duc de Brunswick, et dont l'acte de naissance avait été détruit.

Digitized by Google

AUTEUR DE :

Traité des Manufactures et Ateliers dangereux, insalubres et incommodes (avec M. Levache).

Digitized by Google

Me POUGET

POUGET (Eugène-Paul-Jean-Baptiste)
Né a Paris, le 6 novembre 1841.
Avocat le 8 aout 1862.

Pouget a la silhouette traditionnelle de l'avocat, les grands favoris bruns, tombants, la bouche dégagée, ce qui permet d'en bien voir l'expression un peu caustique.

Il s'était d'abord dirigé du côté de la Magistrature et avait été attaché au Parquet du Tribunal de la Seine pendant plusieurs années, de 1863 à 1867, à la même époque que plusieurs de nos magistrats des plus distingués, MM. Désormeaux, Flandin, etc.

Mais il revint bientôt au Barreau qui offrait plus de carrière à son activité.

Pouget est extrêmement occupé ; de nombreuses Compagnies d'assurances notamment ont tenu à l'avoir pour conseil, telles que *la Sécurité, le Secours, la Zurich, la Caisse de prévoyance* contre les accidents et combien d'autres.

Digitized by Google

C'est un des plus occupés et assidus de chaque jour au Palais.

Parmi ses secrétaires notons : Drugé, devenu juge à Châtillon ; — Drouin et Roustan, avocats.

Digitized by Google

Me POUILLET

POUILLET (Louis-Marie-Eugène)
Né le 14 juillet 1835 a Paris.
Avocat le 6 novembre 1858.
Premier secrétaire de la Conférence, 1861-62.
Prix Liouville, 1862.
Membre du Conseil, 1880-87, et depuis 1891.
Chevalier de la Légion d'honneur, 1888.

Très mince, nerveux, le profil un peu aigu, et comme affiné par l'acuité de la pensée ; l'œil vif, mobile, derrière les verres qui ne parviennent pas à l'éteindre, tel est Me Pouillet.

Un talent considérable, empruntant un peu de ce caractère de nervosité saine, d'esprit fin; dans sa plaidoirie, Me Pouillet observe, fouille, décrit en maître; c'est avec une netteté surprenante qu'il se joue des chiffres énormes que l'on manie aujourd'hui en finance, et avec une faculté d'assimilation extraordinaire qu'il discute les détails techniques de machines ou d'appareils industriels, dans les nombreux procès de contrefaçon qui lui sont soumis; nous avons un jour vu un ingénieur, à la suite d'une discussion

Digitized by Google

absolument spéciale, convaincu que Me Pouillet avait dû être au moins élève de l'Ecole centrale.

On ne peut guère parler des débuts de Me Pouillet, comme premier secrétaire de la conférence sous le bâtonnat de Jules Favre, son âge mûr ayant si fortement dépassé les promesses de ses années de stage.

Nous nous souvenons, dans ses affaires, de celle des aciers Bessemer, une des plus considérables des temps présents, où, par une merveilleuse plaidoirie, il était arrivé à enlever, en première instance, le gain de son procès ; il fallut tout le poids des conclusions de Me Choppin d'Arnouville comme ministère public, pour réagir devant la Cour !

Mais il faudrait citer toutes les plus importantes affaires de contrefaçon, soit industrielle, soit littéraire, dans lesquelles on vient demander à Me Pouillet l'appui d'une parole et d'un savoir peut-être les plus autorisés de l'époque en ces matières.

Me Pouillet a enrichi la Doctrine d'ouvrages considérables, dont quelques-uns font presque loi, avec une autorité égale à celle d'arrêts de Cassation : son *Traité de la Propriété littéraire et artistique*, notamment ; ses ouvrages sur les Brevets d'invention, les Dessins de fabrique, rendent aussi des services incalculables ; citons encore le *Dictionnaire de la propriété industrielle et littéraire ;* on en trouve une liste plus complète plus loin.

Digitized by Google

En somme, toutes ces questions si délicates de contrefaçon, matérielles ou intellectuelles qui embrassent toutes les concurrences déloyales comme tous les plagiats, et intéressent les inventeurs comme les fabricants et les négociants, les écrivains, comme les imprimeurs et les éditeurs, ont occupé Me Pouillet dans ses nombreuses causes, et généreusement il a transcrit dans ses remarquables ouvrages les résultats de ses travaux et son avis si respecté.

Il est conseil de diverses sociétés artistiques et littéraires, industrielles ou commerciales, les Artistes français, etc.

Me Pouillet, après avoir été plusieurs années membre du Conseil, y est revenu en 1891, c'est un prochain bâtonnier !

De nombreux secrétaires se sont empressés de venir chercher un enseignement et un appui auprès de lui. Parmi les anciens, citons : Lionel Laroze, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, ancien directeur du personnel au ministère de la Justice, qui occupe un poste important dans la Magistrature ; — Albert Richard, secrétaire de la Conférence 1877-78 ; auteur de : *Législation des chemins de fer d'intérêt local*, du *Traité de la responsabilité en matière d'incendie ;* — Henri Allart, auteur d'un *Traité des brevets d'invention* et d'un *Traité de la concurrence déloyale ;* — Martin Saint-Léon, avocat à Chartres ; — Vaunois, ancien

Digitized by Google

secrétaire de la Conférence 1884-85, qui était licencié ès lettres; — Georges Maillard, secrétaire de la Conférence 1884-85, auteur de plusieurs ouvrages de droit, avocat de talent; — Henri Talansier et Jacques Robert, avocats; — F. Mainié, secrétaire de la Conférence 1882-83, prix Bethmont 1883.

Nous allions oublier Georges Plé, un des plus distingués, qui commence à être occupé au Palais; — Fayollet, ancien élève de l'École Centrale, aujourd'hui ingénieur-conseil; — Gleize, ancien élève de l'École polytechnique, qui a quitté les sciences et le droit pour la littérature, et a publié l'an dernier un roman remarqué, *Cher Camarade;* — Frédéric Mettetal, secrétaire de la Conférence 1889-90.

Enfin, ajoutons Geoffroy, secrétaire de la Conférence 1889-90, auteur de : *Du droit de la guerre à Rome*, des *Brevets d'invention en droit international;* — collaborateur du recueil de Dalloz, avocat d'avenir ; — Caubier et Harmand, avocats ; — Mannoury, ancien élève de l'École polytechnique, qui, devenu avocat, doit rendre de réels services dans les questions spéciales.

AUTEUR DE :

Discours : Éloge de Félix Liouville.
Traité théorique et pratique des Brevets d'invention et de la contrefaçon.

Digitized by Google

Traité théorique et pratique des dessins de fabrique.
Traité de la propriété littéraire et artistique et du droit de représentation.
Traité théorique et pratique des marques de fabrique et de la concurrence déloyale.
Dictionnaire de la propriété industrielle et littéraire.

Digitized by Google

Me Léon RENAULT

RENAULT (Léon-Charles)
Né le 24 septembre 1839 a Alfort (Seine).
Avocat du 17 novembre 1860 a 1871 ; de 1876 a 1880.
Réinscrit le 19 juillet 1884.
Secrétaire de la Conférence, 1861-62.
Ancien préfet de police.
Conseiller d'État en service extraordinaire.
Député de Seine-et-Oise (1876-81).
Membre du Conseil supérieur des Prisons.
Député (1882), conseiller général (1883) et sénateur (1885) des Alpes-Maritimes.
Officier de la Légion d'honneur.
Décoré de plusieurs ordres étrangers (Autriche, Bavière, Espagne, Russie, Hollande, Brésil, etc.).

La barbe blonde, grisonnante, les cheveux coupés en brosse ; — tout Paris connaît le profil un peu aquilin de Me Léon Renault.

Il a eu au barreau des débuts qui eussent dû l'y fixer complètement, si la politique ne l'eût parfois entraîné.

En effet il était nommé 2e secrétaire de la Conférence en 1861 ; il est vrai que le 1er était Pouillet, et le 3e le célèbre juge d'instruction Guillot ; cette promotion remarquable, comprenait aussi Georges

Digitized by Google

Dubois, l'avocat général, redevenu avocat en 1880 (qui fera partie de notre prochain recueil); Fromageot, le membre du Conseil, et Camescasse, qui devait aussi devenir préfet de police, rapprochement curieux !

Me Léon Renault a été secrétaire d'Hébert, ancien ministre de la Justice sous Louis-Philippe, patron qui demandait beaucoup à ses collaborateurs, étant lui-même un grand laborieux !

Il a plaidé dans le procès Mirès, cette grande affaire financière qui a eu un retentissement énorme sous le second empire ; puis avec Gambetta dans le procès du complot de la Porte-Saint-Martin.

Nous nous souvenons encore de l'affaire de Decazeville, l'assassinat de l'ingénieur Watrin, dans laquelle il présenta au nom de la partie civile un véritable réquisitoire des plus remarquables contre les inculpés défendus par les avocats députés Laguerre et Millerand, de la Seine, Gaillard de Vaucluse ; il était assisté de Me Aubin, son secrétaire, qui tint honorablement sa place auprès de lui.

Ajoutons le procès de Soubeyran-Pillot ; on se souvient que ce dernier avait menacé de mort M. de Soubeyran, son ancien protecteur, pour en obtenir de l'argent. Afin d'éviter un attentat, M. de Soubeyran avait contrefait sa signature et le lendemain faisait arrêter le coupable, que M. Léon Renault fit

Digitized by Google

encore condamner à plusieurs années de réclusion.

Puis l'affaire du Testament Heddle, argué de faux, 14 millions en jeu !

Léon Renault possède une élocution facile, nette, élégante, et arrive par une plaidoirie faite souvent sous une forme de causerie à débrouiller les questions les plus ardues ou les plus délicates ; il sait aussi, quand le sujet le mérite, s'élever à la plus réelle éloquence.

Il a été député de Seine-et-Oise, puis des Alpes-Maritimes, il est encore aujourd'hui sénateur de ce département dans lequel il possède une influence aussi grande que méritée.

Il a aussi été un de nos meilleurs préfets de police ; on le regrette dans ce poste si important qui exige des aptitudes que possèdent bien peu de ceux qui en sont investis.

Parmi ses secrétaires, nous citerons :

MM. G. Vibert, ancien secrétaire de la Conférence (1879-80), devenu substitut à Tours, puis à Douai substitut et avocat général, enfin conseiller à la même Cour, magistrat de valeur qui a présidé les assises lors du procès Lafargue, le député socialiste actuel, et de plus auteur de divers ouvrages, Contrat d'assurances sur la vie, etc. ; — Le Senne, député, dont la notice est dans ce volume ; — René Laffon, ancien chef du personnel au ministère de

Digitized by Google

l'Intérieur ; — citons aussi et particulièrement Aubin, depuis plusieurs années son collaborateur dévoué, qui s'est distingué à ses côtés dans nombre d'affaires (assassinat de l'ingénieur Watrin, Soubeyran-Pillot), et qui s'est d'autre part acquis une notoriété personnelle ;

Puis MM. Brion ; — de Merville ; — de Traz, qui complètent un cabinet de premier ordre.

AUTEUR DE :

Discours : De l'Influence de la philosophie au XVIIIe siècle sur les réformes de la Procédure criminelle.

Digitized by Google

Me Henri ROBERT

ROBERT (Henri)
Né le 4 septembre 1863.
Avocat le 29 octobre 1885.
Secrétaire de la Conférence, 1887-88.

GRAND, mince, petite moustache brune, relevée, porte lorgnon.

Le plus jeune des avocats figurant dans ce volume, il n'a pas trente ans !

Henri Robert a commencé par être secrétaire de M. le bâtonnier Durier, dans ce cabinet où avaient passé avant lui Beurdeley, maire du VIIIe arrondissement, qui figurera dans notre prochain volume, Dreyfus, Lucien Henry, Bouchage, Courtois, F. Liouville, pour ne citer que les plus marquants. En même temps il était secrétaire de la Conférence du Stage.

Il s'est déjà fait connaître particulièrement aux assises, par un véritable tempérament d'orateur.

Nous le retrouvons comme défenseur du caporal Géomay (crime du boulevard Saint-Germain), — de Kapo, — de Vodable, — de la fameuse Gabrielle Bompard, la complice d'Eyraud dans l'assassinat du

Digitized by Google

malheureux huissier Gouffé, — du lieutenant Anastay; — on l'a vu dans les affaires des assassins de la rue Bonaparte, — des assassins de Neuilly (Yvorel), — la mère Berland, etc.

Il avait assisté Me Durier, en Algérie, devant la Cour d'assises de Constantine dans la défense de Chambige.

Rappelons aussi la défense de Chaumartin, l'anarchiste dont il fut tant parlé lors de l'affaire Ravachol.

Si jeune, Me Henri Robert a déjà un passé; — l'avenir lui est réservé.

Digitized by Google

Me ROUSSE

ROUSSE (Aimé-Joseph-Edmond)
Né le 18 mars 1817 a Paris.
Avocat le 13 décembre 1837.
Secrétaire de la Conférence, 1842-43.
Membre du Conseil depuis 1862.
Batonnier, 1870-71.
Membre de l'Académie française.
Chevalier de la Légion d'honneur.

Une figure régulière, aux tons d'ivoire, la bouche dégagée suivant l'ancienne tradition, un peu dédaigneuse, de courts favoris blancs encadrant le visage ; les yeux clairs, au regard doux, avec une certaine mélancolie grave.

Au moral, ceux-là qui ont vécu de la vie du Palais en 1870-71 peuvent dire comme nous que le bâtonnier de l'Année terrible était bien l'homme exceptionnel qu'il fallait en des circonstances exceptionnelles.

Il est resté de ce temps un monument qui a certainement décidé l'Académie à ouvrir ses portes à Me Rousse : c'est le discours qu'il a prononcé le 2 décembre 1871 à l'ouverture de la Conférence des Avocats.

Digitized by Google

Qu'il me soit ici permis un souvenir personnel : je vois encore la vieille salle de la Bibliothèque provisoire, bondée de robes noires, toute sombre, puis à la table cette belle figure qui paraissait toute blanche dans sa dignité froide, et ce discours dont chaque phrase interrompue par les applaudissements faisait passer un frisson dans l'auditoire.

Je n'ai jamais eu l'honneur de parler à Me Rousse, mais je lui serai toujours profondément reconnaissant de ce souvenir inoubliable.

Si le style, c'est l'homme, il n'est pas d'homme plus élevé ni de plus honnête homme — tant ce discours réunit l'excellence de la forme à l'élévation de la pensée.

« Quand on est frappé, comme nous le sommes, « dit-il en commençant, il est puéril de s'en prendre « à la fortune ou d'accuser un seul homme de tant « de maux. Il n'y a que les peuples asservis sans « retour qui aient le droit de tout rejeter sur un « maître; et une nation qui tomberait par la faute « d'un seul homme mériterait de ne se relever « jamais. »

Plus loin, étudiant le rôle des avocats dans le Pays et cherchant à les défendre contre les accusations aussi peu méritées que les flatteries dont on les avait jadis chargés :

Digitized by Google

« Les Avocats, ajoute-t-il, ont dans les conseils de « la nation une place aussi légitime qu'inévitable; « s'ils se refusaient à la Politique, il faudrait faire « violence à leur modestie pour les y contraindre. Il « ne paraît pas qu'en France, depuis soixante ans, « on ait dû en venir à cette extrémité. »

Enfin, le courage se fait sentir même dans sa parole, lorsque nous l'entendons dire : « Il y a de ces « occasions tragiques où la force, empruntant le « masque de la justice, l'avocat vient réclamer sa « place auprès des victimes; c'est le plus sacré de « nos devoirs, et je ne sache pas que dans aucun « temps nous l'ayons jamais déserté. »

Nous nous arrêtons, il faudrait tout citer, mais, on le voit, ce lettré par excellence devait être de l'Académie, et, en recevant dans son sein ce *Maître* du Barreau, elle s'est honorée au moins autant qu'elle lui faisait honneur.

Me Rousse est donc avant tout un écrivain, mais un écrivain qui parle.

C'est bien plus un lettré qu'un orateur, vous dira quelqu'un de ces avocats qui, comme le dit Rousse, « prodiguent dans leurs causeries toutes les épargnes « de leurs discours, » et qui, parce qu'ils ne sont point du tout lettrés, n'en sont guère plus orateurs.

Digitized by Google

Me Rousse avait débuté sous le patronage de Chaix d'Est-Ange; il devait plus tard écrire l'éloge funèbre du grand avocat et une préface pour la publication de ses discours et plaidoyers.

Nous citerons parmi les affaires de Me Rousse, demeurées dans le souvenir de chacun, l'affaire Maurice, avec Me Senart, véritable roman, et à la suite de laquelle le jeune homme fut déclaré enfant légitime de M. et Mme X.

Notons encore : les affaires Trabuco, — Sterne, — de Hochstaedt, des lettres de Benjamin Constant à Mme Récamier.

Puis l'affaire des œuvres posthumes d'André Chénier, entre les éditeurs Lemerre et Charpentier avec Me Cléry; et celle si intéressante de son confrère Me Duverdy contre Émile Zola qui avait donné le nom de l'honorable rédacteur en chef de la *Gazette des Tribunaux* à un magistrat jouant un rôle singulier dans une de ses œuvres les plus réalistes.

Me Rousse s'est donné tout entier au Barreau dont il est peut-être la plus pure incarnation.

Il ne s'est mêlé à la politique que pour chercher à lui ravir des victimes, et non pour en tirer profit.

Pendant la Commune, en effet, ayant, comme il le dit lui-même, « déposé, pour ne les point avilir, ces « insignes de notre état, cet antique costume qui, « dans nos traditions, représente la liberté de parler

Digitized by Google

« et de défendre ; » il a cherché vainement à défendre son infortuné confrère Chaudey' Mgr Darboy, M. Deguerry, le Président Bonjean et d'autres otages.

Il faut lire, dans les *Souvenirs* de Me Rousse, le récit des démarches dangereuses, des visites pénibles auprès du Garde des sceaux de la Commune, l'ex-stagiaire Protot, qui, on voit à quel point sont puissantes les traditions de l'Ordre, fut profondément *gêné* par la présence de son ancien Bâtonnier.

Il dut visiter aussi Raoul Rigault, Procureur de la Commune, à qui son sang-froid et sa dignité en imposèrent de même, et qui dut lui donner les permis nécessaires pour voir les otages.

On sait que ce dévouement si simple et si grand fut vain, et que la Commune remplaça la procédure par l'assassinat.

Me Rousse a donc ainsi risqué plusieurs fois sa vie, se désignant en quelque sorte comme otage, et s'il ne l'a pas été, nous l'attribuons beaucoup à la témérité même de son dévouement, en présence duquel ni le Garde des sceaux ni le Procureur de la Commune n'auraient osé le faire arrêter.

S'il est un censeur un peu sévère c'est qu'ayant toujours accompli son devoir très simplement, il trouve tout naturel que les autres en fassent autant.

Digitized by Google

Parmi ses principaux secrétaires nous remarquons : M. Decrais, aujourd'hui ambassadeur à Vienne ; — Albert Duchesne, longtemps député de l'Oise ; — Desjardin et Fernand Worms, qui figurent dans cet ouvrage.

Citons encore : Boquillon, lauréat de la Faculté de Paris, secrétaire de la Conférence 1861-62, décédé en 1882 ; — et Léon Tourseiller.

Enfin Georges Bellet, son distingué et dévoué collaborateur depuis 1872 qui s'est déjà fait connaître dans de nombreuses affaires, notamment le divorce Préterre ; — Testament de Beauvau-Craon, etc.

AUTEUR DE :

Discours : Histoire du Barreau de Paris pendant la guerre et sous la Commune.
Publication des Discours et Plaidoyers de Chaix d'Est-Ange.
Discours et Plaidoyers (avec F. Worms).
Consultation sur les décrets du 29 mars 1880 et sur les mesures annoncées contre les associations religieuses.
Discours académiques.

Digitized by Google

Me ROUSSEAU

ROUSSEAU (Rodolphe)
Né le 24 mars 1849 a Maubeuge (Nord).
Avocat le 29 aout 1868.
Suppléant des juges de paix des IIIe et Xe arrondissements de 1879 a 1890.
Vice-président de la Commission du Congrès des Sociétés par actions.
Secrétaire général du Congrès, 1889.
Officier d'Instruction publique.

Très grand, le buste puissant, visage coloré, favoris châtains, dégageant la bouche ; une grande expression de franchise et de loyauté.

Rodolphe Rousseau ne se contente pas de plaider d'importantes affaires de sociétés et autres, il a un bagage d'écrivain juridique considérable et fort utile.

Nous nous souvenons, parmi ses affaires, de celles des Câbles sous-marins, — des Sociétés de courses ; — on se rappelle aussi l'affaire Baïhaut, aux assises de la Haute-Saône !

Il est conseil d'un grand nombre de sociétés ou administrations, — les Chemins de fer de l'Etat, — l'Odéon, — la Société Ménier, — les Compagnies

Digitized by Google

des Téléphones, du câble Paris-New-York, des Télégraphes sous-marins, — Singer (machines), Babcok et Wilcox (chaudières tubulaires), etc. etc.

Pendant l'Exposition universelle de 1889, il avait été vice-Président de la Commission du Congrès des Sociétés par actions ; sa haute compétence en ces matières le fit nommer secrétaire général du Congrès.

On verra plus loin la liste de ses publications nombreuses ; signalons particulièrement son Traité des Sociétés, si consulté, et son Dictionnaire de Procédure en dix volumes !

De plus, Rousseau a été rédacteur en chef du *Journal des Tribunaux de commerce* de 1877 à 1881, et dirige depuis plus de dix ans le Recueil périodique de procédure civile, commerciale, criminelle et administrative.

Notons, parmi ses secrétaires, Paul Rempler, aujourd'hui substitut au Tribunal de la Seine ; — Deville, ancien élève de l'École des Sciences politiques, secrétaire de la Conférence 1882-83, membre du Conseil municipal de Paris, et conseiller général de la Seine ; — Paul Baratte, déjà bien connu et estimé au Palais, auteur d'un ouvrage « Vente à Crédit des valeurs à lots en France et en Belgique », et secrétaire du Recueil de Procédure, dont Me Rousseau est rédacteur en chef ; — puis de Casteran, avocat à la Cour, et Marmottan, dont le père, ancien avoué

Digitized by Google

d'Auxerre, qui y est aujourd'hui inscrit comme avocat, a exercé avec distinction les ıonctions de Bâtonnier.

AUTEUR DE :

Traité du gage commercial et du privilège des Commissionnaires, 1868.

Des billets de complaisance d'après le Droit civil et pénal, 1872.

Des réformes à apporter à la législation sur les dessins et modèles de fabrique.

Traité de la correspondance par lettres missives et télégrammes, et des rapports avec les Administrations des Postes et télégraphes.

Traité des Sociétés commerciales françaises et étrangères, contenant la législation de tous les pays en matière de Société, 1878.

Dictionnaire de procédure civile, commerciale, criminelle et administrative.

Code annoté des faillites et banqueroutes (collaboration).

Questions nouvelles sur les Sociétés commerciales, 1878-89.

Traité du divorce. Loi de 1886.

Répertoire de Doctrine et de Jurisprudence des dix dernières années en matière de Sociétés commerciales.

Digitized by Google

Me Raoul ROUSSET

ROUSSET (Pierre-Jean-Joseph-Raoul)
Né le 23 mai 1855, a Savignac-les-Églises (Dordogne).
Avocat le 13 novembre 1876.
Premier secrétaire de la Conférence, 1878-79.

Un Périgourdin, mince, brun, au visage seulement accompagné de courts favoris, à l'*ancienne ordonnance ;* doué d'une netteté de parole aussi remarquable que la clarté de sa plaidoirie.

S'il s'était dirigé du côté de la Magistrature, son genre de talent l'eût aussi conduit à bref délai dans une haute situation.

Rousset a été premier secrétaire de la Conférence en 1878, année où se pressaient derrière lui : Feldman, notre distingué confrère ; Boulloche, aujourd'hui avocat général ; Challamel, etc.

Il s'est depuis distingué dans beaucoup d'affaires ; à n'en prendre que quelques-unes, citons : celle du volume de Marie Colombier, « Sarah Barnum, » poursuivi pour outrage aux mœurs devant les assises de la Seine ; puis celles de l'Union générale, où il défendit les intérêts d'un important groupe d'actionnaires ; de

Digitized by Google

la Banque de Lyon et Loire, à Lyon et à Grenoble ; — de l'Assurance financière ; — des Métaux et du Comptoir d'escompte où les actionnaires des métaux plaidaient, afin de faire rejeter la créance de 75 millions de la Banque de France, etc. etc.

Nous nous souvenons aussi de certains procès en séparation de corps et en divorce, aussi importants qu'intéressants à divers points de vue ; mais ces sortes d'affaires sont si délicates que nous croyons préférable de ne les citer que pour mémoire.

On le voit, ces brillants débuts n'ont point été démentis par la suite.

AUTEUR DE :

Eloge de Chaix d'Est-Ange.

Digitized by Google

Me TÉZÉNAS

TÉZÉNAS (Marc-Antoine-Maurice)
Né le 23 aout 1856 a Montbrison (Loire).
Avocat le 23 janvier 1878.

MINCE, fort jeune, et le paraissant davantage encore, Tézénas porte de petits favoris se rattachant à la moustache, qui le feraient prendre volontiers pour un jeune Anglais ou Américain.

Mais c'est bien la meilleure langue française qu'il parle, et avec l'esprit le plus parisien.

Tézénas a débuté comme secrétaire de Carraby; à une semblable école, il devait voir développer ses meilleures qualités, et en acquérir de nouvelles.

Beaucoup de ses affaires seraient à signaler ; à ne prendre que les plus importantes, rappelons : la Banque Européenne (Philippart) ; — le Crédit viager ; — Panama ; — la Grande Compagnie ; — le Comptoir industriel de France et des Colonies ; — les procès des « Danicheff » et de « La Tosca », — de l'acteur Garnier contre Rochefort, — celui de « Sous-offs », où il fit acquitter Lucien Descaves ; — les affaires de la Ligue des Patriotes, du détour-

Digitized by Google

nement des Documents de la Haute-Cour en 1889, etc.

Me Tézénas est conseil de nombreux Théâtres et journaux (Porte-Saint-Martin, Gymnase, Eden, le *Soleil*, le *Gaulois*, le *Soir*, le *XIXe Siècle*, ainsi que de sociétés financières pour lesquelles il a fréquemment plaidé.

Enumérons parmi ses secrétaires, MM. Bonhoure, ancien secrétaire de la Conférence 1884-85, prix Liouville, actuellement préfet des Pyrénées-Orientales ; — de Brugières ; — Jouet ; — Vachal ; — Réville, déjà connu au Palais ; — Jeanmaire, qui occupe une place en vue dans la nouvelle génération, un des fondateurs de l'Association générale des Etudiants ; — Léthel, qui a préparé la plupart des gros procès financiers ou commerciaux, que Tézénas a plaidés depuis quelques années, et dont la part de collaboration a été hautement appréciée ; de plus, membre de la Société de Géographie commerciale de Paris, à laquelle il apporte un concours dévoué en qualité de secrétaire.

Digitized by Google

Me THIÉBLIN (Albert)
Me THIÉBLIN (Henri)

THIÉBLIN (Auguste-Urbain-Albert)
Né le 4 novembre 1842 a Bar-sur-Aube.
Avocat le 13 aout 1864.
Décoré de la médaille militaire.

THIÉBLIN (Marie-Auguste-Henri)
Né le 29 aout 1846 a Bar-sur-Aube.
Avocat le 9 novembre 1867.
Premier secrétaire de la Conférence, 1873-74.

Barbe blonde, coupée court, le teint un peu coloré, un certain embonpoint, sur sa robe la médaille militaire, gagnée en 1870 dans une compagine de volontaires.

Albert Thiéblin est ce qu'on appelle avocat d'affaires, il plaide utilement ses nombreuses causes, en se préoccupant plus particulièrement de la solidité de l'argumentation.

Parmi ses principales affaires, nous nous souvenons du procès de la Tour de Nesle, entre les héritiers Gaillardin et Alexandre Dumas, contre Cléry, et aussi d'une affaire d'annulation de mariage D., —

Digitized by Google

basée sur le *Défaut de femme* dans le mariage, rapportée dans Legrand du Saulle, des plus curieuses comme question médico-juridique et qui se dénoua devant les Cours de Nîmes et de Montpellier (après Cassation).

Il est conseil de la Compagnie des Huissiers et de plusieurs compagnies d'assurance, *le Patrimoine*, etc.

HENRI Thiéblin, barbe blonde assez longue, plus mince que son frère, visage plutôt pâle, sérieux, est de quelques années plus jeune.

Après de très beaux débuts comme premier secrétaire de la Conférence du stage sous le bâtonnat de Lacan, en 1873-74, il a fait un remarqué discours de rentrée, l'Éloge de Gerbier.

Il a été plusieurs années clerc dans diverses études d'avoué.

Depuis il s'est consacré entièrement à la profession ; nous le voyons presqu'exclusivement au Civil ; en effet, il fréquente peu les audiences correctionnelles et encore moins les assises.

C'est un avocat des plus sérieux à tous égards, et qui joint à son expérience de la Procédure une conscience dans l'étude, bien servie par un talent de parole des plus réels et des plus estimés.

Digitized by Google

— Les frères Thiéblin sont fils du président Thiéblin, dont tous se souviennent au Palais qui, après avoir été avoué à Bar-sur-Aube, devenu en 1852 juge à Châteaudun, à Auxerre, Président à Dreux et Rambouillet, a été nommé juge à Paris.

Pendant de longues années il a tenu l'audience des Référés d'une manière si remarquable qu'après vingt-cinq ans le souvenir en est demeuré, il est mort en 1869, vice-président du Tribunal de la Seine, devant lequel ses deux fils venaient de débuter, et sans vivre assez, malheureusement, pour voir se dessiner l'excellente situation de l'un et les brillants succès de l'autre.

Digitized by Google

Me WALDECK-ROUSSEAU

WALDECK-ROUSSEAU (PIERRE-MARIE-ERNEST-RENÉ)
NÉ LE 2 DÉCEMBRE 1846 A NANTES.
AVOCAT A SAINT-NAZAIRE, 1869.
AVOCAT A LA COUR DE RENNES, 1873.
DÉPUTÉ D'ILLE-ET-VILAINE, 1879.
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, 14 NOVEMBRE 1881 (MINISTÈRE GAMBETTA).
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, 21 FÉVRIER 1883 (MINISTÈRE J. FERRY).
AVOCAT A LA COUR DE PARIS, 15 DÉCEMBRE 1886.

Nous emprunterons à M. C. Lecouflet qui a publié les discours parlementaires de Waldeck-Rousseau, les quelques lignes suivantes, qui nous paraissent le meilleur portrait qui se puisse tracer du remarquable avocat Breton.

« D'extérieur distingué, avec un aspect en appa-
« rence assez froid, il y a chez lui ce quelque chose
« qui donne du reflet à la personnalité, la relève du
« fond gris général ; il n'est pas jusqu'à sa démarche
« nonchalante et balancée, la tête légèrement incli-
« née vers le sol, une main posée sur le côté, qui
« n'apporte à ce physique une note particulière. »

Waldeck-Rousseau avait, comme on dit, *de qui tenir*, pour se consacrer au Barreau : son père était,

Digitized by Google

en effet, un des premiers avocats de Nantes, dont il fut en même temps maire pendant plusieurs années.

Me Waldeck-Rousseau a débuté en 1869 comme avocat à Saint-Nazaire ; mais ce cadre fut bientôt trop restreint pour son talent, et dès 1873 il se faisait inscrire au Barreau de Rennes, ce Barreau un des meilleurs de la province et qui devait ces temps derniers fournir à nos Assemblées tant d'hommes éminents, parmi lesquels nous citerons, outre Waldeck-Rousseau, le ministre Martin Feuillée, redevenu avocat à Paris ; — Grivard, ministre du Commerce, gouverneur du Crédit Foncier, depuis revenu à Rennes ; — René Brice, avocat distingué, ancien député d'Ille-et-Vilaine, actuellement aussi dans la haute Administration du Crédit Foncier ; — et combien d'autres !

Pendant son séjour à Rennes, citons, parmi les importantes affaires, qu'il fut appelé à plaider : la séparation de corps V*** en 1879, où il eut pour adversaire Me Allou ! Ce dernier a salué son jeune confrère du nom de *grand orateur*, et on a gardé à Rennes un ineffaçable souvenir de la remarquable lutte de ces deux grands talents, l'un au terme de sa maturité, et l'autre à son aurore.

C'est alors que Waldeck-Rousseau accepta la candidature à la députation en remplacement de M. Roger-Marvaise, nommé sénateur, et qu'il fut élu député de Rennes à une grande majorité.

Digitized by Google

De 1879 à 1886, il appartint aux luttes politiques. Il n'est pas dans le cadre de cet ouvrage de suivre les membres du Barreau dans les fugues qu'ils font sur le terrain politique; rappelons qu'à deux reprises, en 1881 et en 1883, Waldeck-Rousseau fut ministre de l'Intérieur, dans les cabinets de Gambetta et de Jules Ferry, et notons ce fait remarquable qu'en 1881 il avait à peine trente-cinq ans.

Pendant ces quelques années, l'avocat perçait, néanmoins, dans le Parlement, sous l'homme politique; en effet, les principales lois soutenues ou proposées par Me Waldeck-Rousseau sont *la Réforme judiciaire*, en 1880, comme simple député; — puis au Sénat, en 1883, il combat comme ministre l'élection des magistrats; en la même qualité il soutient la loi sur *les Associations, les Sociétés de secours mutuels, les Syndicats professionnels*, enfin *les Récidivistes*.

De cette dernière loi soutenue avec une grande élévation de parole et de vues, nous citerons ce remarquable portrait du récidiviste :

« Le récidiviste entre à la prison comme il est « sorti du Tribunal, le front haut, il y est chez lui !... « Sa réputation l'a précédé, il sait qu'il exercera « d'autant plus de prestige qu'il porte avec plus de « cynisme le poids d'un plus grand nombre de con- « damnations. Là il aura sa clientèle... ceux qu'il « effraye et ceux qu'il séduit; — on l'entoure, on

Digitized by Google

« l'écoute, il raconte ses campagnes, il embauche, il « recrute, il corrompt, et, si vous demandez au Direc- « teur d'une prison ce que c'est que ce petit groupe « qui est là dans le préau, et quelles leçons donne cet « homme qui parle bas et qu'on écoute, il répondra : « C'est la bande de demain !... »

Depuis 1886, Waldeck-Rousseau est rentré au Barreau, il a plaidé et plaide les plus importantes affaires maritimes, financières et d'assurances.

Rappelons les affaires de l'Assurance financière, de la Grande Compagnie d'assurances de la Société des dépôts et comptes courants, — Comptoir du Nord et Compagnie des Agents de change, — Féculeries de Châlons (Dijon), — Succession de Brunswick, — Civry, — de Menou à Bordeaux, — Dreyfus, — du Comptoir d'Escompte, — des Billets de la Banque de France, — puis l'affaire Achet à Moulins, si pleine de mystère et qui eut tant de retentissement, — les abordages de l'*Asia* et de l'*Ajaccio*, à Aix, — de la *Champagne* et la *Ville-de-Rio*, à Rouen, et tout récemment celle des *Cuirassés Chiliens !*

Me Waldeck-Rousseau a un grand talent comme avocat et comme orateur à la fois.

Il est calme, maître de sa parole et de sa pensée ; ne disant jamais que ce qu'il veut et avec une forme remarquable ; comme une lame d'acier, sa parole nette et froide tranche les questions les plus embrouillées,

Digitized by Google

et convient merveilleusement aux affaires considérables auxquelles il prête son appui.

Un des maîtres les plus autorisés à émettre un jugement en cette matière, Me C... d'A..., dont la biographie se trouve dans ces pages, nous disait un jour que, « depuis Jules Favre, il n'avait pas entendu « parler une langue plus pure ! »

C'est, suivant nous, le plus beau des éloges. Waldeck-Rousseau assiste de ses conseils la ville de Paris, l'Assistance publique, etc.

Parmi ses secrétaires, nous noterons d'abord : Me Ulrich, secrétaire de la Conférence 1886-87, depuis longtemps son bras droit et digne de l'être ; — René Nouel ; — Cazelles, d'abord avocat à Marseille, puis à Paris, secrétaire de la Conférence 1888-89, conseiller général du Gard ; — Piot, avocat ; — Mathiot, secrétaire de la Conférence 1890-91, et Martini, jeune avocat d'avenir, fils de l'ancien Bâtonnier, qui vient d'obtenir le prix Laval.

AUTEUR DE :

Discours parlementaires publiés par Lecouflet.

Digitized by Google

Me WORMS

WORMS (Louis-Fernand)
Né le 16 décembre 1847 a Paris
Avocat le 15 janvier 1870.
Secrétaire de la Conférence de 1872-73.

Barbe blonde, les yeux cachés par un lorgnon, profil accentué!

Worms a débuté comme secrétaire de la Conférence des Avocats, puis est devenu secrétaire de Me Rousse, dont il a contribué à publier les « Discours et Plaidoyers ».

Avocat de talent, outre les nombreuses affaires qu'il a plaidées, il s'est adonné à d'importants travaux juridiques.

Membre du Conseil de surveillance de l'administration de l'Assistance publique, il a publié, entr'autres ouvrages, une Bibliographie de l'Assistance publique en plusieurs volumes, qui rend de grands services; — il est collaborateur du *Répertoire* de Sirey.

Il avait fondé, avec son confrère Ledru, le journal des *Sociétés civiles et commerciales;* parmi ses autres

Digitized by Google

publications, dont on trouvera la liste plus loin, appelons encore l'attention sur un important traité de la propriété littéraire.

Me Worms est un travailleur en même temps qu'avocat distingué.

AUTEUR DE :

Traité de la propriété littéraire.
Commentaire de la loi sur les syndicats professionnels.
Bibliographie de l'Assistance publique.
L'Assistance publique aux étrangers en France.
Traité des autorisations de plaider nécessaires aux communes et établissements publics.
Publication des œuvres de Me Rousse.
(Répertoire de Sirey), Assistance publique, autorisation de plaider, etc.

Digitized by Google

INDEX

DES NOMS D'AVOCATS (OU MAGISTRATS)

CONTENUS DANS L'OUVRAGE

	Pages.
Allain Targé	38
Allart	168
Allou. 12, 18, 37, 137,	194
Aly	14
Angeli	75
Aubert (Edouard)	41
Aubin	172
Baillière (Paul)	148
Baillot	59
Baratte (Paul)	184
Barbier (Georges)	132
Barbier Saint-Hilaire	105
Barboux . . . 1-4, 138,	152
Batbédat	69
Beaume	114
Bellet (Georges)	182
Benoist 5-8,	90
Benoist (Ernest) . . . 8,	89
Benoist-Champi	150
Bérenger	138
Berryer 49,	131
Bertin	9-10
Bertrou 46,	156
Bethmont 2, 36,	120
Bétolaud. 11-14, 37, 96, 100, 138,	153
Beurdeley	175
Billaud-Durouyet . . 21, 105,	107
Blanc	112
Bloch	145
Boivin-Champeaux	151
Bonhoure	189
Bonnard	109
Bonnet	14
Bonnet (Henry)	89
Bonnier-Ortolan	14
Boquillon	182
Bouchage	175
Bouchez	15-17
Bouchon	128
Boulloche	186
Bourdillon	18
Bourdon	89

Digitized by Google

Pages.
Bourgeois. 46
Brenier de Montmorand. 148
Brice (René). 194
Bricon. 113
Brion 174
Brizard 38
Buflet (André). 102
Bureau. 143
Busson-Billault père. . 60
Busson-Billault 4
Caillot (Joseph). 149
Camescasse 108, 171
Canot 98
Canoville. 109
CARRABY . 19-22, 6, 30, 74, 105, 188
CARTIER. 23-27, 109
Caubier 169
Cazeaux. 151
Cazelles. 197
Chaix d'Est-Ange . 120, 180
Challamel. 63, 186
Chambeau. 61
Chardon. 113
Charton de Meur. . . . 22
Chaslus 87
Chaubardat 69
Chaumat. 3
Chenu. 38
Cherest (Pierre). 148
CHOPPIN D'ARNOUVILLE. 28-31 167
Clamageran. 100
CLAUSEL DE COUSSERGUES. 32-34

Pages
Clausel de C. (Xavier) . 34
CLÉRY. 35-39, 12, 119, 180, 190
CLUNET 40-42
COMBY 43-44
Coste (Régis). 70
Couché 94
Couder 113
COULON. 45-47
Courtois. 175
Couteau. 14
CRESSON. 48-51, 156
Crouvès (Ed.). 149
Cruppi. 26
DA (*). 52-53
Da (Henri). 53
Dalleret. 128
Dandonneau. 119
DANET (Albert). 54-55
Dauriat . . . . . 21.
DAVRILLÉ DES ESSARTS . 56-57
Dayras. 156
DEBACQ 58-59, 18
DE BIGAULT DU GRANRUT. 60-61
De Bruneau de St-Auban. 55
De Brugières 189
DE CAGNY. 62-64
De Casteran. 189
De Chastenet. 156
Decori. 67
DECORI (Félix) 65-67
De Corny 93
Decrais. . 127, 145, 146, 182
Defert. 157

Digitized by Google

Pages.
De Jouy. 68-70
De Laborie 100
Delafosse 34
Delangle 6, 29
Delasalle. 100
De Las Cases. 30
De Laubadère. 100
De Leymarie 93
Deligand 71-72
Delom de Mézerac. . . 89
Delsol. 100
Demange. . . 73-75, 21, 30
De Merville. 174
Derche. 61
Deroste (Eugène). . . . 76-78
Deroste (Jules). 76-78
Deroy 98
De Royer (Louis). . . . 105
De Sal. 79-83, 93
Deschamps 87
Deschars. 84-85, 21
Desboudets 112
Desjardin 86-87, 182
Desmarest 119, 137
Désormeaux. 164
De Traz. 175
De Valence (Joseph) . . 148
De Vallée (Oscar). . . . 54
Deville 184
Devin. 88-90, 8
Doumerc 91-94
Dreyfus (F.). 175
Drouin. 165
Droz. 95-96, 14

Pages.
Drugé 165
Du Buit . . . 97-99, 10, 152
Dubois (Georges). 108, 171
Duchesne 182
Ducroquet. 162
Dufaure 12, 113, 137
Duparc 17, 126
Duplan 14
Dupont 148
Dupray 119
Dupré-Latour 119
Dupuich. 64, 155
Durier 100, 175, 176
Dussaud. 143
Duverdy. . . . 100-102. 180
Duverdy (Maurice). . . 102
Duvergier. 12, 38
Escudier. 162
Evette. 109
Fabre (Jules) 148
Faivre (Albert) 47
Falateuf (Oscar). . . 103-105
Falateuf (Octave). . 106-107
Farjas 21
Favre (Jules). . . 2, 76, 167
Fayollet. 169
Feldmann 148, 186
Ferré. 104, 123
Ferry (Jules). . . . 148, 186
Flach 10
Flamand. 143
Flandin. 60, 164
Fliche. 30
Flogny. 4

Digitized by Google

Pages.
Floquet (Ch.). 118
Foucault (Albert). . . . 148
Furcy-Larue. 21
FROMAGEOT. . . **108-109**, 171
Fromageot fils . . 109, 149
Gallichet 38
Gambetta. . 70, 80, 81, 127, 145, 146, 195
Gastinegui. 34
Gauthier. 102
Geoffroy. 169
Gillet 70
Gleize 169
Gontard 34
Grélot. 113
Grévy (Jules). 137, 139, 140
Grivard 194
Groslard. 132
Guillot. 108, 171
Guillot (Paul). 70
Guillemant 70
Hamel. 151
Harmand 169
Hébert. 171
Helbronner 14
Henry (Lucien) 175
Herbet (Félix). 38
Houard (Georges) . 46, 47
HUARD (Adrien). **110-114**, 120, 157
Huard fils 113
Huard (Henry) 94
Hugon de Scoeux. . . . 156
Husson 113

Pages.
Jauffret 59
Jeanmaire 189
Jeanneney. 41
JOSSEAU **115-119**
Josseau (Paul) 119
Jouet. 189
JOURDAN **120-121**
JULLEMIER. . . . **122-123**, 105
Kaempfen. 100
Kinon 109
LABORI **124-126**, 26
Lacan 191
Lachaud. 19, 30, 73, 81, 79
LACOIN. **127-128**, 149
Lafon (René) 173
Lagrésille 158
Laguerre. 172
Lailler 75
LALLE **129-130**
Lamare 27
Lambert (Ch.). 72
Lavallée. 102
Lebel 34
LE BRASSEUR. **131-132**
Lecomte (Georges) . . . 105
Ledru 198
Legey 33
Lemesle 126
Lenté 10, 97
Leredu. 55
Leroux (E.) 74
Leroux (Gabriel) 143
LE SENNE **133-135**
Lesourt 14

Digitized by Google

Pages.
Léthel 189
Lévylier 158
LIMBOURG 136-140
Liouville père. . . . 51, 141
LIOUVILLE (A.) 141-144
Liouville (Félix). 142, 143, 175
Louiche-Desfontaines. . 30
Lyon (Henri) 98
Mack. 113, 114
Magnier 138
Maillard (Georges) . . . 169
Maillard. 60
Manet 70
Mannoury. 169
Manuel. 100, 119
Marie 98
Marmottan 184
MARTIN (Albert). 145-149, 24, 109, 127, 128
Martin-Feuillée. 194
Martin Saint-Léon. . . . 168
MARTINI. 150-152
Martini fils. 151, 197
Mathiot 197
Mavré 102
MENNESSON. . . 153-154, 14
Mettetal (Henri). 21
Mettetal (Fréd.) 169
Michel (A.) 41
Mill 55
Millerand 172
Mir. 105
Moisson 154
Moizard 89

Pages.
Montéage 41
Morillot 26
MOYSEN. 155-156
Munier-Jolain. 38
Muret 119
Muzard 99
Nail-Demelette 154
Nast 105
Nicolet. 20, 23, 24, 25, 26, 88, 109, 146, 149
Normand 89
Nouel (René) 197
Nourrisson 113
Pacton. 46
Paillard de Villeneuve . 101
Paillot de Montabert . . 132
Paisant 61
PELLETIER (Michel). 157-158, 113
Peltier. 94
Petit (Georges) 102
Picard (Ernest). . . 81, 137
Pidancet. 61
Piot 197
Plé (Georges) 169
PLOYER 159-160
Poignard 130
Poincaré. 98
PORÉE. 161-163
POUGET. 164-165
POUILLET. 166-170, 30, 108, 141, 171
Poujaud 10
Poulain 70
Pugliesi-Conti. 130

Digitized by Google

Pages.
Raymond 10
Rempler. 184
RENAULT (Léon). 171-174, 138, 108
Réty 46
Rénillier. 123
Réville. 189
Ricard (Jules) 21
Ricaud. 61
Richard (Albert) 168
ROBERT (Henri). 175-176, 79
Robert (Jacques) 169
Roche 113
ROUSSE. 177-182, 25, 38, 56, 140, 198
ROUSSEAU 183-185
Roussel (F.) 64
ROUSSET (Raoul), 186-187, 27
Roustan 165
Roy 156
Saglier. 123
Salmon 34
Schaffhauser. 126
Seligman 3
Senart . 36, 40, 41, 142, 180
Sevestre. 120
Signorino 160
Silvy. 34

Pages.
Simon (René) 4
Simonin 102
Straus 33
Talansier 169
Tardieu 148
Templier 71
TÉZÉNAS. 188-189, 21
Thévenet 143
THIÉBLIN (Albert). . . 190-192
THIÉBLIN (Henri) . . . 190-192
Thiroux 119
Tourseiller (Léon). . . . 182
Ulrich 197
Vachal. 189
Varambon. 70
Vaunois 168
Vibert 173
Villetard de Prunières . 21
Vincent 143
Viraut. 109
Vireecque. 59
Viviani 10
WALDECK-ROUSSEAU. 193-197, 138, 151, 152, 162
Wattinne 26
Wolf. 94
WORMS (Fernand), 198-199, 38, 182

Digitized by Google

TABLE

MMes	Pages.
Barboux	1
Benoist	5
Bertin	9
Bétolaud	11
Bouchez	15
Bourdillon	18
Carraby	19
Cartier	23
Choppin d'Arnouville	28
Clausel de Coussergues	32
Cléry	35
Clunet	40
Comby	43
Coulon	45
Cresson	48
Da	52
Danet	54
Davrillé des Essarts	56
Debacq	58
De Bigault du Granrut	60
De Cagny	62
Decori	65
De Jouy	68
Deligand	71
Demange	73
Deroste (Eugène et Jules)	76
De Sal	79
Deschars	84
Desjardin	86
Devin	88
Doumerc	91
Droz	95
Du Buit	97
Duverdy	100
Oscar Falateuf	103
Octave Falateuf	106
Fromageot	108
Huard	110
Josseau	115
Jourdan	120
Jullemier	122
Labori	124
Lacoin	127
Lalle	129
Lebrasseur	131
Le Senne	133

Digitized by Google

MMes	Pages.
Limbourg	136
Liouville	141
Martin (Albert)	145
Martini	150
Mennesson	153
Moysen	155
Pelletier (Michel)	157
Ployer	159
Porée	161
Pouget	164
Pouillet	166
Renault (Léon)	171
Robert (Henri)	175
Rousse	177
Rousseau (Rodolphe)	183
Rousset (Raoul)	186
Tézénas	188
Thiéblin (Albert et Henri)	190
Waldeck-Rousseau	193
Worms	198
Index	200

Digitized by Google

A LA MÊME SOCIÉTÉ

EXTRAIT DE CATALOGUE

BIANCHON (Dr Horace). — **Nos grands médecins d'aujourd'hui,** Préface de Maurice de Fleury. Un beau volume in-8 de 500 pages, sur beau papier, orné de magnifiques portraits en sanguine..... **10 fr.**

Ce volume est une sorte de *Panthéon* des célébrités médicales contemporaines.

Les maîtres les plus illustres de la médecine moderne y sont étudiés avec une haute compétence et d'une manière fort piquante par le Dr Horace Bianchon, que ses chroniques médicales au *Temps* et au *Figaro* ont fait connaître et apprécier du grand public.

Sous une forme humoristique, anecdotique, parfois malicieuse, toujours impartiale, l'auteur nous donne dans ce livre une véritable histoire de la science et des savants contemporains. Il n'est pas d'ouvrage plus intéressant pour les médecins et pour tous ceux qui s'intéressent aux choses de la médecine. Tous les praticiens y trouveront l'image très fidèle de leurs anciens maîtres ou de leurs anciens condisciples passés maîtres à Paris ou dans les grandes écoles de province.

Chaque portrait est complété : 1° par une notice biographique exacte ; 2° par une bibliographie des principaux ouvrages de chaque maître ; 3° par un magnifique portrait en sanguine dont l'exécution a été confiée à deux artistes de premier ordre.

Pour donner une idée de l'intérêt de cet ouvrage, il suffira de dire que quelques-uns de ces portraits ayant paru dans le *Figaro* ont été traduits en plusieurs langues et publiés par des journaux étrangers, aux Etats-Unis et au Canada notamment.

Il sera accordé une remise de 20 0/0 aux personnes qui demanderont " **nos avocats** " et " **nos médecins** " en même temps. Les deux ouvrages seront donc expédiés franco contre un mandat de **Quatorze francs.**

DE LEYMARIE, ancien magistrat, avocat à la Cour d'appel. — **Délais judiciaires usuels.** Aide-mémoire alphabétique. Un vol. in-8 jésus broché..... **2 fr.**

Le même, cartonné toile..... **2 fr. 50**

Les Délais variant à l'infini, tant au point de vue de leur durée que de leur point de départ, quel est l'avocat qui n'a pas souhaité avoir pour ainsi dire en poche un aide-mémoire alphabétique, donnant ces indications, avec, en regard, mention du texte de loi qui les établit? Il est inutile d'indiquer l'importance de la plupart de ces délais dont l'expiration peut avoir souvent de graves conséquences.

Le livre de M. de Leymarie comble donc une lacune, et nous nous empressons de le signaler à l'attention de Messieurs les Avocats.

Il est de plus *essentiellement portatif*, c'est-à-dire pouvant être mis dans la serviette ou laissé sur le bureau, sans incommoder par son poids ou par son volume.

BIGEON (A.), lauréat de la Faculté de Droit de Paris, membre de la Société des jeunes Amateurs photographes. — **La photographie devant la loi et la jurisprudence.** 1 vol. broché..... ..... **2 fr. 50**

Il vient enfin de paraître un livre de Droit concernant spécialement la photographie. C'est une nouveauté qui était d'ailleurs impatiemment attendue. M. Armand Bigeon s'est empressé, avec raison, de combler cette lacune dont les inconvénients se faisaient sentir chaque jour. « Son but, dit-il dans la préface, a été de faire une œuvre d'utilité pratique, un livre où tous les photographes, amateurs aussi bien que professionnels, puissent trouver quelques conseils juridiques, relativement à leur art et à leur industrie. » C'est pourquoi l'auteur s'est efforcé de mettre les arguments de Droit à la portée de tous les lecteurs, et d'être aussi précis et aussi clair que possible dans les diverses questions qu'il a traitées. Après avoir parlé de la législation française actuelle et des réformes à y apporter, il envisage la question capitale de la photographie : Est-elle un art ou une industrie? l'avis de la jurisprudence? la contrefaçon, la propriété du prototype négatif, le droit de photographier et ses conséquences. Après quelques mots sur les photographies obscènes et une longue étude sur les formalités et autorisations nécessaires pour photographier et vendre, le livre se termine par un aperçu sur la protection des œuvres photographiques dans les divers pays et un appendice au texte.

(*Bulletin du Photo-Club de Paris*, N° 16, 1er mai 1892.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google